

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01667593 6









# VOLTAIRE ET ROUSSEAU

JUGÉS L'UN PAR L'AUTRE

~~~~~  
SCEAUX. — TYPOGRAPHIE CHARAIRE ET FILS  
~~~~~

# VOLTAIRE

ET

## ROUSSEAU

JUGÉS L'UN PAR L'AUTRE

PIÈCES DU PROCÈS

RECUEILLIES

Par CH. <sup>LES</sup> BARTHÉLEMY

Quand on a donné des éloges à ce polisson de Rousseau, c'était alors qu'on offrait réellement une chandelle au diable.

(VOLTAIRE à DALEMBERT, 28 août 1763.)

Voltaire, en paraissant toujours croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au diable; puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être maléfaisant qui, selon lui, ne prend de plaisir qu'à nuire.

(ROUSSEAU, *Confessions*, partie II, livre IX.)



PARIS

BLÉRIOT FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

—  
1878

8.4.50

## AVANT-PROPOS

Un double anniversaire. — Voltaire et Rousseau. — Un mot de Condorcet. — Ennemis et alliés. — Portrait de Voltaire. — Portrait de Rousseau. — Le Tartufe gentilhomme et le Bourru malfaisant. — L'éloquence de Rousseau et l'esprit de Voltaire. — Une tirade du citoyen de Genève. — Les sots. — Une parodie. — Échantillons de l'esprit du patriarche de Ferney. — Tours de singe. — *Le siècle des révolutions*, prévu et annoncé par Rousseau. — L'émigration avant l'émigration, bafouée par Voltaire. — Pas de biographie, un procès en règle. — Témoins, accusateurs et juges. — Véritable état de la question entre Voltaire et Rousseau.

Il importe tout d'abord de bien se rendre compte de l'importance exceptionnelle du double anniversaire qui coïncide avec l'Exposition universelle de 1878; il y a en effet, à l'heure qu'il est, un siècle que, dans la même année 1778, mouraient deux hommes dont l'influence sur l'éclosion des idées révolutionnaires est incontestable et immense : Voltaire, le 30 mai; Rousseau, le 3 juillet.

Sans s'être connus autrement que pour s'injurier mutuellement et se dire ainsi leurs vérités, tout en s'accusant et se déchirant de la plume, ne pouvant faire davantage, ces deux *philosophes* — comme on les appelait alors — ont travaillé à une même, commune et terrible œuvre. On semble cependant ne pas comprendre cette parité d'efforts, en sens inverse il est vrai, et, de ce que ces hommes se sont toujours haïs, il paraît impossible un seul instant d'admettre qu'ils aient tendu à un même et identique but. C'est là cependant la vérité vraie,

et l'on ne peut la chercher en dehors de ce point de vue. Sans cela, que signifierait cette persistance absolue à mettre en regard les bustes de Voltaire et de Rousseau ? Serait-ce donc parti pris, malentendu ou ignorance ? Écartons immédiatement l'ignorance et le malentendu, qui n'ont rien à voir ici. Les esprits qui enveloppent dans la même apothéose ces deux hommes savent parfaitement à quoi s'en tenir sur leur étroite complicité. Donc ces images mises en parallèle sont le résultat d'un grand parti pris. Le mot de Condorcet sur la fatale mission de Voltaire est aussi vrai sinon même plus encore peut-être de Rousseau : « Il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. » Oui, tout ce que nous voyons parce que, suivant la pensée très-logique de Rousseau, la France et le monde sont entrés dans *le siècle des révolutions* qu'ils traînent à leur pied comme le boulet du galérien, poursuivis par cette sinistre parole qui, chaque fois qu'ils croient ou espèrent en un moment de répit, leur crie ainsi qu'au Juif légendaire : « Marchez ! marchez toujours ! »

Oui, Voltaire et Rousseau ont travaillé tous les deux, sciemment et avec la même ardeur tenace et dévorante, à l'éclosion des idées révolutionnaires, et les ont fait passer par leurs écrits du domaine purement spéculatif où elles évoluaient jusque-là dans le grand courant de la pratique qui, chaque jour, menace de plus en plus de ses flots sans cesse montants les hommes et les choses, la société et les institutions.

Pour avoir travaillé chacun de leur côté, Voltaire et Rousseau n'en ont pas moins, n'en ont que mieux peut-être atteint le but qu'ils poursuivaient ; Voltaire, lui, s'est chargé, avec son esprit parisien, d'endoctriner les hautes classes en prenant leur habit et leurs manières, en s'incarnant en elles ou plutôt en les incarnant en lui-même.

Fils d'un petit notaire, comment serait-il arrivé cependant à pénétrer au sein des hautes classes, les classes dirigeantes d'alors, s'il n'eût tout d'abord cherché, par la fortune demandée et puisée à toutes ses sources plus ou moins pures, le prestige indispensable? Avec cet or, il a acheté bien des choses, et il est parvenu jusqu'à la charge de gentilhomme de la chambre et d'historiographe de France. C'était audacieux d'aspirer à un tel but, à celui qui allait ériger le mensonge en une si terrible arme d'incessants combats. D'ailleurs tout ne l'a que trop bien servi dans la guerre qu'il a déclarée, dès le premier jour, à la vérité, à la religion, aux mœurs, à la France, à l'humanité toute entière. Bénéficiant d'un exil qu'il avait recherché comme une faveur insigne, sauf à s'en plaindre toute sa vie, toujours gémissant d'infirmités et d'une vieillesse précoce, qui l'ont mené gaillardement à près d'un siècle, — de Ferney, Voltaire a dominé la France, en bravant l'autorité royale, celle de la magistrature, et en se mettant au-dessus des lois elles-mêmes.

Pendant que Voltaire lançait de loin des traits nombreux, dont les coups empruntaient à la distance même d'où ils partaient une cruelle perfidie, — Rousseau, lui, le Genevois, chassé de son pays, venait à Paris et aux alentours inoculer, sous une autre forme non moins dangereuse, le poison de ses doctrines. C'était l'apôtre de la bourgeoisie et du peuple; l'hypocrisie de sa parcimonieuse toilette, son amour de la botanique, sa copie de musique, etc., tout cela lui formait une sorte de tartuferie bourruce, à laquelle il se prêtait d'autant mieux qu'elle était son caractère même et qu'elle le servait autant et mieux assurément que les façons musquées de la plupart des philosophes ses contemporains. Rousseau fut vraiment le Franklin des sophistes.

Lui et Voltaire furent tous deux d'éminents comédiens.

L'exilé de Ferney est le vrai tartufe gentilhomme qui s'enivre de son titre et en pousse parfois les prétentions jusqu'aux limites les plus cruellement bouffonnes ; le citoyen de Genève, c'est l'ours, le bourru, mais le bourru malfaisant, qui mord sournoisement tous ceux qui le caressent et passera sa vie à écrire des *Confessions* où il calomnie tous ses bienfaiteurs et ses dupes, aussi nombreux les uns que les autres.

Tous deux égoïstes jusqu'aux dernières limites du mot, ils se sont regardés vivre et se sont mirés dans leurs vices, eux même de leur temps, amoureux l'un et l'autre, jusqu'à l'écoeurement, de leurs propres personnes au point d'ériger en vertus leurs énormes infamies.

Mais, dira-t-on, si c'est là ce que vous entendez par le prestige et la séduction que Voltaire et Rousseau ont exercés sur leurs contemporains, cela nous semble bien mesquin et, en présence de la petitesse des moyens, nous avons peine à nous expliquer la grandeur des résultats dont vous parlez avec tant de complaisance. Je m'explique : pour réussir, Voltaire et Rousseau ont su être les hommes de leur temps, rien de plus, mais aussi rien de moins ; ils ont suivi pas à pas leur époque, ce qui était la meilleure et la plus sûre manière de la dominer. Ils ont eu : l'un, l'esprit ; l'autre, l'éloquence des hommes de leur temps et n'ont pas cherché à dépasser la moyenne des intelligences d'alors.

Ils ont eu l'esprit et l'éloquence de tout le monde ; l'esprit, à cette époque, n'avait guère de fond, — des quolibets, des saillies, de la hardiesse à brusquer toutes les questions. — Quant à l'éloquence, c'était de la faconde, de la redondance dans les mots, de la rhétorique de décadence, quelques grands mots saupoudrant le discours banal. — la vertu, la sensibilité, les lumières, le progrès ! Depuis lors, ce léger bagage ne s'est guère accru. Beau-



coup de déclamations, de prosopopées, de descriptions, d'exclamations, — voilà tout. Du bavardage en guise d'analyse. Tout au dehors, rien au dedans; beaucoup de superficie, peu ou point de profondeur. Pour en juger, une citation de Rousseau<sup>1</sup> va nous initier immédiatement à cette bouffissure de la phrase que l'on décorait alors des noms de *sentiment* et de *sensibilité*.

« Après avoir passé quarante ans de ma vie, mécontent de moi-même et des autres, *tout à coup un heureux hasard<sup>2</sup> vint m'éclairer*. Je voudrais pouvoir *peindre ce moment qui me sera toujours présent*.

« J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes. J'avais dans ma poche un *Mercury de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit.

« Si jamais quelque chose a ressemblé à une *inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture*. *Tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées se présentent à la fois; je me sens la tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse; une violente palpitation m'opresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais*.

« Oh! monsieur, si j'avais pu *écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre*, avec quelle clarté j'aurais fait voir *toutes les contradictions du système social!* avec

1. Lettre à M. de Malesherbes, 12 janvier 1762.

2. On n'avait pas encore inventé alors le *hasard providentiel*. On a progressé, depuis Rousseau.

quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions! *avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants!*

« Tout ce que j'ai pu retenir de *ces foules de vérités, qui dans un quart d'heure m'illuminèrent sous cet arbre, a été faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, savoir : ce premier discours* <sup>1</sup>, *celui de l'Inégalité* <sup>2</sup> et le traité de l'Éducation <sup>3</sup>, lesquels ouvrages sont inséparables et forment un même tout. Tout le reste a été perdu.

« Voilà comment, *lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi.* Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des *barbouilleurs* <sup>4</sup> me jetèrent tout de bon dans la carrière. »

Cette citation, la plus caractéristique peut-être que l'on puisse extraire des œuvres de Rousseau, donne bien la note, le *la* pour ainsi dire et le diapason normal de l'homme, de sa faconde, de son style et avant tout le procédé de son *faire*. C'est le grand coup d'archet du virtuose des concerts publics, qui veut d'abord étonner la masse de son auditoire; la simplicité dans un début, c'est bon pour le génie et pour les gens de goût, petit trou-

1. Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon, en 1750, sur cette question : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*, par un citoyen de Genève. (Paris, 1750, in-4°.)

2. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. (Amsterdam, 1755, in-8°.)

3. *Émile ou de l'Éducation*. (Amsterdam, 1762, 4 vol. in-12.)

4. Un vif débat s'engagea sur le discours de Rousseau, auquel prirent part Stanislas, roi de Pologne, Gautier, Lecat, Borde, Le Roi, de Bonneval, Formey, Aillaud, F. Orlandi, professeurs, académiciens de Lyon, de Dijon, etc. Étaient-ce donc des *barbouilleurs*, comme les désigne le sophiste rancunier ?

peau, tandis que — suivant le mot de Chamfort — on sait de combien de sots se compose le public. Or, les sots adorent être pipés ; plus on les dupe et plus ils sont heureux, reconnaissans, attendris. C'est une race ainsi faite.

Toute cette page de Rousseau respire l'ivresse de soi-même, plus contagieuse encore que celle du vin. Sentiment et hâblerie, voilà le secret de Rousseau. De qui se moque-t-on ici ? Tout le monde est du complot. Rousseau pleure, le public pleure. Les larmes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, coûtent si peu !.. Encore un mot : toute cette page est un double et presque impie plagiat ; le chemin de Vincennes confine ici à la route de Damas, et les larmes du grand Augustin se mêlent à celles du citoyen de Genève sous cet arbre où un numéro du *Mercur de France* a remplacé les épîtres de saint Paul.....

Après l'éloquence de Rousseau, l'esprit de Voltaire : l'un vaut l'autre. Quelques échantillons suffiront ; nous les prenons dans la volumineuse *Correspondance* de l'homme de Ferney. On va voir à quels misérables quolibets Voltaire usait sa plume, soit avec ses complices qu'il appelait *ses anges*, soit avec Frédéric de Prusse et les autres princes allemands, qui croyaient gagner quelque chose de son esprit en s'y frottant :

« Mon saint à moi, c'est Vincent de Paul, c'est le patron des fondateurs. Il a mérité l'apothéose de la part des philosophes comme des chrétiens. Il a laissé plus de monuments utiles que son souverain Louis XIII. Lui seul eût été capable d'empêcher la Saint-Barthélemy. Il voulait que l'on cassât la cloche infernale de Saint-Germain-l'Auxerrois qui a sonné le tocsin du massacre <sup>1</sup>....

« C'est bien dommage de ne pas rendre à ce David

1. Au marquis de Villette, 4 janvier 1766.

toute la justice qui lui est due; c'était un abominable Juif, lui et ses psaumes. Je connais un roi plus puissant que lui et plus généreux, qui, à mon gré, fait de meilleurs vers. Celui-là ne fait point danser les collines comme des béliers et les béliers comme des collines. Il ne dit point qu'il faut écraser les petits enfants contre la muraille, au nom du Seigneur <sup>1</sup>. »

Le roi que Voltaire préfère à David, comme homme et comme poëte, n'est autre que Frédéric de Prusse...

« On pensera un jour en France comme en Angleterre, où la religion n'est regardée par le Parlement que comme une affaire de politique : mais pour en venir là, mon cher frère, il faut du travail et du temps.

« L'Église de la sagesse commence à s'étendre dans nos quartiers, où il régnait, il y a douze ans, le plus sombre fanatisme. Les provinces s'éclairent, les jeunes magistrats pensent hautement; il y a des avocats généraux qui sont des anti-Omer <sup>2</sup>... On est étonné des progrès que la raison humaine a faits en si peu d'années...

« Le ridicule vient à bout de tout; c'est la plus forte des armes. C'est un grand plaisir de rire en se vengeant. Si vous n'écrasez pas l'*Infâme*, vous avez manqué votre vocation. J'ai peu de temps à vivre; je mourrai, si je puis, en riant <sup>3</sup>.....

« On m'impute beaucoup de livres, et depuis longtemps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci! les attestations de mes curés et des États de ma

1. A Frédéric II, roi de Prusse, 1<sup>er</sup> février 1766.

2. Omer Joly de Fleury, avocat du parlement de Paris, mort en 1810; Voltaire l'a poursuivi de ses sarcasmes. Omer avait dénoncé et fait condamner l'*Encyclopédie*. *Inde iræ*...

3. A Dalember, 26 juin 1766.

petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice <sup>1</sup>...

« Il n'y a pas à présent un prince allemand qui ne soit philosophe. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain. Ce n'est pas ma faute si ce siècle est éclairé et si la raison a pénétré jusque dans les casernes. J'achève paisiblement ma vie, sans sortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres incultes. J'ai bâti une église et j'y entends la messe : je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr <sup>2</sup>... »

« Votre nation (la France) est partagée en deux espèces : l'une, de singes oisifs qui se moquent de tout; et l'autre, de tigres qui déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis quelquefois profondément attristé, et puis *je me console en faisant mes tours de singe sur la corde* <sup>3</sup>. »

Tout Voltaire avec son cynisme est dans ce mot de la fin, *le singe sur la corde*, comme Rousseau avec son enthousiasme besoigneux, à la fois essoufflé et froid, de la tirade que l'on a lue tout à l'heure.

Ces deux hommes ont prévu, disons plus, vu par leur désir la révolution préparée par leurs soins différents mais étroitement unis, tous deux saphant, l'un par le paradoxe hautain, l'autre par le rire sans pitié, ce vieil état de choses qui, à travers tant de siècles et en dépit des abus, avait fait la sécurité, la gloire et la grandeur de la France.

Rousseau, en 1760, dans son livre d'*Émile*, vers la fin du troisième livre, envisageait en ces termes d'une froi-

1. Au maréchal duc de Richelieu, 19 août 1766.

2. A d'Argental, 26 septembre 1766.

3. A M<sup>me</sup> du Deffand, 21 novembre 1766.

deur toute positive l'imminence d'une grande catastrophe sociale, à courte échéance :

« Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer : toutes ont brillé, et *tout État qui brille est sur son déclin*. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime ; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne les voit que trop.

« Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet : les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt ? *Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions*. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors ? Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire : il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs. Que fera donc, dans la bassesse, ce satrape que vous n'aurez élevé que pour la grandeur ? Que fera, dans la pauvreté, ce publicain qui ne sait vivre que d'or ? Que fera, dépourvu de tout, ce fastueux imbécile qui ne sait point user de lui-même et ne met son être que dans ce qui est étranger à lui ? Heureux celui qui sait quitter alors l'état qui le quitte et rester homme en dépit du sort ! Qu'on loue tant qu'on voudra ce roi vaincu qui veut s'enterrer en furieux sous les débris de son trône ; moi, je le méprise ; je vois qu'il n'existe que par sa couronne et qu'il n'est rien du tout s'il n'est roi : mais celui qui la perd et s'en passe est alors au-dessus d'elle. Du rang de roi, qu'un lâche, un méchant, un fou peut rem-

plir comme un autre, il monte à l'état d'homme, que si peu d'hommes savent remplir... Oui, j'aime mieux cent fois le roi de Syracuse, maître d'école à Corinthe, et le roi de Macédoine, greffier à Rome<sup>1</sup>, qu'un malheureux Tarquin, ne sachant que devenir s'il ne règne pas, que l'héritier du possesseur de trois royaumes<sup>2</sup>, jouet de quiconque ose insulter à sa misère, errant de cour en cour, cherchant partout des secours et trouvant partout des affronts, faute de savoir faire autre chose qu'un métier qui n'est plus en son pouvoir. »

Avec quelle âpre et sauvage volupté Rousseau prévoit, salue et appelle de tous ses vœux cet *état de crise* et ce *siècle des révolutions* ! Oui, de 1789 à 1878, ce siècle terrible, et qui nous réserve peut-être encore de cruelles épreuves, a déjà déroulé sous nos yeux quatre-vingt-neuf années de bouleversements épouvantables. 1789, 1815, 1830, 1848, 1870, — quelles époques !...

Un an avant Rousseau et l'*Émile*, en 1759, dans son ignoble roman de *Candide ou l'Optimisme*, sous le masque du docteur Ralph<sup>3</sup>, Voltaire semble déjà saluer d'avance de ses impitoyables sarcasmes la chute des rois, leur misère, leur émigration.

Voici ces pages<sup>4</sup> :

« *D'un souper que Candide et Martin firent avec six étrangers et qui ils étaient.*

« Un soir, Candide, suivi de Martin, allait se mettre à

1. Alexandre, fils de Persée, roi de Macédoine, fut secrétaire d'un magistrat de Rome.

2. Le prince Charles-Édouard, dit *le Prétendant*, petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre, détrôné en 1688.

3. Sur la paternité incontestable de Voltaire par rapport à *Candide*, consultez Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, tome XXXIII, préface, p. 9-11.

4. Chapitres xxvi et xxvii.

table avec les six étrangers qui logeaient dans la même hôtellerie et qui étaient venus pour passer le carnaval à Venise.

« Cacambo, qui versait à boire à l'un de ces six étrangers, s'approcha de l'oreille de son maître, sur la fin du repas, et lui dit :

« — Sire, Votre Majesté partira quand elle le voudra, le vaisseau est prêt. »

« Ayant dit ces mots, il sortit. Les convives étonnés se regardaient sans proférer une seule personne, lorsqu'un autre domestique s'approchant de son maître, lui dit :

« — Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue, et la barque est prête. »

« Le maître fit un signe, et le domestique partit. Tous les convives se regardèrent encore, et la surprise commune redoubla. Un troisième valet s'approchant aussi d'un troisième étranger, lui dit :

« — Sire, croyez-moi, Votre Majesté ne doit pas rester ici plus longtemps ; je vais tout préparer. »

« Et aussitôt il disparut.

« Candide et Martin ne doutèrent pas alors que ce ne fût une mascarade du carnaval. Un quatrième domestique dit au quatrième maître :

« — Votre Majesté partira quand elle voudra, » et sortit comme les autres.

« Le cinquième valet en dit autant au cinquième maître. Mais le sixième valet parla différemment au sixième étranger qui était auprès de Candide ; il lui dit :

« — Ma foi ! sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté ni à moi non plus, et nous pourrions bien être coffrés cette nuit vous et moi ; je vais pourvoir à mes affaires. Adieu ! »

« Tous les domestiques ayant disparu, les six étran-



gers, Candide et Martin demeurèrent dans un profond silence. Enfin Candide le rompit :

« — Messieurs, dit-il, voilà une singulière plaisanterie. Pourquoi êtes-vous tous rois? Pour moi, je vous avoue que ni moi ni Martin nous ne le sommes. »

« Le maître de Cacambo prit alors gravement la parole et dit en italien :

« — Je ne suis point plaisant, je m'appelle Achmet III<sup>1</sup>; j'ai été grand sultan plusieurs années; je détrônai mon frère; mon neveu m'a détrôné; on a coupé le cou à mes vizirs; j'achève ma vie dans le vieux sérail; mon neveu, le grand sultan Mahmoud, me permet de voyager quelquefois pour ma santé, et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

« Un jeune homme qui était auprès d'Achmet parla après lui et dit :

« — Je m'appelle Ivan<sup>2</sup>; j'ai été empereur de toutes les Russies; j'ai été détrôné au berceau; mon père et ma mère ont été enfermés; on m'a élevé en prison; j'ai quelquefois la permission de voyager, accompagné de ceux qui me gardent, et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

« Le troisième dit :

« — Je suis Charles-Édouard, roi d'Angleterre; mon père m'a cédé ses droits au royaume; j'ai combattu pour les soutenir; on a arraché le cœur à huit cents de mes partisans et on leur en a battu les joues; j'ai été mis en prison; je vais à Rome faire une visite au roi mon père, détrôné ainsi que moi et mon grand-père, et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

« Le quatrième prit alors la parole et dit :

1. Achmet III avait été déposé en 1730; il mourut en 1736.

2. Ivan, né en 1730, détrôné la même année, emprisonné et enfin poignardé en 1762.

« — Je suis roi des Polaqués; le sort de la guerre m'a privé de mes États héréditaires<sup>1</sup>; mon père a éprouvé les mêmes revers: je me résigne à la Providence comme le sultan Achmet, l'empereur Ivan et le roi Charles-Édouard, à qui Dieu donne une longue vie; et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

« Le cinquième dit :

« — Je suis aussi roi des Polaqués<sup>2</sup>; j'ai perdu mon royaume deux fois; mais la Providence m'a donné un autre État dans lequel j'ai fait plus de bien que tous les rois des Sarmates ensemble n'en ont jamais pu faire sur les bords de la Vistule. Je me résigne aussi à la Providence, et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

« Il restait au sixième monarque à parler.

« — Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre; je suis Théodore<sup>3</sup>; on m'a élu roi en Corse; on m'a appelé *Votre Majesté*, et à présent à peine m'appelle-t-on *Monsieur*; j'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier; j'ai eu deux secrétaires d'État, et j'ai à peine un valet; je me suis vu sur un trône, et j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu comme Vos Majestés passer le carnaval à Venise. »

« Les cinq autres rois écoutèrent ce discours avec une noble compassion. Chacun d'eux donna vingt sequins au roi Théodore pour avoir des habits et des chemises;

1. Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, chassé de ses États héréditaires pendant la guerre de 1756, se réfugia en Pologne; il mourut en 1763.

2. Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV: il mourut en 1765.

3. Il mourut le 2 décembre 1756.

Candide lui fit présent d'un diamant de deux mille sequins.

« — Quel est donc, disaient les cinq rois, cet homme qui est en état de donner cent fois autant que chaem de nous et qui le donne? Êtes-vous roi aussi, monsieur? »

« — Non, messieurs, et n'en ai nulle envie. »

« Dans l'instant qu'on sortit de table, il arriva dans la même hôtellerie quatre Altesses Sérénissimes qui avaient aussi perdu leurs États par le sort de la guerre, et qui venaient passer le reste du carnaval à Venise; mais Candide ne prit pas seulement garde à ces nouveaux venus.

« Le fidèle Cacambo avait déjà obtenu du patron ture qui allait reconduire le sultan Aehmet à Constantinople qu'il recevrait Candide et Martin sur son bord. L'un et l'autre s'y rendirent. Candide, chemin faisant, disait à Martin :

« — Voilà pourtant six rois détrônés avec qui nous avons soupé! et encore dans ces six rois il y en a un à qui j'ai fait l'aumône. Peut-être y a-t-il beaucoup d'autres princes plus infortunés... Mais voilà une aventure bien peu vraisemblable que nous avons eue à Venise. On n'avait jamais vu ni ouï conter que six rois détrônés soupassent ensemble au cabaret.

« — Cela n'est pas plus extraordinaire, dit Martin, que la plupart des choses qui nous sont arrivées. Il est très-commun que des rois soient détrônés, et à l'égard de l'honneur que nous avons eu de souper avec eux, c'est une bagatelle qui ne mérite pas notre attention, Qu'importe avec qui l'on soupe, pourvu qu'on fasse bonne chère? »

L'esprit révolutionnaire bourgeois est bien résumé dans cette exclamation de goinfre égoïste...

Mais c'est assez de cette esquisse et de ces citations

pour déjà faire entrevoir au lecteur combien ce livre sur Voltaire et Rousseau est aussi nouveau et piquant par le fond que par la forme, à la fois original et impartial : original, car ce sont Voltaire et Rousseau qui, à tour de rôle, ont la parole pour se juger en s'accusant mutuellement ; impartial, parce que nul autre témoignage de l'époque où ils vécurent, excepté celui du *grand Frédéric*, n'est invoqué contre eux. Il eût été certes facile — de Fréron à M. de Maistre, — de grossir de pièces curieuses, toutes à charge, le dossier cependant déjà bien complet, ce semble, comme cela du procès entre Voltaire et Rousseau.

Assez de fois on a écrit et publié des biographies plus ou moins étendues de Voltaire et de Rousseau ; il n'y a pas, en ce premier centenaire, lieu et utilité à augmenter encore le nombre de ces sortes de livres, qui ne peuvent être complets qu'à la condition d'être longs ; or, le public a pour devise, à cet égard, celle même de La Fontaine :

*Les longs ouvrages me font peur.*

Le titre du présent volume explique assez l'importance en même temps qu'il fait pressentir l'intérêt réel, pratique et indiscutable de la question telle qu'elle est ici portée et telle qu'elle l'a été, au siècle dernier, entre Voltaire et Rousseau <sup>1</sup>.

CH. BARTHÉLEMY.

1. Nous étions déjà préparé de longue date à ce travail par des études toutes spéciales, dont quelques-unes, relatives à Voltaire, ont paru dans les *Erreurs et Mensonges historiques* ; ce sont : *Calas. Un Chapitre des erreurs et mensonges de Voltaire, Voltaire et les Serfs du Jura, Fréron et les Philosophes, la Vérité sur le jansénisme. Eustache de Saint-Pierre, les Derniers Jours de Charles IX.*

D'ailleurs les *Confessions de Fréron*, publiées par nous en 1876, à l'époque du centenaire du célèbre adversaire de Voltaire, ont déjà révélé nos études sur un sujet que nous abordons aujourd'hui dans sa pleine et vraie lumière.

# VOLTAIRE ET ROUSSEAU

## JUGÉS L'UN PAR L'AUTRE

---

### VOLTAIRE JUGE DE ROUSSEAU

#### I

Premier voyage de Rousseau à Paris. — Il entre en relations avec Voltaire. — Collaboration. — Compliments de Voltaire à Rousseau. — Idées noires. — Profession de foi. — Le prix de l'Académie de Dijon. — Persiflage de Voltaire. — Le *Désastre de Lisbonne* et la *Religion naturelle*. — Timon. — Causes de la brouille entre Voltaire et Rousseau. — L'article *Genève* et la *Lettre sur les spectacles*. — Ramponneau et Rousseau. — Pamphlets contre le citoyen de Genève. — Diogène-Rousseau. — Portrait peu flatté. — Sortie de Voltaire contre Diderot. — *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*. — Analyse de cette satire. — *Émile* et le *Contrat social*. — Doctrines politiques de Rousseau. — Le *Vicaire savoyard*. — Protestations et démentis de Voltaire. — Le *Sermon des Cinquante*.

Né à Genève en 1712, Jean-Jacques était venu pour la première fois à Paris en 1732, à l'âge de vingt ans; mais ce voyage ne lui ayant pas donné les résultats qu'il en attendait, il quitta cette ville où il ne revint que neuf ans après (1741), et ce fut alors qu'il se rencontra avec quelques écrivains célèbres, dont Voltaire entre autres.

De nouveau reparti en voyage, le jeune homme fit quelque séjour à Venise comme secrétaire de l'ambassadeur de France ; enfin Paris le revit, pour la troisième fois, en 1745, époque d'où date sa connaissance avec Voltaire et sa fatale liaison avec une servante d'auberge ; on a nommé la trop fameuse Thérèse Levasseur.

Arrivé à la fin de l'automne, Jean-Jacques adressait, le 11 décembre de la même année, à Voltaire la lettre que voici :

« Monsieur,

« Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité, que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissements de *la Princesse de Navarre*. Il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changements nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations ; monsieur le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changements. Je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible. C'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de vouloir les examiner ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

« Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution et m'indiquer les endroits où je me serais écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me seront toujours

glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur,

« Votre très-humble, etc.

« J.-J. ROUSSEAU, *citoyen de Genève.* »

Quatre jours après (15 décembre), Voltaire répondait au jeune homme :

« Vous réunissez, monsieur, deux talents <sup>1</sup> qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. Voilà déjà deux bonnes raisons pour moi de vous estimer et de chercher à vous aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez ces deux talents à un ouvrage qui n'en est pas trop digne. Il y a quelques mois que M. le duc de Richelieu m'ordonna absolument de faire en un clin d'œil une petite et mauvaise esquisse de quelques scènes insipides et tronquées qui devaient s'ajuster à des divertissements qui ne sont point faits pour elles. J'obéis avec la plus grande exactitude ; je fis très-vite et très-mal. J'envoyai ce misérable croquis à M. le duc de Richelieu, comptant qu'il ne servirait pas, ou que je le corrigerais. Heureusement il est entre vos mains, vous en êtes le maître absolu ; j'ai perdu tout cela entièrement de vue. Je ne doute pas que vous n'ayez rectifié toutes les fautes échappées nécessairement dans une composition si rapide d'une simple esquisse, que vous n'ayez rempli les vides et suppléé à tout... »

« Je sais très-bien que cela est fort misérable et qu'il est au-dessous d'un être pensant de se faire une affaire sérieuse de ces bagatelles ; mais enfin, puisqu'il s'agit de déplaire le moins qu'on pourra, il faut mettre le plus de

1. Rousseau avait commencé, en 1742, un opéra intitulé *les Muses galantes*, dont la musique était de lui.

raison qu'on peut, même dans un mauvais divertissement d'opéra.

« Je me rapporte de tout à vous et à M. Ballot, et je compte avoir bientôt l'honneur de vous faire mes remerciements et de vous assurer, monsieur, à quel point j'ai celui d'être, etc.

« VOLTAIRE. »

Après ce premier échange de politesses quelque peu compassées, où l'on sent la hauteur du protecteur et la modestie assez mal déguisée du protégé, cinq ans s'écoulent sans que l'on retrouve de traces de correspondance entre Voltaire et Rousseau ; tout semble cependant s'être passé pour le mieux. Mais, au commencement de 1745, Rousseau soupçonnant — comme ce fut toujours d'ailleurs, dans son inquiète et malheureuse nature — qu'on a voulu le desservir auprès de Voltaire, s'empresse de lui écrire afin d'aller au-devant de toute difficulté :

« Paris, le 30 de janvier 1750.

« Monsieur,

« Un Rousseau <sup>1</sup> se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre inférieur ; un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux ; mais, n'ayant ni les talents de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré ; et je croirais l'être, si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens

1. Jean-Baptiste. On ne connaît point l'autre Rousseau ; ce n'est pas celui de Toulouse, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de Gotha.



de lettres et qu'ont pour vous ceux qui en méritent eux-mêmes.

« Je ne veux point m'étendre sur ce sujet ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face. Mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des *Fêtes de Ramire*<sup>1</sup>. Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talents naissants qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je faisais l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur sort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil; et, n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

« Depuis ce jour, j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et désespérant d'y arriver, comme vous, à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manège; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit sans crainte de me tromper: « Ces écrits qui m'élèvent l'âme et m'enflamment le courage

1. *La Princesse de Navarre.*

« ne sont point les productions d'un homme indifférent  
« pour la vertu. »

« Vous n'avez pas, non plus, bien jugé d'un républicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté; je déteste également la domination et la servitude et ne veux en imposer à personne. De tels sentiments sympathisent mal avec l'insolence; elle est plus propre à des esclaves ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

« Je vous proteste donc, monsieur, que non-seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous; mais si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,  
monsieur,

« Votre très-humble, etc.

« J.-J. ROUSSEAU, *citoyen de Genève.* »

Nous ne savons pas ce que Voltaire répondit au jeune républicain, dont la profession de foi n'était guère faite pour conquérir ses sympathies, si tant est que Voltaire ait été jamais sympathique à autre chose qu'à la haine d'autrui et de la vérité!

Rousseau avait déjà publié deux ouvrages qui avaient fait grand bruit, voire du scandale, parmi les philosophes peu faciles cependant à s'effaroucher mais qui voulaient, avant tout et pour cause, sauvegarder les apparences; la première de ces deux productions avait été couronnée, en 1750, par l'académie de Dijon, la seconde (1754) venait saper les fondements de la société civilisée. D'une part, Jean-Jacques proclamait que le progrès des arts et

des lettres avait ramené les hommes à la sauvagerie ; de l'autre, que tous les hommes étaient ou devaient être complètement égaux.

Voltaire — après avoir lu ce second ouvrage — écrivait, le 30 août 1755, à l'auteur <sup>1</sup>, sur un ton de spirituel et implacable persiflage :

« J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain <sup>2</sup> ; je vous en remercie... On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux pas non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada ; premièrement, parce que les grandes maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe <sup>3</sup> et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris ; secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être...

« Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace n'eurent la moindre part aux proscrip-

1. Cette lettre fut d'abord imprimée dans la première édition de *l'Orphelin de la Chine*, qui est de septembre 1755.

2. Le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*.

3. Le docteur Tronchin.

tions. Marius était un ignorant ; le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide lisaient peu Platon et Sophocle ; et pour ce tyran sans courage, Octave Céprias, surnommé si lâchement *Auguste*, il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres.

« Avouez que Pétrarque et Boecace ne firent pas naître les troubles de l'Italie ; avouez que le *badinage* de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemy et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les troubles de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thomas Kouli-Kan, qui ne savait pas lire..... Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent ; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles : vous êtes comme Achille, qui s'empporte contre la gloire, et comme le père Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination...

« Il faut aimer les lettres malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs ; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie... »

Voltaire semble s'être repenti aussitôt d'avoir écrit cette lettre, au milieu de laquelle il y avait des confidences peut-être dangereuses ; contre l'abbé Desfontaines, contre La Beaumelle, contre l'imputation d'avoir écrit la *Pucelle*, etc. Ne pouvant ou n'osant réclamer cette lettre à Jean-Jacques, il lui demanda la permission de la publier avec des commentaires et des affirmations indispensables, à ce qu'il dit, pour sa sécurité.

Un an après, tout semble remis au mieux entre Voltaire

et Rousseau; celui-ci écrit au châtelain des Délices une longue lettre <sup>1</sup> pour le remercier de l'envoi de ses poèmes sur le *Désastre de Lisbonne* et sur la *Religion naturelle* qu'il critique en détail; Voltaire, ne voulant pas engager une polémique, à ce sujet, lui répond très-brièvement, mais en termes bienveillants :

« Mon cher philosophe, nous pouvons, vous et moi, dans les intervalles de nos maux, raisonner en vers et en prose; mais, dans le moment présent, vous me pardonneriez de laisser là toutes ces discussions philosophiques<sup>2</sup>, qui ne sont que des amusements. Votre lettre est très-belle, mais... je suis très-malade. J'attendrai que je me porte mieux, pour oser penser avec vous. M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie... Ma petite retraite mériterait le nom qu'elle porte, si elle pouvait vous posséder quelquefois...

« Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi, malgré mes mauvaises plaisanteries <sup>3</sup>; et que, de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement.

« Je commence par supprimer toute cérémonie <sup>4</sup>. »

C'est charmant, n'est-ce pas? et ce ton de parfaite bonhomie dut mettre à l'aise le citoyen de Genève; oui, mais en même temps Voltaire publiait sous le voile de l'anonyme un petit pamphlet contre le discours de Rousseau, couronné le 9 juillet 1750 par l'académie de Dijon, sur cette question : *Le rétablissement des sciences et des arts*

1. Paris, 18 août 1756.

2. Allusion à la lettre ci-dessus, de Rousseau.

3. Voyez ci-dessus, p. 7 et 8, la lettre de Voltaire du 30 août 1755

4. Aux Délices, 12 septembre 1756.

*a-t-il contribué à épurer les mœurs* <sup>1</sup>? Le pamphlet de Voltaire est intitulé *Timon* <sup>2</sup>.

« — Dieu merci ! j'ai brûlé tous mes livres, me dit hier Timon.

« — Quoi ! tous sans exception?... que vous ont fait Cicéron et Virgile, Racine, La Fontaine, l'Arioste, Addison et Pope ?

« — J'ai tout brûlé, répliqua-t-il ; ce sont des corrupteurs du genre humain. Les maîtres de géométrie et d'arithmétique même sont des monstres. Les sciences sont le plus horrible fléau de la terre. Sans elles, nous aurions toujours eu l'âge d'or. Je renonce aux gens de lettres pour jamais, à tous les pays où les arts sont connus. Il est affreux de vivre dans des villes où l'on porte la mesure du temps en or dans sa poche, où l'on a fait venir de la Chine de petites chenilles pour se couvrir de leur duvet, où l'on entend cent instruments qui s'accordent, qui enchantent les oreilles, et qui bercent l'âme dans un doux repos. Tout cela est horrible, et il est clair qu'il n'y a que les Iroquois qui soient gens de bien ; encore faut-il qu'ils soient loin de Québec, où je soupçonne que les damnables sciences de l'Europe se sont introduites. »

« Quand Timon eut bien évaporé sa bile, je le priai de me dire sans humeur ce qui lui avait inspiré tant d'aversion pour les belles-lettres...

1. *Timon*, qui évidemment est une réponse au discours de J.-J. Rousseau, doit être de 1750. Cependant la plus ancienne impression que l'on connaisse est de 1756, dans le volume intitulé : *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*.

2. Timon le Misanthrope était de Collyte, bourg de l'Attique, qui fut aussi la patrie de Platon. On voit, d'après le témoignage que lui rend Platon lui-même, son contemporain (*Phédon*, p. 67, édit. de 1602), que la haine de Timon pour ses semblables, dont le souvenir est aujourd'hui inséparable de son nom, fut excitée en lui par la fausseté et l'ingratitude des hommes.

« Je vis que cet homme avait commencé par haïr l'abus des arts et qu'il était parvenu enfin à haïr les arts mêmes. Vous conviendrez, me disait-il, que l'industrie donne à l'homme de nouveaux besoins. Ces besoins allument les passions, et les passions font commettre tous les crimes. L'abbé Suger gouvernait fort bien l'État dans les temps d'ignorance ; mais le cardinal de Richelieu, qui était théologien et poète, fit couper plus de têtes qu'il ne fit de mauvaises pièces de théâtre. A peine eut-il établi l'Académie française que les Cinq-Mars, les de Thou, les Marillac passèrent par la main du bourreau. Si Henri VIII n'avait pas étudié, il n'aurait pas envoyé deux de ses femmes sur l'échafaud. Charles IX n'ordonna les massacres de la Saint-Barthélemy que parce que son précepteur Amyot lui avait appris à faire des vers ; et les catholiques ne massacrèrent en Irlande trois à quatre mille familles de protestants que parce qu'ils avaient appris à fond la *Somme* de saint Thomas.

« — Vous pensez donc, lui dis-je, qu'Attila, Genséric, Odoacre et leurs pareils avaient étudié longtemps dans les universités ?

« — Je n'en doute nullement, me dit-il, et je suis persuadé qu'ils ont beaucoup écrit en vers et en prose ; sans cela, auraient-ils détruit une partie du genre humain ? Ils lisaient assidûment les casuistes et la morale relâchée des Jésuites, pour calmer les scrupules que la nature sauvage donne toute seule. Ce n'est qu'à force d'esprit et de culture qu'on peut deviner méchant. Vivent les sots pour être honnêtes gens ! »

« Il fortifia cette idée par beaucoup de raisons capables de faire remporter un prix dans une académie. Je le laissai dire. Nous partîmes pour aller souper à la campagne...

« Au coin d'un bois, nous fûmes rencontrés par des voleurs et dépouillés de tout impitoyablement. Je deman-

dai à ces messieurs dans quelle université ils avaient étudié. Ils m'avouèrent qu'aucun d'eux n'avait jamais appris à lire.

« Après avoir été ainsi volés par des ignorants, nous arrivâmes presque nus dans la maison où nous devions souper. Elle appartenait à un des plus savants hommes de l'Europe. Timon, suivant ses principes, devait s'attendre à être égorgé. Cependant il ne le fut point; on nous habilla, on nous prêta de l'argent, on nous fit la plus grande chère; et Timon au sortir du repas demanda une plume et de l'encre pour écrire contre ceux qui cultivent leur esprit. »

Dès lors Rousseau semble être devenu la bête noire de Voltaire; nous allons à l'instant savoir pourquoi. Voltaire avait le goût effréné, la manie du théâtre; aux Délices, il jouait la comédie et la tragédie, — ses œuvres naturellement de préférence à toutes autres; — et ce plaisir y attirait la foule de Genève et des environs, à plusieurs lieues à la ronde. Cela le mit mal et très-mal avec les magistrats et les pasteurs calvinistes, le brouilla avec Rousseau et acheva de le rendre odieux à Genève.

Jean-Jacques, en 1756, avait secondé ses concitoyens dans leur lutte contre Voltaire. L'année suivante, Dalember, mandé aux Délices sous prétexte de consulter Tronchin, écrivit sous la dictée de Voltaire le fameux article *Genève de l'Encyclopédie*, où était exprimé le regret que Genève n'eût pas de représentations théâtrales. Rousseau vit bien d'où partait le coup et rédigea sa *Lettre sur les spectacles*<sup>1</sup>, adressée à Dalember, mais dirigée contre

1. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à M. Dalember, sur son article GENÈVE, dans le septième volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie dans cette ville. 1758, in-8°.



Voltaire. Cette lettre était une inconséquence de la part d'un auteur d'opéras <sup>1</sup> et de mauvaises comédies <sup>2</sup>, et Voltaire aura soin de la relever; elle ne le mit pas moins dans une vive irritation.

« Est-il vrai — écrivait-il à Dalemberl en 1758 <sup>3</sup> — que Jean-Jacques écrit contre vous et qu'il renouvelle la querelle de l'article de *Genève*? On dit bien plus, on dit qu'il pousse le sacrilège jusqu'à s'élever contre la comédie... Voilà l'autel du dieu inconnu à qui cette nouvelle Athènes sacrifie. Rousseau en est le Diogène, et, du fond de son tonneau, il s'avise d'aboyer contre nous. Il y a en lui double ingratitude. Il attaque un art qu'il a exercé lui-même et il écrit contre vous qui l'avez accablé d'éloges. »

La guerre est déclarée, mais jusqu'ici pourtant ce ne sont encore que des escarmouches; Voltaire s'abrite — suivant sa coutume — derrière le pseudonyme. Ainsi, dans le *Plaidoyer de Ramponneau, prononcé par lui-même devant ses juges* <sup>4</sup>, on lit ces lignes déjà passablement virulentes :

« Si la cour eût pu lire un petit livre que Jean-Jacques, indigné de sa gloire et honteux d'avoir travaillé

1. *Les Muses galantes, le Devin du village, etc.*

2. *Narcisse ou l'Amant de lui-même.*

3. Aux Délices, 2 septembre.

4. Ramponneau, cabaretier de la Courtille, vendait, en 1760, de très-mauvais vin à très-bon marché. Le peuple y courait en foule; cette affluence extraordinaire excita la curiosité des oisifs de la bonne compagnie. Ramponneau devint célèbre. Gaudou, entrepreneur de spectacles, s'imagina qu'il ferait fortune s'il pouvait montrer Ramponneau sur son théâtre; le marché se conclut: mais Ramponneau, s'apercevant qu'il lui était désavantageux, refusa de tenir ses engagements. Ce procès produisit quelques facéties, parmi lesquelles celle-ci, dirigée contre J.-J. Rousseau.

pour les spectacles, a lâché contre les spectacles mêmes. elle verrait que ce Rousseau préfère hautement les marchands de vin aux histrions. Il ne veut pas que dans sa patrie il y ait des comédies, mais il y veut des cabarets; il regrette ce beau jour de son enfance où il vit tous les Genevois ivres. »

Rousseau prit la chose au vif et, s'indignant tout de bon, il écrivit <sup>1</sup> à Voltaire :

« Je ne vous aime point, monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère... Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu... Adieu, monsieur. »

Dès ce moment, Voltaire chercha dans le monde entier des ennemis à Rousseau, et il se mit à l'écraser sous un tas de libelles, comme les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* <sup>2</sup>, les *Idées républicaines* <sup>3</sup>, le *Sentiment des citoyens*, etc. <sup>4</sup>, sans préjudice des nombreuses mentions que lui consacra son incessante et volumineuse correspondance, à partir de 1761.

« Je parcours un roman du citoyen de Genève <sup>5</sup>, moi-

1. Montmorency, 17 juin 1760.

2. 1761.

3. 1762.

4. 1764.

5. *Julie ou la Nouvelle Héloïse*.

tié galant, moitié moral, où il n'y a ni galanterie, ni vraie morale, ni goût, et dans lequel il n'y a d'autre mérite que celui de dire des injures à notre nation <sup>1</sup>.

« Et le roman de Jean Jacques? A mon gré, il est sot, bourgeois, impudent, ennuyeux .

« Pour Jean-Jacques, ce n'est qu'un misérable qui a abandonné ses amis, et qui mérite d'être abandonné de tout le monde... C'est dommage, car il était né avec quelques demi-talents, et il aurait eu peut-être un talent tout entier, s'il avait été docile et honnête <sup>2</sup>.

« C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère. Cet archi-fou, qui aurait pu être quelque chose s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part; il écrit contre les spectacles, après avoir fait une mauvaise comédie <sup>3</sup>; il écrit contre la France, qui le nourrit; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer; il abandonne ses amis; il m'écrit, à moi, la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il me mande, en propres mots : « Vous avez corrompu Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné; » comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile... Je n'ai point fait de réponse à sa lettre. M. de Ximenès a répondu pour moi et a écrasé son misérable roman <sup>4</sup>. Si Rousseau avait été un homme raisonnable à qui on ne pût reprocher qu'un mauvais livre, il n'aurait pas été traité ainsi <sup>5</sup>.

1. Ferney, à l'abbé d'Olivet, 22 janvier 1761.

2. Ferney, à d'Argental, 26 janvier 1761.

3. Ferney, à M<sup>me</sup> d'Épinay, 19 février 1761.

4. *Narcisse ou l'Amant de lui-même*.

5. « Ximenès — dit Beuchot, — laissa mettre son nom aux *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, qui sont de Voltaire. » (Note de Beuchot sur la page 338 du tome IX de la *Correspondance de Voltaire*.)

6. Ferney, à Dalember, 19 mars 1761.

« Voilà donc Jean-Jacques politique <sup>1</sup> ; nous verrons s'il gouvernera l'Europe comme il a gouverné la maison de M<sup>me</sup> de Wolmar. C'est un étrange fou... Il m'offense de gaieté de cœur, moi qui lui avais offert non pas un asile, mais ma maison, où il aurait vécu comme mon frère... Je demande si, quand un détracteur de Corneille, de Racine, de Molière, fait un roman dont le héros va dans un mauvais lieu, il ne mérite pas bien le mépris dont M. de Ximènes daigne l'accabler <sup>2</sup> ?

« A l'égard de Jean-Jacques, s'il n'était qu'un inconséquent, un petit bout d'homme pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal ; mais qu'il ait ajouté à l'impertinence de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village, avec des pédants sociniens, pour m'empêcher d'avoir un théâtre à Tournay... c'est l'action d'un coquin, et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon s'il m'avait joué un pareil tour ; à plus forte raison, du laquais de Diogène. Je n'aime ni ses ouvrages ni sa personne, et son procédé est haïssable. Ce n'est qu'un polisson malfaisant <sup>3</sup>.

« Qu'un Jean-Jacques, un valet de Diogène, erie du fond de son tonneau contre la comédie, après avoir fait des comédies (et même détestables) ; que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie ; qu'il se donne l'air d'aimer sa patrie (qui se moque de lui) ; qu'enfin, après avoir changé trois fois de religion, ce misérable fasse une brigue pour empêcher le peu de Genevois qui ont des talents de venir les exercer dans ma maison : tous ces traits rassemblés forment le portrait du fou le plus méprisable que j'aie jamais connu.

1. J.-J. Rousseau venait de publier son *Extrait du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre*, 1761, in-8°.

2. Ferney, à Damilaville, 19 mars 1761.

3. Ferney, à Dalember, 20 avril 1761.

M. le marquis de Ximenès a daigné s'abaisser jusqu'à couvrir de ridicule son ennuyeux et impertinent roman. Ce roman est un libelle fort plat contre la nation qui donne à l'auteur de quoi vivre; et ceux qui ont traité les quatre jolies lettres de M. de Ximenès de libelles ont extravagué. Un homme de condition est au moins en droit de réprimer l'insolence d'un J.-J. qui imprime *qu'il y a vingt contre un à parier que tout gentilhomme descend d'un fripon*<sup>1</sup>.

« Voilà ce que je pense hautement et ce que je vous prie de dire à M. Diderot. Il ne doit pas être à se repentir d'avoir apostrophé ce pauvre homme comme grand homme et de s'être écrié : *O Rousseau!* dans un dictionnaire<sup>2</sup>. Il se trouve, à la fin de compte, que : *O Rousseau!* ne signifie que : *O insensé!* Il faut connaître ses gens avant de leur prodiguer des louanges. J'écris tout ceci pour vous...

« Vous me trouverez un peu de mauvaise humeur; mais comment voulez-vous que je ne sois pas outré? Je bâtis un joli théâtre à Ferney, et il se trouve un Jean-Jacques, dans un village de France, qui se ligue avec deux coquins, prêtres calvinistes, pour empêcher un bon acteur de jouer chez moi... Le polisson! le polisson! s'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau, avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes<sup>3</sup>. »

Voici l'apostrophe de Diderot à Rousseau, qui avait si fort irrité Voltaire et changé sa mauvaise humeur en fureur :

« O Rousseau, mon cher et digne ami, je n'ai jamais

1. *Nouvelle Héloïse*, 1<sup>re</sup> partie, lettre LXII.

2. Au mot *Encyclopédie*.

3. Ferney, à Damilaville, 22 avril 1761.

eu la force de me refuser à ta louange : j'en ai senti croître mon goût pour la vérité et mon amour pour la vertu. »

La vérité et la vertu à propos de ce polisson de Rousseau qui a empêché M. de Voltaire de jouer tranquillement la comédie aux Délices et ailleurs ! Et puis, quelques lignes plus loin, ce petit passage qui (comme le pavé de l'ours) atteint en pleine poitrine le même Voltaire :

« Je hais cent fois plus les satires dans un ouvrage que les éloges ne m'y plaisent : les personnalités sont odieuses en tout genre d'écrire ; on est sûr d'amuser le commun des hommes, quand on s'étudie à repaître sa méchanceté. »

*Amuser le commun des hommes*, c'était tout ce que voulait Voltaire, rien de plus !

Voltaire avait donc contre Rousseau deux principaux griefs : d'avoir voulu empêcher son théâtre et d'avoir refusé de se mettre à sa suite, deux crimes également impardonnables, que l'histriion, que le patriarche lui fit cruellement expier, particulièrement en 1761 d'abord, puis en 1762.

En 1761 parurent sous le nom d'un assez piètre littérateur, le marquis de Ximenès, des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*. Ces lettres, au nombre de quatre, virent le jour en février 1761<sup>1</sup> ; le nom du *marquis de Ximenès* n'est pas sur le frontispice, mais est au bas de la première lettre : cependant ces lettres ne sont pas de Ximenès ; leur auteur est Voltaire. Fréron le savait lorsque, en en rendant compte dans

1. In-8° de 29 pages.

*l'Année littéraire* <sup>1</sup>, il dit qu'« il n'est pas possible qu'un homme qui a du goût, de l'esprit et de l'honnêteté se soit abandonné à de pareilles indécences contre M. Rousseau ».

Voltaire écrivait à d'Argental, le 16-18 février 1761, à l'occasion de ces lettres : « Mandez-moi qui les a faites, ô mes anges ! vous qui avez le nez fin. » Il écrivait à Damilaville le 18 février : « Le marquis de Ximenès n'a fait aucune difficulté d'y mettre son nom. » Nous pourrions aussi citer les lettres à Damilaville, des 27 février, 19 mars, 22 avril ; à M<sup>me</sup> de Fontaine, du 27 février ; à Cideville, du 26 mars.

« Ximenès, qui n'est mort qu'en 1817, et à qui je parlai un jour des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, me dit qu'il n'en était pas l'auteur... Je ne suis pas le seul (c'est Beuchot qui parle ici <sup>2</sup>), à qui le marquis ait fait cette déclaration que confirmait un manuscrit possédé par M<sup>me</sup> Dufour de Villeneuve, sœur de Naigeon. »

Il serait difficile de reproduire quelque chose des deux premières lettres, à cause des longueurs et surtout de la erudité de la plupart des détails empruntés au roman même de Rousseau. Voici la conclusion de la deuxième lettre :

« Toutes ces grandes aventures sont ornées de magnifiques lieux communs sur la vertu. Jamais fille perdue ne prêcha plus, et jamais valet libertin ne fut plus philosophe. Jean-Jacques a trouvé l'heureux secret de mettre

1. 1761, tome VI, p. 350.

2. Edition des *Œuvres de Voltaire*, tome XL (IV des *Mélanges*), p. 205 et 206.

dans ce beau roman de six tomes trois à quatre pages de faits et environ mille de discours moraux. Ce n'est ni *Télémaque*, ni la *Princesse de Clèves*, ni *Zaïde* : c'est JEAN-JACQUES tout pur. »

Voici le début et des fragments de la troisième lettre :

« En parcourant le roman de Jean-Jacques, nous avons bien vu qu'il n'avait nulle intention de faire un roman... Jean-Jacques a voulu seulement, sous le titre de la *Nouvelle Héloïse*, instruire notre nation et la célébrer pour le prix des bontés qu'il a toujours reçues d'elle.

« Ses instructions sont admirables. Il nous propose d'abord de nous tuer, et il prétend que saint Augustin est le premier qui ait jamais imaginé qu'il n'était pas bien de se donner la mort. Dès qu'on s'ennuie, selon lui, il faut mourir ! Mais, maître Jacques, c'est bien pis quand on ennue ! Que faut-il faire alors ? Réponds-moi.

« Si on t'en croyait, tout le petit peuple de Paris prendrait vite congé de ce monde ; ce n'est que dans le pays de Vaud qu'on doit avoir envie de vivre et de rire ; mais à Paris, le riche, dit-il, arrache un reste de pain noir à l'opprimé qu'il feint de plaindre en public.

« Il est étrange, monsieur, que Jean-Jacques ne sache pas que personne ne mange de pain bis à Paris, qu'il y est inconnu et qu'il s'en faut beaucoup que M. Volmar, et son baron, et sa Julie aient mangé du pain aussi blanc qu'en mange le dernier des pauvres de Paris. C'est une des choses qui étonne le plus les étrangers dans notre vaste et opulente ville...

« Il n'est pas plus content de nos hôtels et de ce qui s'y passe que des réduits des artisans. « De quelque sens, « dit-il, qu'on envisage les choses, tout n'est ici que jargon ; l'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de



« bonnes actions, mais eelui qui dit de belles choses. » Ah ! mon doux ami, erois au moins que ceux qui ont donné le couvert, le vêtement, la nourriture à un seigneur étranger venu de Genève pensaient au moins faire une bonne action. »

La quatrième lettre se termine d'une façon assez plaisante par le récit de la mésaventure arrivée à Rousseau, rencontré et fustigé à coups d'archet par les symphonistes de l'Opéra pour avoir outragé la musique française ; le citoyen de Genève est fort en peine, lorsque survient Rameau, qui dit aux violons acharnés sur le triste sire :

« — Ne vous fâchez pas, messieurs ; c'est un pauvre fou, qui n'est pas si méchant qu'on le eroit ; sa folie consiste dans les inconséquences et dans une vanité dont aucun barbier n'approcha jamais. Il a fait une mauvaise comédie, et il a écrit contre la comédie ; il a publié que le théâtre de Paris corrompait les mœurs, et il vient de donner au public un roman d'*Héloïse*... Il est allé à Genève abjurer la religion catholique pour vivre en France. Le pauvre homme a fait lui-même de la musique française, que j'ai eu la bonté de corriger. Il a imprimé, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, quelques âneries sur l'harmonie, qu'il m'a fallu eneoire relever ; et pour récompense il écrit contre moi... Il faut pardonner à un pauvre homme qui a le cerveau blessé. Il s'est mis dans un tonneau, qu'il a eru être eelui de Diogène, et pense de là être en droit de faire le cynique ; il erie de son tonneau aux passants : « Admirez mes haillons. » La seule manière de le punir est de ne regarder ni sa personne ni son tonneau ; il vaut mieux l'ignorer que de le battre. »

« Ce discours sensé apaisa l'orchestre : mais il ne corrigea pas Jean-Jacques. »

L'apparition de l'*Émile*, de Rousseau, était impatiemment attendue par Voltaire ; à la date du 28 mai 1762, il écrivait à Damilaville :

« Je n'ai point encore cette *Éducation* <sup>1</sup> de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde : je l'aurai incessamment. Je sais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'ingratitude et d'insolence. »

Cela commence bien et fait pressentir le reste.

Les injures ne suffirent pas à Voltaire. Comme, en ce temps-là, Choiseul songeait à détruire Genève, ou à la ruiner par l'établissement rival de Versoix, Voltaire suggéra aux magistrats ses commensaux qu'ils feraient un acte de politique agréable au ministre en condamnant *Émile*, déjà condamné par le Parlement.

En effet *Émile* fut brûlé à Genève. Joie immense, intarissable, implacable du châtelain des Délices :

« Le *Contrat social* a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Émile* ; et Jean-Jacques a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire <sup>2</sup>.

« Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la

1. *Émile ou de l'Éducation*.

2. A Damilaville, 25 juin 1762.

personne de son plat *Émile* et banni du canton de Berne, où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'Érostrate, ayant rencontré le chien de Diogène, fit des petits, dont Jean-Jacques est descendu endroite ligne <sup>1</sup>. »

Est-ce assez épouvantable? Mais voici le comble de l'infamie :

« O comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner <sup>2</sup> ! »

Ce qui revient à dire : « O si Rousseau avait voulu se mettre à ma suite, se laisser enchaîner et surtout ne pas protester contre ma salle de spectacle! A cette double condition, il aurait obtenu que tous ses écrits circulasent en paix. »

Et vite quelques pamphlets, sous le masque de l'anonyme, pour mieux enfoncer le trait dans la blessure qui ne saigne pas encore assez, au gré de Voltaire. D'abord *l'Homme aux quarante écus*.

« Pardonnons à ce pauvre Jean-Jacques, lorsqu'il n'écrit que pour se contredire, lorsque, après avoir donné une comédie sifflée <sup>3</sup> sur le théâtre de Paris, il injurie ceux qui en font jouer à cent lieues de là; lorsqu'il cherche des protecteurs et qu'il les outrage; lorsqu'il déclame

1. A Cideville, 21 juillet 1762.

2. A Damilaville, 31 juillet 1762.

3. *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, comédie en un acte, en prose, jouée une seule fois au Théâtre-Français, le 18 décembre 1752.

contre les romans et qu'il fait des romans dont le héros est un sot précepteur qui reçoit l'aumône d'une Suissesse... et qui va dépenser son argent dans un mauvais lieu de Paris : laissons-le croire qu'il a surpassé Fénelon et Xénophon, en élevant un jeune homme de qualité dans le métier de menuisier ; ces extravagantes platitudes ne méritent pas un décret de prise de corps ; les Petites-Maisons suffisent avec de bons bouillons, de la saignée et du régime <sup>1</sup>. »

Après l'*Homme aux quarante écus*, les *Idées républicaines*, par un membre d'un corps. Ce pamphlet vise surtout le *Contrat social*, de Rousseau ; quelques citations, des plus importantes :

« On dit, dans ce *Contrat social* <sup>2</sup>, que « la monarchie « ne convient qu'aux nations opulentes ; l'aristocratie, « aux États médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur ; la « démocratie, aux États petits et pauvres. »

« Mais au xiv<sup>e</sup> siècle, au xv<sup>e</sup> et au commencement du xvi<sup>e</sup>, les Vénitiens étaient le seul peuple riche ; ils ont encore beaucoup d'opulence ; cependant Venise n'a jamais été et ne sera jamais une monarchie. La république romaine fut très-riche depuis les Scipions jusqu'à César. Lucques est petite et peu riche et est une aristocratie ; l'opulente et ingénieuse Athènes était un État démocratique...

« Le même écrivain, en parlant des différents systèmes de gouvernement, s'exprime ainsi : « L'un trouve beau « qu'on soit craint des voisins. L'autre aime mieux qu'on « en soit ignoré. L'un est content quand l'argent circule ; « l'autre exige que le peuple ait du pain <sup>3</sup>. »

1. *L'Homme aux quarante écus*, X. des proportions.

2. Livre III, chapitre VII.

3. Livre III, chapitre IX.

« Tout cet article semble puéril et contradictoire. Comment peut-on être ignoré de ses voisins ? Comment est-on en sûreté si vos voisins ignorent qu'il y a du danger à vous attaquer ? Et comment le même État qui pourrait se faire craindre pourrait-il être ignoré ? Et comment le peuple peut-il avoir du pain sans que l'argent circule ? La contradiction est manifeste.

« A l'instant que le peuple est légitimement assemblé « en corps souverain, toute juridiction du gouvernement « cesse, la puissance exécutive est suspendue, etc.<sup>1.</sup> » Cette proposition du *Contrat social* serait pernicieuse, si elle n'était d'une fausseté et d'une absurdité évidentes. Lorsqu'en Angleterre le Parlement est assemblé, nulle juridiction n'est suspendue ; et dans le plus petit État, si pendant l'assemblée il se commet un meurtre, un vol, le criminel est et doit être livré aux officiers de la justice. Autrement une assemblée du peuple serait une invitation solennelle au crime.

« Dans un État vraiment libre, les citoyens font tout « avec leurs bras et rien avec de l'argent<sup>2.</sup> » Cette thèse du *Contrat social* n'est qu'extravagante. Il y a un pont à construire, une rue à paver ; faudra-t-il que les magistrats, les négociants et les prêtres pavent la rue et construisent le pont ? L'auteur ne voudrait pas assurément passer sur un pont bâti par leurs mains : cette idée est digne d'un précepteur qui, ayant un jeune gentilhomme à élever, lui fit apprendre le métier de menuisier : mais tous les hommes ne doivent pas être manœuvres.

« Les dépositaires de la puissance exécutive ne sont « point les maîtres du peuple, mais ses officiers... il peut les « établir et les destituer quand il lui plaît... il n'est point

1. Livre III, chapitre xiv.

2. Livre III, chapitre xv.

« question pour eux de contracter, mais d'obéir <sup>1</sup>. »

« Il est vrai que les magistrats ne sont pas les maîtres du peuple ; ce sont les lois qui sont maîtresses : mais le reste est absolument faux ; il l'est dans tous les États, il l'est chez nous... Nous n'avons pas le droit de destituer les officiers de l'État *quand il nous plaît* ; ce droit serait le code de l'anarchie. Le roi de France lui-même, quand il a donné des provisions à un magistrat, ne peut le destituer qu'en lui faisant son procès. Le roi d'Angleterre ne peut ôter une pairie qu'il a donnée... On ne destitue les magistrats amovibles qu'après le temps de leur exercice. Il n'est pas plus permis de casser un magistrat par caprice que d'emprisonner un citoyen par fantaisie...

« Si on se donnait la peine de lire attentivement ce livre du *Contrat social*, il n'y a pas une page où l'on ne trouvât des erreurs ou des contradictions...

« On a brûlé ce livre chez nous. »

Le *Contrat social* n'a pas été brûlé en France, mais il l'a été à Genève ; et c'est un Genevois qui est censé parler dans les *Idées républicaines*. Et pour mieux se déguiser, se masquer tout à fait, Voltaire fait de l'indignation contre cet auto-da-fé politique :

« L'opération de brûler le *Contrat social* a été aussi odieuse peut-être que celle de le composer. Il y a des choses qu'il faut qu'une administration sage ignore. Si ce livre était dangereux, il fallait le réfuter. Brûler un livre de raisonnement, c'est dire : Nous n'avons pas assez d'esprit pour lui répondre. Ce sont les livres d'injures qu'il faut brûler et dont il faut punir sévèrement les auteurs, parce qu'une injure est un délit. »

1. Livre III, chapitre XVIII.

En jugeant ainsi Rousseau, Voltaire se juge et se condamne lui-même, en entassant paradoxes sur contradictions; car, en excitant les magistrats de Genève à brûler l'*Émile*, il les poussait — par une conséquence nécessaire et fatale — à brûler le *Contrat social*, du même auteur.

Dans sa correspondance, l'année suivante (1763), Voltaire revient encore — et toujours et sans cesse — sur l'*Émile* et son auto-da-fé; on dirait qu'il a peur que tout cela ne soit pas assez connu à Paris; on sent qu'il veut amener la magistrature française contre Rousseau, comme il a fait celle de Genève.

« Je ne sais — écrit-il au marquis d'Argence de Dirac <sup>1</sup> — si le dernier ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, intitulé *Émile*, est parvenu jusqu'à vous. Il est vrai que dans ce livre, qui est un plan d'éducation, il y a bien des choses ridicules et absurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier : voilà le fond de ce livre; mais il introduit au troisième tome un vicaire savoyard, qui sans doute était vicaire du curé Jean Meslier <sup>2</sup>. Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne...

1. 22 avril 1763.

2. Allusion à un écrit impie de Voltaire, *Extrait des sentiments de Jean Meslier* (1762). Naigeon ayant, dans l'*Encyclopédie méthodique (Philosophie, tome III, article MESLIER)*, fait imprimer l'*Extrait* sous le nom de Voltaire, Beuchot l'admit, en 1817, dans une édition in-12 des Œuvres du patriarche de Ferney. « Il ne peut — dit Beuchot — y avoir aucun doute sur l'auteur de l'*Extrait*, d'après ce que Voltaire écrivait à Damilaville, le 8 février 1762 : « On ne sait qui a fait l'*Extrait*; mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original; » et à d'Alembert, le 25 du même mois : « Il part un exemplaire pour vous; le bon grain était étouffé dans l'ivraie de son in-folio; un bon Suisse l'a extrait très-fidèlement. » (Cs. Beuchot, tome XL de son édition des Œuvres de Voltaire, p. 390.) « Le vieux Suisse, le Suisse, » est la signature d'un assez grand nombre de lettres de Voltaire. »

« Vous avez su que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre Jean-Jacques; que Jean-Jacques, poursuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève sa patrie, brûlé à Berne, c'est-à-dire dans la personne de son livre, s'est retiré dans un désert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse. »

Le ton impie du *Vicaire savoyard* réconcilie un moment Voltaire avec Rousseau; mais l'éloge est largement tempéré par la grosse injure qui y fait dissonance :

« Dieu bénit nos travaux. Jean-Jacques l'apostat n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire savoyard* <sup>1</sup>. »

Puis il fait des avances indirectes à Rousseau pour le ramener au bercail, c'est-à-dire dans l'esclavage plus ou moins doré des Délices, et il écrit à Damilaville, avec une pitié hypocrite :

« Je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite <sup>2</sup>!

« Je n'ai point lu cette lettre de Jean-Jacques <sup>3</sup> dont vous me parlez. Moi, persécuteur! moi, violent persécuteur! C'est Jeannot Lapin à qui on fait accroire qu'il est un foudre de guerre. Il y a deux ans que Jean-Jacques, auteur de quelques comédies, s'avisait d'écrire contre la comédie... Il ajouta à cette saillie celle de m'écrire <sup>4</sup> que

1. A Damilaville, 12 juillet 1763.

2. A Damilaville, 14 mars 1764.

3. C'est la lettre de J.-J. Rousseau, du 28 mai 1764, où il appelle Voltaire *le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs*.

4. Le 17 juin 1760; voyez ci-dessus, p. 14.



je corrompais sa patrie en faisant jouer la comédie chez moi, en France, à deux lieues de Genève. Je ne lui fis point de réponse. Il s'imagina que j'étais fort piqué contre lui, quoiqu'il dût savoir que les choses absurdes ne peuvent fâcher personne. Croyant donc m'avoir offensé, il s'est allé mettre dans la tête que je m'étais vengé et que j'avais engagé les magistrats de Genève à condamner sa personne et son livre. Cette idée, comme vous le voyez, est encore plus absurde que sa lettre. Que voulez-vous? Il faut avoir pitié des infortunés à qui la tête tourne; il est trop à plaindre pour qu'on puisse se fâcher contre lui<sup>1</sup>. »

Nous savons à quoi nous en tenir sur ces protestations et ces démentis de Voltaire.

« Ce malheureux Rousseau n'est fidèle qu'à son caprice et à son amour-propre. C'était assurément l'homme le plus capable de rendre de grands services; mais Dieu l'a abandonné. Son *Vicaire savoyard* pouvait faire du bien; mais cela est noyé dans un roman absurde qu'on ne peut lire. Enfin ce malheureux s'est rendu indigne de la bonne cause. J'ai été très-fâché de l'excès de folie qui l'a porté à imprimer que je le persécutais<sup>2</sup>; il est bien triste qu'un homme qui a passé quelque temps pour notre frère fasse accroire qu'un de nous le persécute. Mais que voulez-vous? Ce pauvre homme m'ayant offensé s'est imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faiblesses de ce pauvre fou est de mentir impudemment<sup>3</sup>. »

« Votre petit écervelé de Jean-Jacques n'a fait qu'une

1. A d'Aquin de Château-Lyon, 22 juin 1764.

2. Voyez ci-dessus, p. 28, note 3.

3. A Damilaville, 6 juillet 1764.

bonne chose en sa vie, c'est son *Vicaire savoyard*... Le pauvre diable (*Rousseau*) est pétri d'orgueil, d'envie, d'inconséquences, de contradictions et de misère. Il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs : il faudrait que je fusse aussiméchant qu'il est fou pour le persécuter... Il s'imagine que je me suis vengé parce qu'il m'a offensé. Vous savez qu'il m'écrivit <sup>1</sup>, dans un de ses accès de folie, que « je corrompais les mœurs de sa chère république », en donnant quelquefois des spectacles à Ferney, qui est en France. Sa chère république donna depuis un décret de prise de corps contre sa personne ; mais comme je n'ai pas l'honneur d'être procureur général de la *parvulissime*, il me semble qu'il ne devrait pas s'en prendre à moi. J'ai peur, physiquement parlant, pour la cervelle : cela n'est pas trop à l'honneur de la philosophie <sup>2</sup>... »

« Ce Jean-Jacques vient de traiter le conseil de Genève comme il a traité Christophe de Beaumont <sup>3</sup>. Il veut mettre le feu dans sa patrie <sup>4</sup> avec les étincelles du bûcher sur lequel on a brûlé son *Émile*. Je crois qu'il s'at-

1. Voyez ci-dessus, p. 14.

2. A Dalember, 16 juillet 1764.

3. Cet archevêque de Paris avait, dans son mandement très-éloquent, condamné le livre de *l'Émile* (1762, in-4°). Rousseau répondit au prélat par une lettre ainsi intitulée : *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, etc.* (1763, in-8°.)

4. Allusion aux *Lettres de la montagne*, que Rousseau venait de publier. « C'est — écrit Voltaire (à d'Argental, 23 décembre 1764) — un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des Genevois... Il y souffle le feu de la discorde ; il excite tous les petits ordres de ce petit État les uns contre les autres ; et, à la première lecture, on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien et que le tocsin de Rousseau ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, soit pour vous amuser, soit pour vous prier d'engager M. le duc de Praslin à mettre le holà. »

tirera quelque méchante affaire. Il n'est ni philosophe ni honnête homme ; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands services à la bonne cause <sup>1</sup>.

« Les gens de bien — écrit-il encore à Damilaville <sup>2</sup> — doivent savoir que Jean-Jacques a fait un gros libelle <sup>3</sup> contre la parvulissime république de Genève, dans l'intention de soulever le peuple contre les magistrats. Le conseil de Genève est occupé à examiner le livre et à voir quel parti il convient de prendre.

« Dans ce libelle, Jean-Jacques, fâché qu'on ait brûlé *Émile*, m'accuse d'être l'auteur du *Sermon des Cinquante* <sup>4</sup>. Ce procédé n'est pas assurément d'un philosophe ni d'un honnête homme... Vous remarquerez que, pendant que Jean-Jacques faisait cette belle manœuvre à Genève, il faisait imprimer le *Sermon des Cinquante* et d'autres brochures par son libraire d'Amsterdam, Marc Michel Rey, sous le titre de *Collection complète des Œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'est pas honnête.

« Mon cher frère <sup>5</sup> avait bien raison de me dire, quand Jean-Jacques maltraita si fort les philosophes dans son roman d'*Émile*, que cet homme était l'opprobre du parti... Le sang que Jean-Jacques a dans les veines est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde parce qu'il est un des plus méchants. »

Oni, Voltaire, — quoi qu'il en dise et en dépit du grief de diffamation qu'il veut intenter à cet égard, — Voltaire

1. A Damilaville, 26 décembre 1764.

2. 31 décembre 1764.

3. *Lettres écrites de la montagne*.

4. Ce pamphlet, profondément impie, parut en 1762.

5. Damilaville lui-même.

est l'auteur du *Sermon des Cinquante*, comme le prouvent très-bien Condorcet et Beuchot. « Cet ouvrage est précieux (dit Condorcet)<sup>1</sup> : c'est le premier où M. de Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut peu de temps après la *Profession de foi du vicaire savoyard*. M. de Voltaire... surpassa bientôt Rousseau en hardiesse. »

« Il est question du *Sermon des Cinquante* dans une lettre de Voltaire à M<sup>me</sup> de Fontaine, du 11 juin 1761 ; mais j'ai déjà dit que plusieurs lettres de Voltaire avaient été refondues en une seule ; ce qui ne permet pas de les admettre toujours comme autorité... L'édition du *Sermon* que je regarde comme la première est un in-8° de 27 pages, portant le millésime de 1749... L'édition du *Sermon des Cinquante*, en 27 pages in-8°, me paraît être sortie des mêmes presses que les premières éditions de l'*Extrait des sentiments de Jean Meslier*, et peut-être du même temps. J'ai donc cru pouvoir placer le *Sermon* en 1762... Une lettre de Voltaire à Damilaville, du 10 octobre 1762, doit avoir été écrite vers le temps où parut l'édition en 27 pages. »

Ainsi s'exprime Beuchot<sup>2</sup> et ainsi se trouve levé tout doute relativement au *Sermon des Cinquante* dont la paternité doit être attribuée à Voltaire et non à un autre de ses contemporains.

1. *Œuvres de Voltaire* (édit. Beuchot), tome XL, p. 602.

2. Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, *ib.*, *ibid.*, *ut sup.*

## VOLTAIRE JUGE DE ROUSSEAU

## II

*Lettres écrites de la montagne.* — *Le Sentiment des citoyens.* — Un réquisitoire en forme. — Rousseau se compare à Jésus-Christ. — Lettre de Voltaire à la maréchale de Luxembourg. — Encore le théâtre de Ferney. — Une chandelle au diable. — Lettre de Dalemberst sur la bronillerie de Jean-Jacques et de Hume. — Lettre de Voltaire à Hume. — Rousseau et le prédicant Montmolin. — Une communion du citoyen de Genève. — Un démenti et une affirmation de Rousseau. — *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume.* — *La Lettre du docteur Pansophe.* — Philosophe et menuisier. — Lettres de Rousseau écrites de Venise en 1744. — Jean-Jacques perturbateur de l'ordre à Genève.

L'*Émile* de J.-J. Rousseau avait été brûlé à Genève et son auteur décrété le 18 juin 1762. Rousseau espéra longtemps que quelques compatriotes élèveraient la voix en sa faveur. Après avoir attendu environ un an, il abdiqua, le 12 mai 1763, son droit de bourgeoisie. Ce fut alors que parurent, au nom de quelques Genevois, des *Représentations* qui furent imprimées, en 1763, avec les *Réponses du Conseil*. Ce fut l'origine des *Lettres écrites de la campagne*<sup>1</sup>, publiées dès novembre 1764, sous la date de 1765, in-8°, qui firent naître les *Lettres écrites de la montagne*, par J.-J. Rousseau, 1764, deux parties in-8°. C'est contre ces dernières lettres que fut composé le *Sentiment des citoyens*, qui parut en décembre 1764, puisque

1. Par J.-R. Tronchin, né en 1711, mort en 1793, procureur général du conseil des Deux-Cents et cousin du célèbre médecin.

Rousseau en parle dans sa lettre à du Peyrou, du 31 décembre de cette année <sup>1</sup>.

Laissons la parole au *Citoyen*, qui n'est autre que Voltaire sous ce nouveau masque.

« Après les *Lettres de la campagne* sont venues celles de *la montagne*. Voici les sentiments de la ville :

« On a pitié d'un fou, mais quand la démence devient fureur on le lie. La tolérance, qui est une vertu, serait alors un vice.

« Nous avons plaint J.-J. Rousseau, ci-devant citoyen de notre ville, tant qu'il s'est borné dans Paris au malheureux métier d'un bouffon qui recevait des nasardes à l'Opéra et qu'on prostituait marchant à quatre pattes sur le théâtre de la comédie <sup>2</sup>. A la vérité, ces opprobres retombaient en quelque façon sur nous : il était triste pour un Genevois arrivant à Paris de se voir humilié par la honte d'un compatriote. Quelques-uns de nous l'avertirent et ne le corrigèrent pas. Nous avons pardonné à ses romans, dans lesquels la décence et la pudeur sont aussi peu ménagées que le bon sens ; notre ville n'était connue auparavant que par des mœurs pures et par des ouvrages solides qui attiraient les étrangers à notre académie : c'est pour la première fois qu'un de nos citoyens l'a fait connaître par des livres qui alarment les mœurs, que les honnêtes gens méprisent et que la piété condamne.

« Lorsqu'il mêla l'irrégion à ses romans, nos magis-

1. M. A.-A. Renouard est le premier qui ait admis cet opuscule dans les *Œuvres de Voltaire* (tome XLIII de son édition, publié en 1821).

2. Ce n'est pas dans la pièce intitulée *les Philosophes* (de Palissot), représentée en 1760, mais dans *le Cercle ou les Originiaux* (du même auteur, 1755) que Rousseau fut représenté marchant à quatre pattes et broutant une laitue.

trats furent indispensablement obligés d'imiter ceux de Paris et de Berne, dont les uns le décrétèrent et les autres le chassèrent. Mais le conseil de Genève, écoutant encore sa compassion dans sa justice, laissait une porte ouverte au repentir d'un coupable égaré qui pouvait revenir dans sa patrie et y mériter sa grâce.

« Aujourd'hui la patience n'est-elle pas lassée quand il ose publier un nouveau libelle dans lequel il outrage avec fureur la religion chrétienne, la réformation qu'il professe, tous les ministres du saint Évangile et tous les corps de l'État? La démence ne peut plus servir d'excuse quand elle fait commettre des crimes.

« Il aurait beau dire à présent : « Reconnaissez ma « maladie du cerveau à mes inconséquences et à mes « contradictions, » il n'en demeurera pas moins vrai que cette folie l'a poussé jusqu'à insulter à Jésus-Christ, jusqu'à imprimer que l'Évangile est un livre scandaleux <sup>1</sup>, téméraire, impie, dont la morale est d'apprendre aux enfants à renier « leur mère et leurs frères, etc. ». Je ne répéterai pas les autres paroles, elles font frémir. Il croit en déguiser l'horreur en les mettant dans la bouche d'un contradicteur; mais il ne répond point à ce contradicteur imaginaire. Il n'y en a jamais eu d'assez abandonné pour faire ces infâmes objections et pour tordre si méchamment le sens naturel et divin des paraboles de notre Sauveur. Figurons-nous, ajoute-t-il, une âme infernale analysant ainsi l'Évangile. Eh! qui l'a jamais ainsi analysé? Où est cette âme infernale? La mettrie, dans son *Homme-Machine* <sup>2</sup>, dit qu'il a connu un dangereux athée dont il rapporte les raisonnements sans les réfuter. On voit assez qui était

1. *Lettres écrites de la montagne*, 1<sup>re</sup> partie, lettre 1<sup>re</sup>, pages 59-60 de l'édition originale.

2. 1748, in-12.

cet athée ; il n'est pas permis assurément d'étaler de tels poisons sans présenter l'antidote.

« Il est vrai que Rousseau, dans cet endroit même, se compare à Jésus-Christ avec la même humilité qu'il a dit <sup>1</sup> que nous lui devons dresser une statue. On sait que cette comparaison est un des accès de sa folie. Mais une folie qui blasphème à ce point peut-elle avoir d'autre médecin que la même main qui a fait justice de ses autres scandales ?

« S'il a cru préparer dans son style obscur une excuse à ses blasphèmes, en les attribuant à un délateur imaginaire, il n'en peut avoir aucune pour la manière dont il parle des miracles de notre Sauveur. Il dit nettement, sous son propre nom <sup>2</sup> : « Il y a des miracles dans l'Évangile qu'il n'est pas possible de prendre au pied de la lettre sans renoncer au bon sens ; » il tourne en ridicule tous les prodiges que Jésus daigna opérer pour établir la religion.

« Nous avouons encore ici la démence qu'il a de se dire chrétien quand il sape le premier fondement du christianisme ; mais cette folie ne le rend que plus criminel. Être chrétien et vouloir détruire le christianisme n'est pas seulement d'un blasphémateur, mais d'un traître.

« Après avoir insulté Jésus-Christ, il n'est pas surprenant qu'il outrage les ministres de son saint Évangile... C'est ainsi qu'il traite ceux qui lui ont pardonné sa première apostasie et qui n'ont pas eu la moindre part à la punition de la seconde, quand ses blasphèmes répandus dans un mauvais roman ont été livrés au bûcher... Considérons qui traite ainsi nos pasteurs : est-ce un sa-

1. Dans sa lettre à l'archevêque de Paris, relativement à la condamnation de l'*Émile* par ce prélat.

2. Dans une note de la troisième lettre de la première partie, p. 148 de l'édition originale.



vant qui dispute contre des savants? Non, c'est l'auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien qui, trompé par un faux zèle, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux? Nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches, et qui, déguisé en saltimbanque <sup>1</sup> traîne avec lui de village en village et de montagne en montagne la malheureuse dont il fit mourir la mère et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, en abjurant tous les sentiments de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion.

« C'est donc là celui qui ose donner des conseils à nos concitoyens!... C'est donc là celui qui parle des devoirs de la société!... C'est ici qu'on peut dire, avec un des premiers hommes de l'Europe, de ce même écrivain auteur d'un roman d'éducation, que, pour élever un jeune homme, il faut commencer par avoir été bien élevé <sup>2</sup>!

« Venons à ce qui nous regarde particulièrement, à notre ville qu'il voudrait bouleverser parce qu'il y a été repris de justice. Dans quel esprit rapporte-t-il nos troubles assoupis? Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles et nous parle-t-il de nos malheurs? Veut-il que nous nous égorgions parce qu'on a brûlé un mauvais livre à Paris et à Genève? Quand notre liberté et nos droits seront en danger, nous les défendrons bien sans lui... Il cherche par des mensonges accumulés à exciter les Deux-Cents contre le Petit-Conseil, les pasteurs contre ces deux corps, et enfin tous contre tous, pour nous exposer au mépris et à la risée de nos voisins. Veut-il

1. Allusion au costume d'Arménien adopté par Rousseau.

2. Voltaire se cite ici lui-même pour mieux dépister le soupçon d'être l'auteur du présent pamphlet. Voyez ci-dessus, p. 22.

nous animer en nous outrageant? veut-il renverser notre constitution en la défigurant, comme il veut renverser le christianisme, dont il ose faire profession? Il suffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler le désavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'*Émile*, il peut mettre cette idée dans le nombre de ses ridicules et de ses folies. Mais il faut lui apprendre que, si on châtie légèrement un romancier impie, on punit capitalement un vil séditionnaire. »

Est-ce assez violent et surtout assez odieux, lorsqu'on sait, à n'en pas douter, que le *vil séditionnaire* ce n'était pas Rousseau, mais bel et bien Voltaire.

Après le pamphlet, la correspondance du châtelain de Ferney ramenant avec elle le cours des mêmes insinuations perfides contre l'homme qui, à tort ou à raison, s'était refusé à subir le joug pesant du tyran philosophe.

« Jean-Jacques est un homme d'esprit qui se conduit comme un sot. Toutes les apparences sont qu'on le fera repentir d'avoir voulu mettre le feu dans la parvulissime qu'il a quittée. Vous avez vu, par ma dernière lettre <sup>1</sup>, combien il est méchant. Je ne reviens point de mon étonnement qu'un homme qui s'est dit philosophe joue publiquement le rôle d'un délateur et d'un calomniateur. « Vous m'avez incendié, dit-il; incendiez donc aussi mon « confrère. J'ai fait mal, mais il a fait pis. »... Je vois que le grand défaut de Jean-Jacques est d'être enragé contre le genre humain : il a là une bien vilaine passion <sup>2</sup>.

« Les bourdons de la ruche de Genève ont tous les ans des tracasseries pour étrennes au sujet des élections; elles ont été très-fortes cette année. Il y a beaucoup de dissensions entre le conseil et le peuple, qui se croient tous

1. Voyez ci-dessus la lettre à Damilaville, du 31 décembre 1764.

2. A Damilaville, 4 janvier 1765.

deux souverains. Jean-Jacques a un peu attisé le feu de la discorde... C'est dommage pour la philosophie que Jean-Jacques soit un fou, mais il est encore plus triste que ce soit un malhonnête homme. La lettre insolente et absurde qu'il m'écrivit <sup>1</sup> au sujet des spectacles de Ferney était à la fois d'un insensé et d'un brouillon. Il voulait se faire valoir alors auprès de pédants de Genève... il prétendait engager avec moi une querelle. Le petit magot boursoufflé d'orgueil fut piqué de mon silence...

« A peine arrivé dans sa montagne, il fait un livre qui met le trouble dans sa patrie ; il excite les concitoyens contre le magistrat ; il se plaint, dans ce livre, qu'on l'a condamné sans l'entendre ; il m'y donne formellement comme l'auteur du *Sermon des Cinquante* <sup>2</sup> ; il joue le rôle de délateur et de calomniateur : voilà, je vous avoue, un plaisant philosophe ; il est comme les diables dans Quinault :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,  
Ne soyons pas seuls misérables <sup>3</sup>.

« Et savezvous dans quel temps ce malheureux faisait ces belles manœuvre ? C'était lorsque je prenais vivement son parti, au hasard même de passer pour mauvais chrétien ; c'était en disant aux magistrats de Genève, quand par hasard je les voyais, qu'ils avaient fait une vilaine action en brûlant *Émile* et en décrétant Jean-Jacques : mais le babouin, m'ayant offensé, s'imaginait que je devais le haïr et écrivait partout que je le persécutais, dans le temps que je le servais et que j'étais persécuté moi-même <sup>4</sup> . »

1. Le 17 juin 1760 ; voyez ci-dessus, p. 14.

2. Dans la cinquième des *Lettres écrites de la montagne*.

3. *Thésée*, acte III, scène VII.

4. A Dalember, 9 janvier 1765.

Voilà une sorte de *Tartufe* que Molière n'a pas connu, bien autrement odieux et plus dramatique encore que le sien, — *Tartufe philosophe!*

Jaloux de la protection que la maréchale de Luxembourg donnait à Rousseau, Voltaire écrivit à la grande dame une longue et impertinente lettre pour calomnier son adversaire et accaparer à son profit un si haut patronage :

« Madame,

« L'honneur que j'ai eu de vous faire ma cour plusieurs années, vos bontés, mon respectueux attachement me mettent en droit d'attendre de vous autant de justice que vous accordez de protection à M. Rousseau de Genève.

« Il publie un livre <sup>1</sup> qui jette un peu de trouble dans sa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conseil de Genève contre moi? Il se plaint que ce conseil condamne ses ouvrages et ne condamne pas les miens, comme si ce conseil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement, ainsi qu'un accusé en défère un autre. Il dit que je suis l'auteur d'un libelle intitulé *Sermon des Cinquante*, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans <sup>2</sup>, à la suite de l'*Homme-Machine* de Lamettrie.

« Est-il possible, madame, qu'un homme qui se vante de votre protection joue ainsi le rôle de délateur et de calomniateur. Il n'est point d'excuses, sans doute, pour une action si coupable et si lâche; mais quelle peut en être la cause? La voici, madame :

1. *Lettres écrites de la montagne.*

2. « Ceci est une supposition, dit Beuchot; il existe, il est vrai, une édition du *Sermon des Cinquante*, sous le millésime de 1749, mais que je crois de 1762. » (*Œuvres de Voltaire*, tome LXII, p. 171, note 1, et tome XL, p. 602.)

« Il y a cinq ans que quelques Genevois venaient chez moi représenter des pièces de théâtre : c'est un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'esprit. La déclamation est au rang des beaux-arts. M. Dalemberc alors fit imprimer dans le *Dictionnaire encyclopédique* un article sur *Genève*, dans lequel il conseillait à cette ville opulente d'établir chez elle des spectacles. Plusieurs citoyens se récrièrent contre cette idée ; on disputa, la ville se partagea. M. Rousseau, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorency contre les spectacles.

« Je fus bien surpris de recevoir alors une lettre de lui conçue en ces termes : « Monsieur, je ne vous aime point ; « vous corrompez ma république, en donnant chez vous des « spectacles : est-ce là le prix de l'asile qu'elle vous a « donné? »

« Plusieurs personnes virent cette lettre singulière ; elle l'était trop pour que j'y répondisse ; je me contentai de le plaindre ; et même en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour asile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choisie près de Genève...

« Je pris publiquement son parti quand il fut condamné à Genève ; je dis hautement qu'en jugeant son roman d'*Émile* on ne faisait pas assez d'attention que les discours du vicairc savoyard, regardés comme si coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une résignation qui devait désarmer ses adversaires... enfin je pris la défense de M. Rousseau. Cependant M. Rousseau vous dit <sup>1</sup>, madame, et fit même

1. Lettre de J.-J. Rousseau à M<sup>me</sup> de Luxembourg, du 21 juillet 1762.

imprimer <sup>1</sup> que M. Tronchin et moi nous étions ses persécuteurs. Quel persécuteur qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite!...

« Il y a plus de dix ans que je suis retiré à la campagne auprès de Genève, sans être entré quatre fois dans cette ville ; j'ai toujours ignoré ce qui se passe dans cette république, je n'ai jamais parlé de M. Rousseau que pour le plaindre. Je fus très-fâché que M. le marquis de Ximenès l'eût tourné en ridicule <sup>2</sup>. J'ai été outragé par lui, sans lui jamais répondre ; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement son parti. Je suis bien sûr que vous condamnez un tel procédé et qu'il ne s'en serait pas rendu coupable s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, madame, par vous demander pardon de vous importuner de mes plaintes ; mais voyez si elles sont justes et daignez juger entre la conduite de M. Rousseau et la mienne...

« Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant presque entièrement aveugle<sup>3</sup>. »

Le pauvre homme!... Si Voltaire n'a pas fait de bonnes pièces de théâtre, ce n'était certes pas faute de connaître la mise en scène ; il la possédait à fond. Quel art et quelle ruse dans cette lettre, du début à la fin!... « Ayez pitié d'un pauvre aveugle, s'il vous plaît ! »

Pour se remettre de l'attitude relativement correcte qu'il a dû prendre vis-à-vis d'une grande dame telle qu'était la maréchale de Luxembourg, Voltaire écrivait à Dalemberl :

1. Lettre de J.-J. à \*\*\*, du 28 mai 1764.

2. C'est sous le nom de Ximenès que Voltaire donna les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*.

3. 9 janvier 1765.

« Quand on a donné des éloges à ce polisson de Rousseau, c'était alors qu'on offrait réellement une chandelle au diable <sup>1</sup>. »

La chandelle en question avait été offerte par Diderot à Rousseau dans certain article de l'*Encyclopédie* <sup>2</sup> dont le souvenir horripilait Voltaire. « On est indigné, dit-il <sup>3</sup>, de voir dans le *Dictionnaire encyclopédique* une apostrophe à ce misérable comme on en ferait une à un Marc-Antoine. Ce ridicule suffit... pour décrier un livre. fût-il en vingt volumes in-folio. »

Cependant les redites incessantes et aussi fatigantes qu'infatigables de Voltaire à l'égard de la question du théâtre menaçaient d'être reléguées dans le domaine du pur et complet rabâchage, lorsque Dalemberl lui fournit l'occasion, sinon de changer de ton, du moins de varier son motif en l'aggravant de plus en plus, *crescendo, rifferzando*, comme dit le Basile du *Barbier de Séville*.

Dalemberl écrivait à Voltaire, le 16 juillet 1766 : « J'oubliais vraiment de vous parler d'une grande nouvelle : c'est la brouillerie de Jean-Jacques et de M. Hume. Je me doutais bien qu'ils ne seraient pas longtemps amis ; le caractère féroce de Jean-Jacques ne le permettait pas : mais je ne m'attendais pas à la noireur dont M. Hume l'accuse. Vous savez sans doute de quoi il s'agit. M. Hume a demandé une pension du roi d'Angleterre pour Rousseau, du consentement de ce dernier ; il l'a obtenue avec beaucoup de peine ; il s'est pressé de lui écrire cette bonne nouvelle ; Rousseau lui a répondu en l'accablant d'injures, qu'il ne l'avait amené en Angleterre que pour le déshonorer, qu'il ne voulait ni de la pension du roi ni de l'a-

1. A Dalemberl, 28 août 1765.

2. Voyez ci-dessus, p. 17 et 18.

3. A Dalemberl, 28 août 1765.

mitié de M. Hume et qu'il renonçait à tout commerce avec lui... Ce qu'il y a de fâcheux pour Jean-Jacques, c'est que tous les gens raisonnables croiront M. Hume quand il dit qu'il avait le consentement de Rousseau pour cette pension; mais Rousseau le nierait, et il trouvera aussi des gens qui le croiront; car je gagerais bien qu'il n'a pas donné son consentement par écrit. Il paraît que son plan a été de laisser agir M. Hume en lui donnant un simple consentement verbal, et de refuser ensuite la pension avec éclat, pour se faire des amis dans le parti de l'opposition; se mettant peu en peine de compromettre M. Hume envers le roi et envers la nation, pourvu que Jean-Jacques ait des partisans et fasse parler de lui. Le bon M. Hume dit avoir des preuves que depuis deux mois Rousseau méditait de lui jouer ce tour.

« Il se prépare à donner toute cette histoire au public...

« Pour moi, je rirai, comme je fais de tout, et je tâcherai que rien ne trouble mon repos et mon bonheur. »

Tout joyeux de cette histoire, qu'il avait été des premiers à connaître, Voltaire — dès le 14 juillet de la même année — écrivait à d'Argental : « Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques... Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes. »

Cependant le réquisitoire de Hume contre Jean-Jacques a paru : « J'ai lu — dit Voltaire <sup>1</sup> — le procès de l'ingratitude contre la générosité. Ce Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une âme pétrie de boue et de fiel.

1. Au comte de Rochefort, 29 octobre 1766.



Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris. »

Dès le 14 octobre, Voltaire adressait à Hume une lettre qui est un acte d'accusation en règle contre Rousseau; cette lettre — qu'il compliqua bientôt de notes — mérite d'être rapportée à peu près intégralement, car elle devait avoir et elle eut en effet une grande publicité et un immense retentissement :

« J'ai lu, monsieur <sup>1</sup>, les pièces du procès <sup>2</sup> que vous avez eu à soutenir par-devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande âme de Jean-Jacques a mis au jour la noireur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance <sup>3</sup>.

« Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur Rousseau m'accuse de lui avoir écrit, en Angleterre, une lettre <sup>4</sup> dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé M. Dalemberth du même crime.

« Quand nous serions coupables au fond de notre cœur,

1. Cette lettre fut imprimée séparément dès 1766. On avait publié, quelque temps auparavant, *A Letter from M. Voltaire to M. J.-J. Rousseau*, London, 1766, petit in-8° de 84 pages, y compris un appendice tout en anglais. La lettre, qui est en anglais et en français, est de Ch. Bordes, et souvent désignée sous le titre de *Lettre au docteur Pansophe*. Elle forme, avec la lettre à Hume, du 24 octobre, la brochure intitulée *le Docteur Pansophe*.

2. *L'Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*, Londres, 1766, in-12 de xiv-127 pages. Dans la traduction française, qui est l'ouvrage de Suard, Suard ne se borna pas au rôle de traducteur; il fit des additions. On croit que l'*Avertissement des éditeurs* est de Dalemberth. (Note de Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, tome XLIII, p. 376 et 377, note 3.)

3. Ce sont les propres expressions de Voltaire dans sa lettre du 21 juillet 1762, à la marquise de Luxembourg; voyez ci-dessus, p. 40-42.

4. Celle de Ch. Bordes; voyez ci-dessus, p. 45, note 1.

M. Dalember et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle <sup>1</sup>, et je vous jure que si j'avais fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. Jean-Jacques Rousseau, je ne la désavouerais pas.

« Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis et de ses persécuteurs <sup>2</sup>. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal et l'autre moitié à la renverser.

« Non-seulement il m'a cru iconoclaste, mais il s'est imaginé que j'avais conspiré contre lui avec le conseil de Genève, pour faire décréter sa propre personne de prise de corps et ensuite avec le conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

« Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutait en lui la sagesse et la modestie. Voici, monsieur, comment je l'ai persécuté.

« Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite et que je présumai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer, par M. Mare Chapuis, citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maison de campagne appelée l'*Ermitage*, que je venais d'acheter.

« Il fut si touché de mes offres qu'il m'écrivit ces propres mots : « Monsieur, je ne vous aime point; vous eor-

1. La *Lettre au docteur Pansophe*; voyez ci-dessus, p.

2. Dans la lettre du 28 mai 1764.

« rompez ma république en donnant des spectacles dans  
« votre château de Ferney, etc. »

« Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra <sup>1</sup> et une comédie <sup>2</sup>, n'était cependant pas datée des Petites-Maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai M. Tronchin <sup>3</sup>, le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit que, puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir Jean-Jacques. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

« En 1762, le conseil de Genève entreprit sa cure et donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. Jean-Jacques, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut, avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil genevois était venue dîner chez moi pour conjurer sa perte et que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très-forte <sup>4</sup>, dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un seul homme dans ce corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentais

1. *Le Devin du village.*

2. *Narcisse ou l'Amant de lui-même.*

3. La lettre à Tronchin manque ainsi que la réponse du célèbre médecin; la seconde n'a peut-être pas plus été écrite que la première.

4. C'est la lettre à Lullin, du 5 juillet 1766.

qu'on le regardât comme un scélérat et moi aussi et que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

« Le conseil me répondit, par un secrétaire d'État, que je n'avais jamais eu ni dû avoir ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jacques.

« Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

« Cependant M. Rousseau, retiré dans les délicieuses vallées de Moutiers-Travers ou Motiers-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au prédicant de Motiers-Travers, homme d'un esprit fin et délicat, la consolation d'être admis à la sainte table; il lui dit <sup>1</sup> que son intention était : 1° de combattre l'Église romaine; 2° de s'élever contre l'ouvrage infernal De l'esprit, qui établit évidemment le matérialisme; 3° de foudroyer les nouveaux philosophes vains et présomptueux. Il écrivit et signa cette déclaration, et elle est encore entre les mains de M. de Montmolin, prédicant de Motiers-Travers et de Boveresse.

« Dès qu'il eut communiqué, il se sentit le cœur dilaté, il s'attendrit jusqu'aux larmes. Il le dit au moins dans sa lettre du 8 d'auguste 1765 <sup>2</sup>.

« Il se brouilla bientôt avec le prédicateur et les prédicants de Motiers-Travers et de Boveresse. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne; et, ne voulant plus être lapidé, il supplia Messieurs de Berne de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux ou tel autre lieu de leur État qu'il leur sem-

1. Cs. Bouchot. *Œuvres de Voltaire*, tome LXII, p. 419-20.

2. A. du Poyrou.

blerait bon de choisir. Sa lettre <sup>1</sup> est du 20 octobre 1765.

« Depuis madame la comtesse de Pimbesehe, à qui l'on conseillait de se faire lier <sup>2</sup>, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. *Messieurs* de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

« Le judicieux Jean-Jacques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres que je le ferais excommunier par les chrétiens de Motiers-Travers et de Boveresse.

« Ne pensez pas que je plaisante, monsieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 : *Être excommunié de la façon de M. de V... m'amusera fort aussi* <sup>3</sup>. Et, dans sa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V... doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie* <sup>4</sup>.

« Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques personnes; et la vérité est que, si, au lieu de la prison qu'il demandait à *Messieurs* de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné cet asile, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes, bien

1. A M. de G...

2. *Les Plaideurs*, acte I, scène VII.

3. On n'a aucune lettre de J.-J. Rousseau, à la date du 24 juin 1765; c'est dans la lettre à Meuron, du 23 mars, que se trouve la phrase rapportée par Voltaire.

4. Ce n'est pas J.-J. Rousseau qui dit cela; c'est du Peyron qui, en rapportant la lettre du 23 mars, ajoute que *Voltaire doit avoir écrit*, etc. (Voyez *Lettre à M. ...*, relative à M. J.-J. Rousseau; Goa, 1765, in-8°.)

persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

« Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite et de ses écrits il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne âme. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la montagne*. Il se rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi : cela n'est pas bien. Un homme qui a communiqué sous les deux espèces, un sage à qui l'on doit élever des statues semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre ; il hasarde son salut et sa réputation.

« Aussi la première chose qu'ont faite messieurs les médiateurs de France, de Zurich et de Berne a été de déclarer solennellement les *Lettres de la montagne* un libelle calomnieux <sup>1</sup> : il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jacques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

« Mais, en faisant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

« Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots :

« Monsieur, si vous avez dit que je n'ai pas été secrétaire d'ambassade à Venise, vous avez menti ; et si je  
« n'ai pas été secrétaire d'ambassade et si je n'en ai pas  
« eu les honneurs, c'est moi qui ai menti <sup>2</sup>. »

« J'ignorais que M. Jean-Jacques eût été secrétaire d'ambassade ; je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler.

« Je montrai cette agréable lettre à un homme véri-

1. Voyez une lettre de Voltaire à Damilaville, du 11 août 1766.

2. Le billet de J.-J. Rousseau, du 31 mai 1765, est encore plus énergique. Voltaire, suivant son usage, citant de mémoire, n'a pas exagéré les expressions.

dique, fort au fait des affaires étrangères, curieux et exact : ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de Jean-Jacques, du 9 et du 13 d'août 1743 <sup>1</sup>, à M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de M. le comte de Montaignu (ambassadeur à Venise)... J'ai mangé son pain... il m'a chassé honteusement de sa maison... il m'a menacé de me faire jeter par la fenêtre... et de pis, si je restais plus longtemps dans Venise... etc. »

« Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande âme peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade.

« Vous voyez, monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu se maintenir sous aucun maître ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

« Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie <sup>2</sup> ; elle a été trop utile au monde et remplie de trop grands événements pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes, pour servir à l'éducation des princes qui voudront être menuisiers comme Émile.

« A dire vrai, monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes ; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli...

1. Les lettres de J.-J. Rousseau sont des 8 et 15 août et 15 octobre 1744.

2. C'est l'ouvrage que J.-J. Rousseau intitula ses *Confessions*.

« Dans ce torrent immense qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons nous-en au conseil que M. Horace Walpole donne à Jean-Jacques d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, monsieur, et vous méritez d'être l'autre, etc. »

Fort bien! Mais, si *toutes ces petites misères* — comme le dit d'un ton dégagé Voltaire — *ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes*, pourquoi y insiste-t-il à outrance et dans une si longue lettre? Nous le saurons bientôt.

Avant de parler, en les citant, des *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*, qui sont l'œuvre de Voltaire et qui commentent *avec amour* la lettre du 24 octobre 1766 à Hume, cherchons dans certaine lettre à Damilaville (du 29 décembre de la même année 1766), et nous y trouverons, en termes voilés il est vrai, la déclaration de la paternité de ce second pamphlet contre le citoyen de Genève.

« Pour celui qui a fait les *Notes*, c'est un intime ami du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confiance. Je sais certainement que les notes ont été faites à Paris par un homme très au fait, que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre... »

Voltaire ici est masqué, c'est vrai, mais, comme il soulève aux trois quarts le masque, en ayant soin de dire que c'est lui et non un autre qui s'est ainsi déguisé! Damilaville savait parfaitement à quoi s'en tenir sur cette comédie. Pour renforcer sa prétendue ignorance à l'endroit de l'auteur des *Notes*, Voltaire ajoute immédiatement : « Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats de Rousseau*... Si je reste à Ferney, je vous prierai de me



l'envoyer. Il est cité, page 12, dans la triste et dure brochure des *Notes sur ma lettre à M. Hume.* »

Se dire des choses désagréables à soi-même, comme c'est ingénieux et surtout habile ! Mais les malices de Voltaire sont trop percées à jour, à force d'avoir été sondées, pour que l'on puisse encore être dupe de celle-ci. Donc les *Notes* sont l'œuvre de Voltaire ; car, pour parodier un mot très-fin de M. de Talleyrand : « Quel intérêt Voltaire pourrait-il avoir à dire du mal des susdites *Notes*? » sinon pour dépister les chercheurs, tout en les mettant avec une rare insistance sur la vraie voie.

*Le Docteur Pansophe* avait paru en novembre 1766 ; peu après furent publiées des *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume, par M. L...* « Je crois — dit Beuchot <sup>1</sup> — ces *Notes* de Voltaire lui-même, et voici pourquoi : 1<sup>o</sup> le *Mercur* de 1767 <sup>2</sup> en les annonçant, dit : « Ces « notes ne sont pas plus favorables à M. Rousseau que le « texte même, et nous les croyons de la même main ; » 2<sup>o</sup> (p. 76) on y trouve ces paroles : « Pour bien élever « un jeune homme, il faudrait avoir été soi-même honnêtement élevé ; » paroles dont Voltaire s'est déjà servi presque textuellement dans le *Sentiment des citoyens* <sup>3</sup> ; 3<sup>o</sup> on y retrouve aussi ces mots : « de bons bouillons « avec des potions rafraîchissantes, » qui sont textuellement dans la lettre du 24 octobre ; 4<sup>o</sup> ces notes ne contredisent en rien la lettre. Elles en sont le complément, l'explication, le développement. L'initiale L, sous laquelle on les donne, pourrait les faire attribuer à Linguet ; mais Linguet a décrié Cicéron, dont l'auteur des *Notes* prend la défense ; 5<sup>o</sup> Wagnière n'a fait aucune remarque

1. *Œuvres de Voltaire*, tome XLII, p. 518, avertissement en tête des *Notes*.

2. Janvier, tome II, p. 79-80.

3. Voyez page 82.

sur l'article des *Mémoires secrets* où il est fait mention des *Notes*, « et son silence, dit Decroix <sup>1</sup>, semble confirmer plutôt que détruire l'opinion que ces notes sont de Voltaire lui-même ».

Voici les *Notes*, avec les citations de la lettre à Hume auxquelles elles se rapportent et qu'elles complètent, en l'aggravant considérablement, comme on va s'en convaincre.

Page 4. *Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue*<sup>2</sup>.

« M. de Voltaire aurait dû citer le passage où Jean-Jacques dit qu'il lui faut une statue. C'est à la page 127 de sa lettre à M. l'archevêque de Paris, imprimée à Amsterdam chez Marc-Michel Rey, en 1763. Voici les propres paroles :

« Oui, je ne crains point de le dire, s'il existait en Europe  
« un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouverne-  
« ment dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il  
« m'eût rendu des honneurs publics, il m'eût élevé des  
« statues. »

« Ainsi M. de Voltaire se trompe en disant que Jean-Jacques croit que la moitié de l'univers est occupée à lui dresser des statues. M. Jean-Jacques semble dire positivement le contraire; car il prétend qu'il n'y a qu'un gouvernement éclairé qui doive le faire sculpter en marbre ou en bronze: et comme il dit du mal de tous les gouvernements à tort et à travers, on voit bien que, s'il est sculpté, ce doit être dans la posture où l'on ne voit que la tête et les mains d'un homme dans la machine de bois élevée au milieu du marché de Londres.

1. *Mémoires sur Voltaire*, 1825, tome I, p. 252.

2. Les pages citées sont celles de l'édition de 1766 du *Docteur Pansophe*. Il est facile de retrouver les passages dans toutes les éditions. Voyez ci-dessus, p. 45, note 1.

Page 5. *Aux protecteurs qu'il avait alors à Paris.*

« Jean-Jacques Rousseau fut accueilli à Paris avec quelque bonté ; mais il se brouilla bientôt avec presque tous ceux auxquels il avait obligation. On sait comment il sortit de la maison qu'un fermier général et madame sa femme<sup>1</sup> lui avaient accordée au village de Montmorency, maison dans laquelle il était nourri, chauffé, éclairé à leurs dépens, et où l'on avait la délicatesse de lui laisser ignorer tant de bienfaits, ou du moins on lui fournissait le prétexte de feindre de l'ignorer.

« Il s'attira tellement la haine de tous les honnêtes gens qu'il est obligé de l'avouer dans sa lettre à M. l'archevêque de Paris (p. 3). « Je me suis vu, dit-il, dans « la même année, recherché, fêté même à la cour, puis « insulté, menacé, détesté, maudit. Les soirs on m'atten- « dait pour m'assassiner dans les rues ; les matins on m'an- « nonçait une lettre de cachet. »

« On demande comment il se pourrait faire qu'il fût généralement maudit, détesté, sans avoir fait du moins quelque chose de détestable ?

Page 6. *Qui venait de donner à Paris un grave opéra et une comédie.*

« Cette comédie dont on parle est intitulée *l'Amant de soi-même*. Elle fut sifflée. Il eut le courage et la modestie de la faire imprimer. Voici comme il parle dans sa préface : « Il est vrai qu'on pourra dire un jour : Cet ennemi « si déclaré des sciences et des arts fit pourtant et publia « des pièces de théâtre ; et ce discours sera, je l'avoue, « une satire très-amère, non de moi, mais de mon siè- « cle. » L'opéra fut mieux reçu. On a dit à Lyon que le musicien Gautier était l'auteur de la musique qu'on avait

1. M<sup>me</sup> d'Épinay.

trouvée dans ses papiers, et qui fut ajustée ensuite par Jean-Jacques aux paroles.

Page 9. *Le prédicant de Moutiers-Travers, homme d'un esprit fin et délicat.*

« On a très-mal instruit M. de Voltaire, si on lui a dit que M. de Montmolin se piquait de finesse et de délicatesse; c'est un homme très-simple et très-uni, à qui l'on n'a reproché que de s'être laissé séduire trop longtemps par Rousseau.

« Non-seulement la déclaration de J.-J. Rousseau contre le livre *De l'esprit*<sup>1</sup> et contre ses amis est entre les mains de M. de Montmolin, mais elle est imprimée dans un écrit de M. de Montmolin, intitulé *Réfutation d'un libelle*, page 90. Ce trait de Jean-Jacques n'est pas seulement d'un hypocrite qui se moque de ce qu'il y a de plus sacré, ce n'est pas seulement le délire d'un extravagant qui a changé trois fois de secte et qui a fait abjuration de la religion catholique à Genève, pour aller vivre en France; c'est une basse ingratitude mêlée d'une envie secrète contre M. Helvétius, l'un de ses bienfaiteurs... C'était une atrocité abominable au sieur Jean-Jacques... de se rendre l'accusateur d'un homme qui avait eu pour lui les plus grandes bontés. Peut-il s'étonner après cela d'avoir été *detesté et maudit*?

Page 10. *Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres.*

« Il est vrai qu'on jeta quelques pierres à Jean-Jacques Rousseau et à la nommée Levasseur qu'il traîne partout avec lui... Cela pouvait avoir causé du scandale à Moutiers-Travers et avoir été l'occasion de cette grêle de

1. Par Helvétius.

pierres, qui n'a pourtant pas été considérable, et dont aucune n'atteignit le sieur Jean-Jacques ni la Levasseur. Il est naturel que l'extrême laideur de cette créature et la figure grotesque de Jean-Jacques déguisé en Arménien aient induit ces petits garçons à faire des huées et à jeter quelques cailloux : mais il est faux que Jean-Jacques ait couru le moindre danger.

« La requête que le sieur J.-J. Rousseau présenta pour être enfermé ne fut point adressée précisément à Leurs Excellences du conseil de Berne, mais à M. le bailli, gouverneur de l'île de Saint-Pierre, où Jean-Jacques était alors caché ; il prie ce magistrat d'obtenir pour lui cette grâce. Il aurait été en effet très à plaindre d'être réduit à cette extrémité, si ses fureurs orgueilleuses et extravagantes ne l'avaient pas rendu indigne de toute pitié.

« La condamnation des *Lettres de la montagne*, qualifiées de *calomnies atroces* par les seigneurs plénipotentiaires, est du 25 juillet 1766.

« Ces *Lettres de la montagne* sont un ouvrage encore plus insensé, s'il est possible, que la profession de foi qu'il signa entre les mains de M. de Montmolin. L'objet de ces lettres est d'animer une partie des citoyens de sa patrie contre l'autre. Mais, dans les cinq premières lettres, il ne parle que d'un roman qu'il a fait, intitulé *Émile*. Il n'est occupé qu'à justifier son roman ; il ne parle que de lui-même, et après avoir dit à l'archevêque de Paris qu'il est le seul auteur qui ait jamais dit la vérité et qu'on lui doit des statues, il dit aux bourgeois de Genève, page 136, *qu'il a fait des miracles tout comme Notre-Seigneur, qu'il n'a tenu qu'à lui d'être prophète.*

« Il appelle Cicéron *un rhéteur*, page 108. Ainsi le bonhomme, se croyant plus grand orateur que Cicéron et plus puissant en œuvres que Jésus-Christ, il n'est pas

étonnant qu'on lui ait proposé de bon bouillon et des herbes rafraîchissantes.

« Ces *Lettres de la montagne* sont d'ailleurs d'un mortel ennui pour quiconque n'est pas au fait des discussions de Genève. Elles sont assez mal écrites.

« Le petit nombre de gens qui se sont intéressés quelque temps à ces querelles passagères sait que le sieur Jean-Jacques Rousseau a fait un roman sur l'éducation. L'auteur de ce roman d'*Émile* a oublié que, pour bien élever un jeune homme, il faudrait avoir été soi-même honnêtement élevé.

« Ce livre est une compilation indigeste de passages tirés de Plutarque, de Montaigne, de Saint-Évremond, du *Dictionnaire encyclopédique* et de trente autres auteurs. Il s'est trouvé un pédant qui s'est donné la peine de faire un gros recueil, non-seulement de tous les passages que Rousseau a copiés, mais encore de ceux qui n'ont qu'une très-légère ressemblance avec les siens. Il a intitulé ce livre *les Plagiats de Jean-Jacques Rousseau*; il est imprimé à Paris <sup>1</sup>. On convient que ce livre est fait avec beaucoup de mauvaise foi et de grossièreté, comme la plupart des livres de pure critique. L'auteur s'acharne sans goût et sans esprit contre des choses très-innocentes : aussi cet ouvrage a-t-il eu le sort de tous ceux de son espèce, d'être anéanti à sa naissance. Il est d'un homme assez méprisé dans la littérature. Mais, quoique cette critique soit mauvaise, le livre de Rousseau n'en est pas meilleur.

« La chose dont il est le moins parlé dans l'ouvrage de Rousseau sur l'éducation, c'est l'éducation même. Il y fait l'éloge des sauvages, il y fait la satire de tous ceux

1. L'auteur des *Plagiats de J.-J. Rousseau sur l'éducation*, 1765, in-12, est le bénédictin Jean-Joseph Cajot, né à Verdun en 1726, mort en 1779.

qui servent la société. Il suppose qu'il est chargé de former un jeune seigneur; et, au lieu de s'y prendre comme on fait dans l'École militaire, qui est le plus beau monument du règne de Louis XV, il fait apprendre le métier de menuisier à son pupille...

« Ce n'est point ainsi, ce me semble, que s'exprimait le grand Fénelon, et ce n'est point ainsi que Mentor élevait son Télémaque. M. Jean-Jacques veut que son élève soit ignorant jusqu'à l'âge de quinze ans et qu'il sache raboter au lieu d'apprendre la géométrie, l'histoire, la tactique et les belles-lettres...

« L'auteur sentit dans le fond de son cœur que cet ouvrage pourrait ennuyer. Que fit-il pour le rendre un peu piquant? Il feignit d'avoir un gentilhomme chrétien à élever; il ajoute à son livre un volume entier contre le christianisme, volume rempli de contradictions, selon l'usage de l'auteur. Il raconte à son jeune homme que lui Jean-Jacques s'enfuit autrefois de la boutique de ses parents; qu'il alla en Savoie se faire catholique pour avoir du pain; qu'il eut le bonheur d'être reçu dans un hôpital; qu'il contracta dès lors la noble habitude de se brouiller avec ses bienfaiteurs; qu'il s'enfuit de cet hospice; qu'il alla demander l'aumône à un vicaire de village, et que ce vicaire lui apprit que le christianisme est ridicule...

« Après un tel galimatias, il compile tout ce qu'on a dit contre notre religion. Il pille les Herbert, les Bolingbroke, les Shafstburi, les Bayle, les Boulainvilliers, les d'Argens, les Freret, les Boulanger, les Colins, les Wolston, les Maillet, les Meslier, les Tilladet, les Lamettrie, les Dumarsais, et même Spinosa.

« Voilà ce qui a donné quelque vogue à ce livre et quelques protecteurs à l'auteur. Il s'est trouvé même des personnes assez simples pour croire que ce livre est bien

écrit. Si cela est, le *Télémaque* l'est donc bien mal. Il n'y a guère de pages, dans le roman d'*Émile*, où l'on ne trouve des fautes contre la langue : le style est tantôt bas et tantôt violent. Les injures qu'il prodigue aux rois, aux ministres, aux riches, ont pu séduire des lecteurs cyniques qui ont pris de l'audace pour de l'éloquence et une basse envie pour de l'esprit philosophique...

« Si ce style décousu, inégal, confus et sans harmonie prenait le dessus, c'en serait fait de la littérature française.

« M. de Voltaire se trompe sur la date des lettres de Rousseau écrites de Venise à M. du Theil. Il y en a trois, du 8, du 15 août et du 24 octobre 1744, et non pas 1743. Elles sont encore plus humiliantes que M. de Voltaire ne le dit, et la troisième finit par une délation ménagée artificieusement contre M. le comte de Montaigu, son maître : cela n'est pas philosophe.

« M. du Theil n'honora point Rousseau d'une réponse ; plusieurs personnes parmi nous ont vu l'original de ces lettres écrites et signées de la main de Rousseau...

« Il s'imaginait dès lors que le public avait les yeux fixés sur lui. Toutes ces lettres sont signées *Rousseau* avec paraphe. Il ne paraît pas qu'on trouvât ses plaintes bien fondées...

« La nouvelle *Julie*, ou la *Nouvelle Héloïse*, est un roman en six volumes, imprimé en 1761.

« Ce roman est un recueil de lettres que s'écrivent deux amants suisses, à l'imitation des romans anglais de *Paméla* et de *Clarisse*. Mais l'imitation est si mauvaise, que ce roman est aujourd'hui entièrement oublié. Il n'y a ni exposition, ni nœud, ni dénouement, ni aventures intéressantes, ni raison, ni esprit. C'est un précepteur lâche et insolent...

« Comme les auteurs se peignent assez dans leurs ou-



vrages, le précepteur va fréquenter à Paris les mauvais lieux. C'est de ces honnêtes retraites qu'il insulte les dames de la cour; c'est de là qu'il écrit à Julie des invectives contre la musique de Rameau et qu'il dit que ses airs ressemblent à la course d'une oie grasse, ou à une vache qui galope...

« Jean-Jacques conseille ailleurs au dauphin de France, au prince de Galles et à l'archiduc d'épouser la fille du bourreau si elle est belle et honnête, car c'est toujours l'honnêteté qui dirige Jean-Jacques.

« Ce qu'on peut remarquer dans ce roman, c'est le commencement de la préface. « Il faut, dit l'auteur, des spectacles dans les grandes villes et des romans aux peuples corrompus. J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. »

« Il est assez étrange qu'un homme qui s'avoue publiquement un corrupteur ait voulu faire ensuite le législateur; mais il instruit les hommes comme il dirige les filles.

« Ce maître fou quitta, en 1762, les lieux honnêtes où il allait penser à Julie avec des officiers suisses, pour enseigner à l'Europe les *Principes du droit politique, ou Contrat social*, qu'on a nommé le *Contrat insocial*. C'est un ouvrage obscur, mal digéré, plein de contradictions et d'erreurs. Les satires mêmes, dont il fourmille, n'ont pu lui donner de la vogue. Il a beau dire (page 163) que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus...

« On est si accoutumé à ces lieux communs d'imperitineces, qu'ils n'ont pas fait la plus légère sensation. Ce style insolent et violent qu'on a voulu mettre à la mode n'est plus de mode...

« Ainsi, en insultant toutes les nations, toutes les conditions de la vie, tous les arts qu'il a voulu lui-même cultiver et tous les hommes avec lesquels il a vécu, cet écrivain s'est flatté d'usurper, par une insolence cynique, une réputation qu'on n'acquiert jamais que par le génie. Il a calomnié les philosophes qui l'avaient reçu, protégé et instruit; ingrat envers ses maîtres, envers ses amis, envers ses bienfaiteurs, recevant l'aumône d'un bourgeois inconnu, parce qu'il croit qu'on n'en saura rien, et la refusant de la main d'un prince, parce qu'il croit qu'on le saura : il s'est imaginé que ses bizarreries lui feraient un nom.

« Il appelle M. Tronchin *jongleur*, dans sa lettre à M. Humes, tandis que lui-même pousse le charlatanisme jusqu'à s'habiller à l'orientale à Paris et en Angleterre, pour attirer sur lui les regards de la populace qui le dédaigne...

« Il a mis le trouble dans sa patrie avant d'en sortir, comme un incendiaire qui s'enfuit après avoir allumé la mèche...

« On n'aurait pas reproché à d'autres sans doute ces opprobres ou connus ou secrets, dont on est forcé de montrer ici la turpitude. Il y a des faiblesses et des humiliations qu'on doit laisser dans les ténèbres, quand les affligés restent dans une obscurité modeste, quand ils ne lèvent point une tête audacieuse, quand ils ne distillent point le fiel et l'outrage. Mais c'est ici un procès personnel qui exclut tous les égards; et puisqu'il est permis à un Diogène subalterne et manqué d'appeler jongleur M. Tronchin, un médecin qui a été son ami, qui l'a visité, traité, qui a été au rang de ses bienfaiteurs, il est permis à un ami de M. Tronchin de faire voir ce que c'est que le personnage qui ose l'insulter. On peut, sur le fumier où il est couché et où il grince les dents

contre le genre humain, lui jeter du pain s'il en a besoin ; mais il a fallu le faire connaître et mettre ceux qui peuvent le nourrir à l'abri de ses morsures.

« Finissons par faire sentir qu'un charlatan qui a lassé la pitié de ses bienfaiteurs et l'indignation publique n'a pu déshonorer que lui-même et non pas la littérature. »

## VOLTAIRE JUGE DE ROUSSEAU

## III

Notes sur les *Notes* de Voltaire. — Rabâchage de Voltaire. — La question d'argent. — *La Guerre civile de Genève*. — Citations de ce poëme satirique. — Nouveaux libelles. — Rousseau professeur d'assassinat. — La fille du bourreau et le dauphin. — Une statue à Voltaire, en 1770. — Encore l'*Émile*.

Si'il nous était permis d'ajouter des notes aux *Notes* de Voltaire sur sa *Lettre à M. Hume*, nous ferions d'abord remarquer l'insulte immense que l'homme de Ferney jette au citoyen de Genève, en lui élevant une statue dans l'attitude du condamné au pilori : cette page a peut-être inspiré à Joseph de Maistre le trait véhément qui termine son splendide portrait de Voltaire : « Je voudrais lui faire élever une statue... par la main du bourreau <sup>1</sup>. »

Si jamais excitation à la haine et par conséquent aux sévices contre un individu fut flagrante, c'est certes bien ici : ce qui n'empêche pas le châtelain de Ferney d'écrire, un peu avant l'époque où il préparait ses *Notes*, à M. Lullin de Châteauevieux, conseiller et secrétaire d'État de Genève <sup>2</sup> : « Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. Rousseau, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages ; mais si j'avais fait le plus petit tort à

1. *Les Soirées de Saint-Petersbourg*, tome I, p. 277. Édition de 1821.

2. 5 juillet 1766.

personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable. »

Et ailleurs, n'est-ce pas d'une bouffonnerie sauvage, ce trait relatif aux pierres jetées par les enfants à Jean-Jacques Rousseau et à sa compagne : « Il est faux que Jean-Jacques ait couru le moindre danger. » Il est cependant probable que cette lapidation n'était pas un pur jeu et qu'il pouvait s'ensuivre pour ceux qui en étaient l'objet la mort ou tout au moins de graves blessures.

C'est ce Voltaire qui — dès lors — insinuait qu'on devait lui élever à lui-même une statue qui reprochait à Rousseau d'avoir émis ce vœu qui, sous sa plume, n'est probablement qu'une figure de rhétorique !

Le livre de dom Cajot, intitulé *les Plagiats de Jean-Jacques Rousseau*, a valu au savant bénédictin, de la part de Voltaire, un article hautain et souverainement méprisant. Est-ce donc que Voltaire avait quelque souci de la réputation littéraire de Rousseau ? Pas le moins du monde, mais c'est qu'il était par excellence, lui, l'homme du plagiat et, pour ainsi dire, le plagiat incarné.

Mais c'est assez, si ce n'est déjà trop. On pourrait croire qu'il ne serait plus question de Rousseau, ni de Genève, ni surtout du théâtre, après la lettre à Hume et les notes qui lui servent de commentaires : ah ! bien oui, c'est mal connaître Voltaire, l'homme qui ne pardonne rien et qui ne craint pas les redites. Qu'on en juge plutôt par cette lettre du 5 janvier de l'année suivante (1767) à de Pezay :

« Je vous fais juge, monsieur, des procédés de Jean-Jacques Rousseau avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors était ami de Rousseau : je trouvai les environs de cette ville si agréables, que j'achetai d'un

magistrat, 87,000 livres, une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 lorsque je la quitterais. Rousseau dès lors conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

« Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serais; M. Tronchin peut vous certifier cette vérité. Voici sa seconde démarche.

« Vous connaissez le goût de M<sup>me</sup> Denis, ma nièce, pour les spectacles; elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Genevois y accouraient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentants et quelques prédicants qu'on nomme ministres.

« Voilà pourquoi, monsieur, il prit le parti des ministres, au sujet de la comédie, contre M. Dalember, quoique ensuite il ait pris le parti de M. Dalember contre les ministres et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles.

« Il ne s'en tint pas là; il excita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique <sup>1</sup> domicilié sur leur territoire... Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant besoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule...

« Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève; je résiliai mon bail

a vie des Délices ; je reçus 38,000 livres et j'en perdis 49, outre environ 30,000 francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

« Ce sont là, monsieur, les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi... Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de Conti et de M<sup>me</sup> la duchesse de Luxembourg, dont il avait surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grimm, de M. Helvétius, de M. Diderot et de tous ceux qui avaient protégé ses extravagantes bizarreries, qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence.

« Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne nommée l'Ermitage, que vous avez vue entre Tournay et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume <sup>1</sup>...

« Malgré mon âge et mes maladies, je suis très-gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature ; mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur et sur les devoirs de la vie. »

On se demande d'abord pourquoi Voltaire donne tous ces détails à de Pezay, que l'on ne connaît guère que comme un poète léger ; oui, mais de Pezay était au mieux avec M. de Choiseul et les autres ministres : donc c'était une puissance à se ménager pour rentrer en France, revenir à Paris ou tout au moins ne pas être trop surveillé de si

1. 24 octobre 1766.

loin. Quant à la mauvaise santé de Voltaire, dont il fait tant parade, on sait ce qu'il en faut penser; c'est un incessant mensonge à ajouter à ceux de sa vie, et l'on sait si le nombre en est immense!

Quant à la lettre de Jean-Jacques Rousseau à Tronchin, elle n'existe pas dans les œuvres du citoyen de Genève, qui ne contiennent qu'une lettre à Tronchin, du 27 novembre 1758.

Somme toute, ce que Voltaire, l'homme d'affaires, l'avare, le digne fils d'une famille de procureurs, regrette le plus, ce n'est pas tant la conduite de Rousseau à son égard que les 49,000 livres perdues pour lui, par suite de la résiliation de son bail à vie des Délices; Rousseau et tout le reste ne sont donc ici qu'un prétexte: un peu plus il demanderait à Choiseul et aux ministres de France de l'indemniser, en bonne justice, de ces 49,000 livres qui lui tiennent tant au cœur. Après Voltaire-Tartufe, Voltaire-Harpagon! Ah! Molière, pourquoi n'as-tu pu connaître ces deux types-là?...

Ce Rousseau est vraiment un thème inépuisable pour Voltaire. Dans ses soi-disant *Confessions*, « l'homme de la nature et de la vérité » a confessé tout le monde, excepté lui-même, mais Voltaire s'est chargé, à lui seul, de combler cette immense lacune dans l'œuvre du citoyen de Genève. Exemple: le 13 mai 1767, il écrit à Bordes:

« L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux Jean-Jacques est très-vraie: ce misérable a laissé mourir ses enfants à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que Rousseau est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité et de contradictions. »

1. Quel catholicisme que Voltaire!



Voltaire insiste, avec une complaisance toute particulière sur le même fait ; il écrit encore à Bordes, le 16 septembre 1768 :

« Il est très-vrai que Jean-Jacques a mis tous ses petits bâtards à l'hôpital. Je suis fort aise qu'il fasse une fin et que la sorcière <sup>1</sup> termine ses amours en épousant son sorcier <sup>2</sup>. Je ne croyais pas dans le monde qu'il y eût quelqu'un qui fût fait pour Jean-Jacques. »

En cette année 1768, Voltaire, voulant à la fois écraser sous le ridicule le plus odieux Genève et Rousseau — publia son poème de *la Guerre civile de Genève*, dont le héros choisi par lui fut un nommé Robert Covelle, homme sans mœurs, qu'il soutint contre le consistoire et dont il a fait, au prix d'une subvention annuelle de trois cents francs, l'endosseur d'une foule d'écrits impies et obscènes, comme des *Lettres sur* ou plutôt *contre les miracles*.

Voici quelques citations relatives à Rousseau ; ce sont celles qui outragent le moins la pudeur et la vérité. L'inconstance dit à Robert Covelle :

. . . . . Allez trouver Jean-Jacques,  
 Mon favori, qui devers Neuchâtel  
 Par passe-temps fait aujourd'hui ses pâques.  
 C'est le soutien de mon culte éternel ;  
 Toujours il tourne et jamais ne rencontre ;  
 Il vous soutient et le pour et le contre  
 Avec un front de pudeur dépouillé.  
 Cet étourdi souvent a barbouillé  
 De plats romans, de fades comédies,  
 Des opéras, de minces mélodies ;

1. Thérèse Levasseur, née en 1721, morte en 1801.

2. J.-J. Rousseau.

Puis il condamne, en style entortillé,  
 Les opéras, les romans, les spectacles.  
 Il vous dira qu'il n'est point de miracles,  
 Mais qu'à Venise il en a fait jadis <sup>1</sup>.  
 Il se connaît finement en amis ;  
 Il les embrasse et pour jamais les quitte.  
 L'ingratitude est son premier mérite.  
 Par grandeur d'âme il hait ses bienfaiteurs.  
 Versez sur lui les plus nobles faveurs,  
 Il frémira qu'un homme ait la puissance,  
 La volonté, la coupable impudence  
 De l'avilir en lui faisant du bien <sup>2</sup>.  
 Il tient beaucoup du naturel d'un chien ;  
 Il jappe et fuit et mord qui le caresse.  
 Ce qui surtout me plaît et m'intéresse,  
 C'est que de secte il a changé trois fois,  
 En peu de temps, pour faire un meilleur choix <sup>3</sup>...

Et ailleurs <sup>4</sup> :

Dans un vallon fort bien nommé Travers  
 S'élève un mont, vrai séjour des hivers ;  
 Son front altier se perd dans les nuages,  
 Ses fondements sont au creux des enfers ;  
 Au pied du mont sont des antres sauvages.  
 Du dieu du jour ignorés à jamais :  
 C'est de Rousseau le digne et noir palais.  
 Là se tapit ce sombre énergomène,  
 Cet ennemi de la nature humaine,  
 Pétri d'orgueil et dévoré de fiel ;  
 Il fuit le monde et craint de voir le ciel ;

1. C'est dans une note de la troisième de ses *Lettres écrites de la montagne* que J.-J. Rousseau parle de ses miracles ou sortilèges à Venise.

2. Allusion à la pension qu'Ilume avait obtenue du roi d'Angleterre pour J.-J. Rousseau. Voyez ci-dessus, p. 43 et 44.

3. *La Guerre de Genève*, chant II.

4. *Ibid.*, chant III.

Et cependant sa triste et vilaine âme  
 Du dieu d'amour a ressenti la flamme ;  
 Il a trouvé, pour charmer son ennui,  
 Une beauté digne en effet de lui.  
 C'était Caron amoureux de Mégère.  
 Cette infernale et hideuse sorcière  
 Suit en tous lieux le magot ambulante,  
 Comme la chouette est jointe au chat-huant.  
 L'infâme vieille avait pour nom Vachine...

C'est Thérèse Levasseur dont Voltaire travestit ainsi le nom, et voici le discours qu'il prête à Rousseau s'adressant à la douleur de Robert Covelle :

. . . . . As-tu perdu l'esprit ?  
 As-tu le cœur si lâche et si petit ?  
 Aurais-tu bien cette faiblesse infâme  
 De t'abaisser à pleurer une femme ?  
 Sois sage enfin ; le sage est sans pitié ;  
 Il n'est jamais séduit par l'amitié ;  
 Tranquille et dur en son orgueil suprême,  
 Vivant pour soi, sans besoin, sans désir,  
 . . . . . concentré dans lui-même,  
 Dans son mérite il met tout son plaisir...  
 D'un vrai Rousseau tel est le caractère ;  
 Il n'est ami, parent, époux, ni père ;  
 Il est de roche ; et quiconque, en un mot,  
 Naquit sensible est fait pour être sot <sup>1</sup>.

Il semble que ce soit le comble et qu'il n'y ait plus de place dans la mesure des outrages à l'adresse de son adversaire, mais ce serait mal connaître Voltaire que de croire cela ; la vengeance était un plaisir trop doux pour lui et rendait sa verve intarissable. Dans *les Adorateurs ou les Louanges de Dieu*, libelle publié en 1769, avec ce

1. *La Guerre de Genève*, chant III.

sous-titre : *Ouvrage unique de M. Imhof, traduit du latin*, mais qui est parfaitement de Voltaire, on lit ceci :

« Soyons justes, bienfaisants, tolérants, puisque c'est la destinée des sages et la nôtre; laissons les fripons penser à persécuter les âmes honnêtes. Résignons-nous quand nous voyons un petit homme né dans la fange (*J.-J. Rousseau*), pétri de tout l'orgueil de la sottise, de toute l'avarice attachée à son éducation, de toute l'ignorance de son école, vouloir dominer insolemment, prétendre faire respecter par les autres têtes toutes les chimères de la sienne, calomnier avec bassesse et chercher à persécuter avec cruauté. Cet amas de turpitudes est dans sa nature, comme la soif du sang est dans la fouine et la gravitation dans la matière. »

Le *Correspondance littéraire*, de Grimm, dit, à propos du libelle auquel nous venons d'emprunter ces lignes sur Rousseau :

« La fourniture de Ferney a été si abondante dans le courant du mois dernier <sup>1</sup> qu'il faut se dépêcher de passer en revue les différentes productions de cette illustre manufacture. La plus faible est intitulée *les Adorateurs*, etc. <sup>2</sup>. »

Et dans *Dieu et les hommes*, autre écrit de Voltaire <sup>3</sup>, mis par lui sous le nom du *docteur Obern* et indiqué comme *traduit par Jacques Aimon*, on lit encore — à propos des fameuses pages de Rousseau sur Jésus-Christ — ceci qui ne manque pas de justesse :

1. Novembre 1769.

2. Grimm. *l. c. sup.*, 1<sup>er</sup> décembre 1769.

3. Sur la paternité de Voltaire à l'égard des *Adorateurs*, voyez Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, tome XLVI, p. 97, note 1.

« Je ne sais quel écrivain <sup>1</sup> à idées creuses et à paradoxes contradictoires s'est avisé de dire, en insultant le christianisme, que *Jésus était mort en Dieu*. A-t-il vu mourir des dieux? les dieux meurent-ils? Je ne crois pas que l'auteur de tant de fatras ait jamais rien écrit de plus absurde <sup>2</sup>. »

Voltaire, l'année suivante (1770), continue à frapper à coups redoublés sur Rousseau. « C'est — écrit-il à M<sup>me</sup> du Deffland <sup>3</sup>, — le plus détestable fou que j'aie jamais lu. Son *Héloïse* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux Petites-Maisons... Ce polisson m'ennuie et m'indigne, et ses partisans me mettent en colère. »

Puis, quittant la voie épistolaire, le châtelain de Ferney confie à son *Dictionnaire philosophique* <sup>4</sup> cette page qu'il s'emprunte à lui-même, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* <sup>5</sup> :

« L'assassinat étant, après l'empoisonnement, le crime le plus lâche et le plus punissable, il n'est pas étonnant qu'il ait trouvé de nos jours un approbateur dans un homme dont la raison singulière n'a pas toujours été d'accord avec la raison des autres hommes. »

Ceci est à l'adresse de la fameuse note du quatrième livre d'*Émile*, que J.-J. Rousseau a développée dans une lettre du 14 mars 1770.

Voltaire continue : « Il (J.-J.) feint dans un roman in-

1. J.-J. Rousseau, dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Voyez le 4<sup>e</sup> livre d'*Émile*.

2. *Les Adorateurs*, chapitre xxxv.

3. 8 août 1770.

4. Aux mots *Assassin*, *Assassinat*, section n<sup>e</sup>.

5. Deuxième partie, 1770.

titulé *Émile* d'élever un jeune gentilhomme, auquel il se donne bien de garde de donner une éducation telle qu'on la reçoit dans l'École militaire, comme d'apprendre les langues, la géométrie, la tactique, les fortifications, l'histoire de son pays : il est bien éloigné de lui inspirer l'amour de son roi et de sa patrie ; il se borne à en faire un garçon menuisier. Il veut que ce gentilhomme menuisier, quand il a reçu un démenti ou un soufflet, au lieu de les rendre et de se battre, *assassine prudemment son homme*. Il est vrai que Molière, en plaisantant dans *l'Amour peintre*, dit qu'*assassiner est le plus sûr* <sup>1</sup> ; mais l'auteur du roman prétend que c'est le plus raisonnable et le plus honnête. Il le dit très-sérieusement ; et dans l'immensité de ses paradoxes, c'est une des trois ou quatre choses qu'il ait dites le premier. Le même esprit de sagesse et de décence qui lui fait prononcer qu'un précepteur doit souvent accompagner son disciple dans un mauvais lieu <sup>2</sup> le fait décider que ce disciple doit être un assassin. Ainsi l'éducation que donne Jean-Jacques à un gentilhomme consiste à manier le rabot et à mériter le grand remède et la corde. »

Et dans un autre article du même *Dictionnaire* :

« Le *Dictionnaire encyclopédique*, au mot *exécuteur*, détaille tous les privilèges du bourreau de Paris ; mais un auteur nouveau (J.-J.) a été plus loin <sup>3</sup>. Dans un roman d'éducation... il prétend que le monarque doit donner sans balancer la fille du bourreau en mariage à l'héritier présomptif de la couronne, si cette fille est bien élevée, et si elle a *beaucoup de convenance avec le jeune prince*. C'est dommage qu'il n'ait pas stipulé la dot qu'on

1. Scène XIII du *Sicilien ou l'Amour peintre*.

2. *Émile*, tome III, p. 261 (livre IV).

3. *Émile*, livre V.

devait donner à la fille et les honneurs qu'on devait rendre au père le jour de ses noccs.

« Par *convenance*, on ne pouvait guère pousser plus loin la morale approfondie, les règles nouvelles de l'honnêteté publique, les beaux paradoxes, les maximes divines dont cet auteur a régélé notre siècle. Il aurait été sans doute par *convenance* un des garçons... de la noce. Il aurait fait l'épithalame de la princesse et n'aurait pas manqué de célébrer les hautes œuvres de son père <sup>1</sup>. »

Comme persiflage, il faut l'avouer, c'est aussi juste quant au fond qu'impitoyable pour la forme; mais passons à un autre fait de la vie de Voltaire. Ne pouvant posséder leur chef à Paris, les philosophes voulurent avoir au moins sa statue, qui donnerait peut-être envie de faire revenir l'original. En avril 1771, ils tinrent une assemblée chez M<sup>me</sup> Necker; là il fut résolu d'élever une statue à Voltaire, avec cette inscription :

A VOLTAIRE VIVANT,

PAR LES GENS DE LETTRES SES COMPATRIOTES.

Dès 1770, la pensée de se voir, de son vivant, élever une statue gonflait d'orgueil le patriarche de Ferney, mais elle le comblait surtout de joie, en se rappelant certain passage de la lettre de *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*.

A moi, chétif, une statue!

s'écriait Voltaire dans des stances à M<sup>me</sup> Necker.

Je serais d'orgueil enivré.

L'ami Jean-Jacques a déclaré

Que c'est à lui qu'elle était due.

1. *Dictionn. philos.*, article *Bourreau*. Cf. *Questions sur l'Encyclopédie*, 3<sup>e</sup> partie, 1770.

La haine était encore plus forte et plus persistante chez Voltaire que la vanité, et ce n'est pas peu dire. Un an à peine avant sa mort, arrivé à un âge où d'ordinaire — par la faiblesse même des organes — les passions s'émeussent, le patriarche de Ferney s'occupait encore de bafouer Rousseau.

En 1777 donc, vers le milieu de l'automne <sup>1</sup>, paraissaient les *Dialogues d'Évhémère*, et Callistrate, un des deux interlocuteurs, y disait à Évhémère :

« Vous avez lu le roman de l'Athénien Xénophon sur l'éducation de Cyrus ? »

CALLISTRATE.

Oui, et je vous avoue qu'il m'a donné encore meilleure opinion de Xénophon que de Cyrus même.

ÉVHÉMÈRE.

Eh bien ! un petit Barbare a cru depuis peu instituer une méthode d'élever les princes bien supérieure à l'éducation du vainqueur de Babylone.

« D'abord l'auteur, demi-gaulois, demi-allemand, déclare qu'un grand prince l'a supplié de vouloir bien lui faire l'honneur d'être précepteur de son fils ; qu'il l'a refusé et qu'il ne sera jamais précepteur. Aussitôt il nous apprend qu'il l'est d'un jeune homme de qualité. Savez-vous quelles leçons il donne à son élève ? Il en fait un garçon menuisier... Il lui persuade qu'un prince, un souverain doit épouser la fille du bourreau, si les convenances s'y trouvent <sup>2</sup>. Enfin il lui dit qu'il est bien plus sage d'assassiner son ennemi que de le combattre noblement. »

1. Voyez les *Mémoires secrets* à la date du 16 novembre 1777.

2. *Émile*, tome IV, p. 178.



## ROUSSEAU JUGE DE VOLTAIRE

## I

Rousseau juge tout d'abord Voltaire. — Un portrait ressemblant. — L'article *Genève*. — Un démenti formel donné à Voltaire. — Persécutions à propos d'*Émile*. — Dialogue de Voltaire avec un ouvrier. — Le *Sermon des Cinquante*. — *Candide*. — A propos d'une lettre de Buffon. — Complots contre Rousseau. — A propos des relations du général corse Paoli avec le citoyen de Genève. — Rousseau craint une mystification. — Les Parisiens et l'esprit de Voltaire. — Spirituelle et piquante parodie du style de Voltaire. — Est-ce Vernes ou Voltaire qui est l'auteur du *Sentiment des citoyens*. — Persillage. — Un démenti énergique. — Éclaircissements sur le séjour de Rousseau à Venise en 1744. — Lettres du citoyen de Genève datées de cette époque. — Rousseau prend la résolution de se retirer en Angleterre.

Les premières relations de Rousseau avec Voltaire datent de la fin de l'année 1745 ; nous avons dit à quel propos elles se formèrent. Après avoir transcrit <sup>1</sup> la réponse gracieuse que lui fit Voltaire, Rousseau ajoute :

« Qu'on ne soit pas surpris de la grande politesse de cette lettre, comparée aux autres lettres demi-cavalières qu'il m'a écrites depuis ce temps-là. Il me crut en grande faveur auprès de M. de Richelieu ; et la souplesse cour-

1. *Confessions*, partie II, livre VII.

tisane qu'on lui connaît l'obligeait à beaucoup d'égards pour un nouveau venu, jusqu'à ce qu'il connût mieux la mesure de son crédit <sup>1</sup>. »

Près de onze ans se sont écoulés, lorsqu'en 1756 la correspondance se rétablit entre Voltaire et Rousseau, à propos d'un exemplaire du poëme sur la ruine de Lisbonne que celui-ci venait de recevoir et qu'il supposa lui être envoyé par l'auteur. « Cela — dit-il <sup>2</sup> — me mit dans l'obligation de lui écrire et de lui parler de sa pièce. Je le fis par une lettre <sup>3</sup> qui a été imprimée longtemps après sans mon aveu, comme il sera dit ci-après.

« Frappé de voir ce pauvre homme, accablé, pour ainsi dire, de prospérités et de gloire, déclamer toutefois amèrement contre les misères de cette vie et trouver toujours que tout était mal, je formai l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même et de lui prouver que tout était bien. Voltaire, en paraissant toujours croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au diable, puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant qui, selon lui, ne prend de plaisir qu'à nuire. L'absurdité de cette doctrine, qui saute aux yeux, est surtout révoltante dans un homme comblé des biens de toute espèce, qui, du sein du bonheur, cherche à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt. Autorisé plus que lui à compter et peser les maux de la vie humaine, j'en fis l'équitable examen, et je lui prouvai que de tous ces maux il n'y en avait pas un dont la Providence ne fût disculpée et qui n'eût sa source dans l'abus que l'homme a fait de ses facultés plus que dans la nature elle-même. Je le traitai dans

1. *Confessions*, partie II, livre VII.

2. *Ibid.*, partie II, livre IX.

3. Du 18 août 1756. Voyez ci-dessus, p. 9.

cette lettre avec tous les égards, toute la considération, tout le ménagement, et je puis dire avec tout le respect possibles. Cependant, lui connaissant un amour-propre extrêmement irritable, je ne lui envoyai pas cette lettre à lui-même, mais au docteur Tronchin, son médecin et son ami, avec plein pouvoir de la donner ou supprimer, selon ce qu'il trouverait le plus convenable. Tronchin donna la lettre. Voltaire me répondit en peu de lignes qu'étant malade et garde-malade lui-même il remettait à un autre temps sa réponse et ne dit pas un mot sur la question. Tronchin, en m'envoyant cette lettre, en joignit une où il marquait peu d'estime pour celui qui la lui avait remise.

« Je n'ai jamais publié ni même montré ces deux lettres ; mais elles sont en originaux dans mes recueils... Depuis lors, Voltaire a publié cette réponse qu'il m'avait promise, mais qu'il ne m'a pas envoyée. Elle n'est autre que le roman de *Candide* <sup>1</sup>. »

La lecture de *Candide* et les détails qui lui revinrent sur les menées de Voltaire à son égard irritèrent au plus haut point Rousseau, et son indignation s'exhale ainsi dans une lettre à un de ses intimes amis, M. Moulton <sup>2</sup>.

« Vous me parlez de ce Voltaire ! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie ; je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Genevois ! il vous

1. Publié en 1759, avec ce sous-titre : *ou l'Optimisme, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph, etc.* Cs. Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, tome XXXIII, p. 9-11.

2. Montmorency, 29 janvier 1760.

paie bien de l'asile que vous lui avez donné ! Il ne savait plus où aller faire du mal ; vous serez ses dernières victimes. »

Quelque temps après, Rousseau écrivait à Voltaire lui-même une lettre dont un passage a été exploité outrageusement contre son auteur ; c'est la répétition du sentiment qu'il vient d'exprimer à M. Moulou.

« Je ne vous aime point, monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles... Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu... c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable <sup>1</sup>. »

Pour bien comprendre la portée et la force du reproche que Rousseau adresse, en termes si énergiques, à Voltaire, il faut rendre compte de la manière dont Jean-Jacques composa sa *Lettre à Dalember* sur les spectacles, en réponse à l'article *Genève* de l'Encyclopédie. Il avait toujours cru, sans en avoir de preuves, que Voltaire n'était point étranger à la rédaction de cet article. Il y avait reconnu la *main du maître* ; il ne s'était pas trompé. Comme cette lettre sur les spectacles fut la cause de la haine de Voltaire, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

A son retour de Berlin, Voltaire vint habiter le canton de Vaud ; d'abord au château de Prangins ; puis, voulant se rapprocher d'une ville où l'on imprimait ses ouvrages, il acheta les *Délices*, et s'y établit en 1755. Il commença par y faire construire un théâtre sur lequel il admit aux représentations de ses pièces l'élite de la société de Genève. Tronchin, Cramer, Deconstant et d'autres

1. A Voltaire, 17 juin 1760.

citoyens de haut parage figurèrent sur ce théâtre avec le duc de Villars, La Harpe et Chabanon. Lekain et M<sup>lle</sup> Clairon y parurent. Voltaire écrivait : « Nous avons fait pleurer presque tout le conseil de Genève. Jamais les calvinistes n'ont été si tendres... Dieu soit loué ! tout va bien, j'ai *corrompu* le conseil et la république ! »

« Cette expression — dit Musset-Pathay <sup>1</sup> — ne doit sans doute pas être prise rigoureusement ; mais, quoique *relative*, elle était juste par rapport à Genève où les lois et les règlements pour les mœurs interdisaient également le théâtre. Rousseau, qui se plaignait de Voltaire, disant qu'il *corrompait* son pays, n'était donc pas aussi près de l'exagération qu'on le prétendait.

« Cependant les partisans de la comédie à Genève éprouvaient des obstacles et particulièrement de la part des prêtres <sup>2</sup>. Voltaire les cajola, les attira chez lui et se crut assez fort pour frapper ce qu'il appelait *le coup de grâce*. Dalember fut mandé aux Délices. Il y vint sous prétexte de consulter Tronchin et dans la réalité pour s'entendre avec Voltaire. De ces conférences naquit le fameux article *Genève* de l'*Encyclopédie*, lequel parut comme l'ouvrage du *seul* Dalember, fit beaucoup de bruit et produisit un effet contraire à celui qu'on en avait espéré. Le consistoire s' alarma ; les bourgeois virent le piège qui leur était tendu. On en vint à blâmer les représentations sur le territoire genevois : on signala ceux qui s'y rendaient comme de mauvais citoyens. Enfin la *Lettre* de Jean-Jacques parut, et, tombant comme une bombe dans le camp ennemi, elle réduisit au silence et dispersa les acteurs et les amateurs. Voltaire, contraint de trans-

1. *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire* (édition de 1827, p. 105).

2. C'est-à-dire des pasteurs et ministres calvinistes.

porter son théâtre soit à Ferney, soit à Tournay, terres qu'il venait d'acquérir, en conçut un dépit mortel. Il voua la haine la mieux conditionnée à Jean-Jacques, et chacun sait avec quel soin il remplit ce vœu. Dalember répliqua : sa réponse se termine par une petite méchanceté... »

Tels sont les détails donnés par un vieillard contemporain des faits qu'il raconte et dont il affirme l'authenticité<sup>1</sup>.

Voltaire tira parti de la lettre de Jean-Jacques pour le calomnier, en faisant croire que cette lettre, du 17 juin 1760, avait été envoyée comme réponse à une généreuse offre d'asile, tandis que Voltaire *n'a jamais offert d'asile à Rousseau*, et que la lettre en question a été écrite après quatre ans de silence entre ces deux correspondants. En 1760, Rousseau n'avait pas encore eu besoin d'asile, puisque l'*Émile*, première cause de ses tribulations, ne fut publié qu'en 1762.

En cette même année 1760, Rousseau exhale encore sa répulsion pour ces philosophes qu'il va bientôt fustiger dans son *Émile*.

« Ainsi donc, s'écrie-t-il<sup>2</sup>, la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paye M. de Voltaire l'hospitalité dont par une funeste indulgence Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les

1. *Journal de Genève*, de février 1826.

2. A. M. Jacob Vernet, 29 novembre 1760.

monuments de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leur cœur quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré. »

*Émile* parut en 1762, et valut à Rousseau nombre d'ennuis dont Voltaire fut le premier instigateur. « M. de Voltaire me voyant opprimé par le parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car, là-dessus, nos lois sont formelles, et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là-même son droit de cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les ministres : il ne réussit pas avec ceux de Genève, qui le connaissaient ; mais il amena tellement ceux du pays de Vaud, que, malgré la protection et l'amitié de M. le bailli d'Yverdun et de plusieurs magistrats, il fallut sortir du canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays<sup>1</sup> ; le magistrat municipal de Neuchâtel défendit mon livre ; la classe des ministres le déféra ; le conseil d'État allait le défendre dans tout l'État et peut-être procéder contre ma personne : mais les ordres de milord maréchal<sup>2</sup> et la protection déclarée du roi<sup>3</sup> l'arrêtèrent tout court ; il fallut me laisser tranquille. Cependant le temps de la communion approchait, et cette époque allait décider si j'étais séparé de l'Église protestante ou si je ne l'étais pas. Dans cette circonstance... je pris le parti d'écrire à M. de Montmolin,

1. A Motiers.

2. George Keith, gouverneur de Neuchâtel.

3. Le roi de Prusse, à qui appartenait le canton de Neuchâtel.

pasteur de la paroisse, une lettre<sup>1</sup> qu'il a fait courir, mais dont les voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. »

M. de Montmolin s'empressa d'admettre Rousseau à la communion, et « ayant à justifier sa conduite devant ses confrères, fit courir ma lettre, ajoute Rousseau. Elle a fait à Genève un effet qui a mis tous les voltairiens au désespoir et qui a redoublé leur rage<sup>2</sup>. »

Cette lettre se termine par l'extrait d'un dialogue de Voltaire avec un ouvrier du canton de Neuchâtel, alors employé chez lui. « J'ai écrit ce dialogue de mémoire, (dit Rousseau), d'après le récit de M. de Montmolin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier... Les traits principaux sont fidèles, car ils ont frappé M. de Montmolin; il les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avait pas attendu la démarche dont vous vous plaignez<sup>3</sup> pour me taxer d'hypocrisie.

M. DE VOLTAIRE.

Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel?

L'OUVRIER.

Oui, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes-vous de Neuchâtel même?

L'OUVRIER.

Non, monsieur; je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte ! Cela est-il loin de Motiers?

1. En date du 24 août 1762.

2. A M<sup>me</sup> la comtesse de Boufflers, 30 octobre 1762.

3. La lettre à M. de Montmolin.



L'OUVRIER.

A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER.

Qui donc, monsieur?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous?

L'OUVRIER.

Oui, monsieur; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmolin qui se promenait avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment! ce pied plat va en carrosse! Le voilà donc bien fier?

L'OUVRIER.

Oh! monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat maigre et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris s'il ne se fût pas sauvé; et il le sera ici s'il y vient.

L'OUVRIER.

Pendu, monsieur! Il a l'air d'un si bon homme; eh! mon Dieu! qu'a-t-il donc fait?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER.

Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église.

M. DE VOLTAIRE.

Ah! l'hypocrite! Et que dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir?

L'OUVRIER.

Tout le monde, monsieur; tout le monde l'aime. Il est recherché partout; et on dit que milord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE.

C'est que milord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeurait, ont fait des feux de joie, quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER.

Sans religion, monsieur! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.

Qui? moi, grand Dieu! Et qui est-ce qui dit cela?

L'OUVRIER.

Tout le monde, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les Jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens!

L'OUVRIER.

Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment! Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom comme ceux de ce croquant portent le sien, etc. »

On ne peut mieux saisir la manière et le ton de Voltaire que ne l'a fait ici Rousseau. Cela semble sténographié sur le vif. Le trait de la fin est exquis. C'est la satire la plus juste, la plus sanglante et la plus spirituelle de l'homme qui passa les trois quarts de sa vie à s'abriter

derrière le pseudonyme comme un coquin derrière les buissons de la route.

En 1763, Voltaire — profitant d'une circonstance très-indifférente en elle-même — s'avise de jouer à Rousseau un tour pendable; voici le fait : M<sup>me</sup> de B\*\*\* écrivait de Paris <sup>1</sup> à Rousseau :

« Monsieur :

« Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous écrire; ignorant votre adresse, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire; avec l'assurance de cette probité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'envoyer. Mais quelle a été ma surprise lorsque, le 4 de ce mois, j'ai reçu en réponse un imprimé qui a pour titre : *Sermon des Cinquante*. Serait-ce vous, monsieur, ou M. de Voltaire, qui me l'avez envoyé? Je n'ose penser que c'est vous <sup>2</sup>... »

Rousseau s'informe et écrit à M<sup>me</sup> de B\*\*\* <sup>3</sup> :

« Je n'ai rien, madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi et que je n'ai envoyé ni à vous ni à personne l'imprimé intitulé *Sermon des Cinquante*, que je n'ai même jamais vu... »

Revenant sur cette petite aventure, très-significative selon lui, Rousseau écrivait, en 1764 <sup>4</sup>, au prince L.-E. de Wirtemberg :

« Divers auteurs, non contents d'attaquer mes sottises,

1. 10 novembre 1763.

2. Note extraite de l'édition des *Œuvres de J.-J. Rousseau* (Genève, tome XXIV, in-8°, p. 124).

3. Décembre 1763.

4. 11 mars 1764.

se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom et dont on a soin de faire des chefs-d'œuvre de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imaginerez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes mœurs, à mes principes. En voici un qui vous fera juger des autres.

« Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort. Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connaît point me demande par écrit quelques éclaircissements sur la religion et envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est adressée et renvoie à cette dame, comme en réponse, le *Sermon des Cinquante*. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie ; et voilà comment j'apprends ce qui s'est passé.

« Vous êtes surpris que ma lettre sur la Providence <sup>1</sup> n'ait pas empêché *Candide* de naître ? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance ; *Candide* en est la réponse. L'auteur m'en fit une de deux pages, dans laquelle il battait la campagne <sup>2</sup>, et *Candide* parut dix mois après. Je voulais philosopher avec lui ; en réponse, il m'a persiflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssais <sup>3</sup>, et je lui en ai dit la raison. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement fait sentir... »

Rousseau n'avait que trop raison, quoi que lui en pussent dire des amis timorés ; d'un autre côté, fallait-il donc lâcher pied ? puis, où se retirer ? Il n'y avait donc

1. Lettre du 18 août 1756.

2. Lettre du 4 septembre 1756.

3. Lettre du 17 juin 1760.

plus qu'à mettre la mer entre ses persécuteurs et lui et passer en Angleterre. C'était en effet là où on voulait et où on allait l'amener à se résoudre.

« Je suis extrêmement touché de la lettre de M. de Buffon. Je vous avoue cependant que je n'entends pas bien le conseil qu'il me donne de ne pas me mettre à dos M. de Voltaire ; c'est comme si l'on conseillait à un passant, attaqué dans un grand chemin, de ne pas se mettre à dos le brigand qui l'assassine. Qu'ai-je fait pour m'attirer les persécutions de M. de Voltaire ? et qu'ai-je à craindre de pire de sa part ? M. de Buffon veut-il que je fléchisse ce tigre altéré de mon sang ? Il sait bien que rien n'apaise ni ne fléchit jamais la fureur des tigres. Si je rampais devant Voltaire, il en triompherait sans doute, mais il ne m'en égorgerait pas moins. Des bassesses me déshonoreraient et ne me sauveraient pas...

« Il a fait jouer les pantins de Berne : il joue à présent le même jeu en Hollande. Toutes les puissances plient sous l'ami des ministres tant politiques que presbytériens. A cela, que puis-je faire ? Je ne doute presque pas du sort qui m'attend sur le canton de Berne, si j'y mets les pieds ; cependant j'en aurai le cœur net, et je veux voir jusqu'où, dans ce siècle aussi doux qu'éclairé, la philosophie et l'humanité seront poussées. Quand l'inquisiteur Voltaire m'aura fait brûler, cela ne sera pas plaisant pour moi...

« J'ai quelque envie d'aller chercher en Italie une inquisition plus douce <sup>1</sup>. »

Non content de pousser Genève et l'Europe, s'il était possible, à brûler les écrits de Rousseau et à le persécuter lui-même, Voltaire cherchait à rendre ridicule le citoyen de Genève en le faisant passer pour l'objet d'une

1. A M. du Peyron, Motiers, le 31 janvier 1765.

mystification de la part des Corses qui, par l'organe d'un faux Paoli, se seraient adressés à lui pour lui demander une constitution. Rousseau commence par rire d'une telle bourde.

« On vous dit donc, madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du général Paoli et que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disent cela ne font guère plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement <sup>1</sup>...

« On répand donc que c'est l'inquisiteur qui m'a écrit au nom des Corses et que j'ai donné dans un piège si subtil. Ce qui me paraît ici tout à fait bon est que l'inquisiteur trouve plaisant de se faire passer pour faussaire, pourvu qu'il me fasse passer pour dupe. Supposons que ma stupidité fût telle que, sans autre information, j'eusse pris cette prétendue lettre pour argent comptant, est-il concevable qu'une pareille négociation se fût bornée à cette unique lettre, sans instruction et sans éclaircissements, sans mémoires, sans précis d'aucune espèce ? ou bien M. de Voltaire aura-t-il pris la peine de fabriquer aussi tout cela ? Je veux que sa profonde érudition ait pu tromper, sur ce point, mon ignorance ; tout cela n'a pu se faire au moins sans avoir de ma part quelque réponse, ne fût-ce que pour savoir si j'acceptais la proposition. Il ne pouvait même avoir que cette réponse en vue pour attester ma crédulité ; ainsi son premier soin a dû être de se la faire écrire : qu'il la montre et tout sera dit...

« Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits si subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que leur Voltaire mène incessamment avec des contes de vieilles qu'on ne ferait pas croire aux enfants. J'ose dire que ce

1. A M<sup>me</sup> la marquise de Verdelin, 8 février 1765.

Voltaire lui-même, avec tout son esprit, n'est qu'une bête, un méchant très-maladroit. Il me poursuit, il m'écrase, il me persécute, et peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande merveille avec cent mille livres de rente, tant d'amis puissants à la cour et tant de si basses cajoleries contre un pauvre homme dans mon état <sup>1</sup> ! »

Il écrivait, peu après, à M. Butta-Foueo, notable corse, encore sur le même sujet :

« Le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition était une invention de sa façon : il prétendait m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avais été la dupe. Comme j'étais très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train, et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus, il se vanta l'hiver dernier que, malgré milord maréchal et le roi même, il me ferait chasser du pays. Il avait des émissaires, les uns connus, les autres secrets <sup>2</sup>. »

Connaissant à fond son ennemi et possédant bien sa manière et son style, Rousseau persifla habilement l'une et l'autre dans certain passage de ses *Lettres écrites de la montagne* <sup>3</sup> ; cette page est étincelante d'ironie :

« Ces messieurs du conseil de Genève voient si souvent M. de Voltaire, comment ne leur a-t-il point inspiré cet esprit de tolérance qu'il prêche sans cesse et dont il a quelquefois besoin ? S'ils l'eussent un peu consulté dans cette affaire, il me paraît qu'il eût pu leur parler à peu près ainsi :

1. A M. Le Nieps, 8 février 1765.

2. Motiers, 26 mai 1765.

3. Partie I, lettre v.

« Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font  
 « du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller  
 « son train sans risque ; le peuple ne l'entend pas ou la  
 « laisse dire et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui.  
 « Raisonner est de toutes les folies des hommes celle  
 « qui nuit le moins au genre humain ; et l'on voit  
 « même des gens sages entichés parfois de cette folie-  
 « là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai ; mais  
 « d'autres raisonnent : quel mal en arrive-t-il ? Voyez  
 « tel, tel, et tel ouvrage : n'y a-t-il que des plaisante-  
 « ries dans ces livres-là ? Moi-même enfin, si je ne rai-  
 « sonne pas, je fais mieux, je fais raisonner mes lecteurs.  
 « Voyez mon chapitre des Juifs ; voyez le même chapitre  
 « plus développé dans le *Sermon des Cinquante* : il y a  
 « là du raisonnement ou l'équivalent, je pense. Vous  
 « conviendrez aussi qu'il y a peu de *détour* et quelque  
 « chose de plus que *des traits épars et indiscrets*.

« Nous avons arrangé que mon grand crédit à la cour  
 « et ma toute-puissance prétendue vous serviraient de  
 « prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de  
 « mes vieux ans : cela est bon ; mais ne brûlez pas  
 « pour cela des écrits plus graves, car alors ce serait trop  
 « choquant.

« J'ai tant prêché la tolérance ! Il ne faut pas toujours  
 « l'exiger des autres et n'en jamais user avec eux. Ce  
 « pauvre homme croit en Dieu, passons-lui cela ; il ne  
 « fera pas secte : il est ennuyeux ; tous les raisonneurs le  
 « sont : nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupers ;  
 « du reste, que nous importe ? Si l'on brûlait tous les  
 « livres ennuyeux, que deviendraient les bibliothèques ?  
 « Et si l'on brûlait tous les gens ennuyeux, il faudrait  
 « faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raison-  
 « ner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni  
 « gens ni livres, et restons en paix ; c'est mon avis. »



« Voilà, selon moi, ce qu'eût pu dire d'un meilleur ton M. de Voltaire ; et ce n'eût pas été là, ce me semble, le plus mauvais conseil qu'il aurait donné. »

Voltaire, furieux, répondit par le *Sentiment des citoyens*, libelle qui parut dix ou douze jours après les *Lettres écrites de la montagne* (janvier 1765). Le pasteur Vernes fut fortement soupçonné d'être l'auteur de cet écrit contre Rousseau, qui ne le crut que jusqu'à un certain point cependant, si l'on en juge par ce passage très-piquant et passablement ironique de sa *Déclaration relative à M. Vernes* :

« On avait sourdement répandu dans le public, à Genève et à Paris, que le libelle était de M. de Voltaire ; et M. Vernes... ne doutait pas qu'on ne s'y trompât : les cachets de ces deux auteurs sont si semblables ! Il s'agissait de confirmer cette erreur ; c'est ce qu'on crut faire au moyen du second libelle... On y prit la précaution qu'on avait négligée dans le premier d'employer dans quelques mots l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encor, serait*. On affecte d'y parler de la génuflexion dans des sentiments contraires à ceux de M. Vernes, *versis viarum indicis* : mais qu'avait affaire dans un libelle écrit contre moi la génuflexion dont je n'ai jamais parlé ? C'est ainsi qu'en se cachant maladroitement on se montre.

« Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle ? M. de Voltaire aurait-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit à parler des ministres de Genève et à tracasser sur l'orthodoxie ? M'aurait-il reproché d'avoir mêlé l'irrégion à mes romans ? M'aurait-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs ? Aurait-il dit qu'il n'est pas per-

mis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote ? Aurait-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savants ? Aurait-il fait si grand peur aux Genevois d'appeler les étrangers pour juger leurs différends ? Aurait-il usé du mot de *délit commun*, sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science que dans leur sens le plus exact ? Aurait-il dit que le mot *amphigouri* signifiait déraison ? Aurait-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulières aux Genevois ? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se serait-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusait déjà du premier ? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen maladroit de nuire ; il en connaît de plus sûrs que celui-là. »

Le voisinage de Genève devenant à Rousseau de jour en jour plus insupportable, il cherchait à s'en éloigner à tout prix. « Il ne me reste — écrivait-il alors <sup>1</sup> — à choisir que deux asiles, l'Angleterre ou l'Italie : mais l'Angleterre est trop éloignée ; il y fait trop cher vivre, et mon corps ni ma bourse n'en supporteraient pas le trajet. Reste l'Italie et surtout Venise, dont le climat et l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse. »

Et peu après il adressait à Voltaire ce billet dont les termes sont si énergiques :

« Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent.

« Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai

1. A milord maréchal, 11 février 1765.

pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au Sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même <sup>1</sup>. »

Il importe d'insister avec quelque détail sur ce démenti formulé d'une façon si nette et si ferme contre une assertion répétée à satiété par Voltaire, à qui tous les moyens étaient ou semblaient bons pour humilier Rousseau et au besoin l'accabler sous le poids de la persécution à laquelle le citoyen de Genève fut en butte presque toute sa vie, trop souvent par sa propre faute et son caractère susceptible et ombrageux à l'excès.

Voici le fait auquel Voltaire rattachait des insinuations calomnieuses et qui remonte à l'année 1743. Vers le mois d'avril ou de mai de cette année, Rousseau était parti en qualité de secrétaire pour aller rejoindre M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Il passa dix-huit mois dans cette ville. « C'est une époque remarquable dans sa vie. Une fermeté de caractère, un esprit de conduite, des talents pour la diplomatie, un grand sentiment des convenances lui concilièrent tous les suffrages. C'était un autre homme, différent de ce qu'il avait été et de ce qu'il fut depuis. Il fit des démarches hardies et réclama du Sénat de Venise l'exécution d'un engagement pris par ce corps envers la France, fait rendre la justice, supprimer des abus, protéger ouvertement les Français négligés par l'ambassadeur...

« Il importe de bien établir les rapports qui existèrent entre Jean-Jacques et M. de Montaigu. Il fut son *secrétaire* et remplit à Venise les fonctions de *secrétaire* d'ambassade. Voilà le fait dans toute son exactitude <sup>2</sup>. »

On a prétendu — sur l'unique témoignage de Voltaire,

1. 31 mai 1765.

2. M.-Pathay, *Hist. de J.-J. Rousseau*, p. 57-59.

— que Jean-Jacques avait été au nombre des valets de M. de Montaignu. Nous ne pouvons prendre nos preuves que dans les lettres que Rousseau écrivit pendant qu'il était à Venise et constater ainsi quel ton il avait dans sa correspondance, quelle matière il traitait, quel titre il prenait : car on conviendra qu'un valet ne pouvait prendre les airs d'un secrétaire d'ambassade.

Il existe neuf lettres dont les autographes sont conservés. Elles remontent à une époque où celui qui les écrivit ne se doutait pas que, pour ternir l'éclat d'une célébrité qu'il était loin de prévoir, on lui contesterait les fonctions qu'il exerçait alors.

La première de ces lettres est datée du 25 juillet 1743 ; c'est une réponse à une lettre de M. Dupont, secrétaire de M. de Jonville, envoyé extraordinaire de France à Genève. Rousseau l'appelle son cher confrère (ce qui eût été fort peu flatteur de la part d'un valet), et lui fait passer les instructions qu'il lui demandait au nom de M. de Jonville <sup>1</sup>.

La seconde lettre, du 21 septembre 1743, est adressée à M. de Couzié, comte des Charmettes ; Jean-Jacques termine par les expressions *du plus sincère et du plus parfait attachement* : formule que n'aurait pu prendre un laquais <sup>2</sup>.

La troisième, du 5 octobre 1743, à M<sup>me</sup> de Warens ; il lui mande qu'il écrit à M. de Lautrec et la prie de lui répondre, à *M. Rousseau, secrétaire d'ambassade de France à Venise*. Il n'est pas besoin de faire remarquer combien, en prenant un pareil titre, un laquais eût couru de risque.

La quatrième, du 23 novembre 1743, est adressée à M<sup>me</sup> de Montaignu, femme de l'ambassadeur. Cette lettre est décisive, parce qu'elle fait voir clairement les rap-

1. Voyez cette lettre, édition de Dupont, tome XVIII, p. 86.

2. Voyez même édition, même volume, p. 89.

portés qui existaient entre Jean-Jacques et l'ambassadeur <sup>1</sup>.

La cinquième est une lettre adressée à l'abbé Alary. Elle est du mois d'août 1744; c'est en qualité de secrétaire qu'écrivit celui que Voltaire prétend n'avoir été que le laquais de M. de Montaignu <sup>2</sup>.

Suivent, dans l'ordre chronologique, les lettres adressées au ministre des affaires étrangères, les 8 et 13 août 1744, pour se plaindre de la conduite de M. de Montaignu, avec lequel Jean-Jacques venait de se brouiller <sup>3</sup>.

Voltaire est le premier qui voulut tirer parti de ces lettres, prétendant qu'elles prouvaient que Jean-Jacques n'avait été que valet de M. de Montaignu.

Nous examinerons tout à l'heure le peu de délicatesse de la conduite du patriarche de Ferney dans toute cette affaire; mais avant il nous faut raconter l'origine et les suites de la liaison de Rousseau avec l'historien anglais Hume, où Voltaire joua un si vilain rôle, d'abord d'une façon occulte, puis à visage découvert, pour achever, s'il était possible, d'accabler sous le sarcasme et l'injure le citoyen de Genève.

Après avoir eu un moment l'idée de se retirer à Berlin, Rousseau songea de nouveau à se diriger vers l'Angleterre, en passant par Paris, où il séjournerait de quinze jours à trois semaines; ce fut à Strasbourg qu'il reçut et accepta l'offre que lui faisait Hume de se rendre dans la Grande-Bretagne. Le 4 janvier de l'année suivante (1766), il quittait Paris avec Hume pour se rendre au plus prochain port de mer.

1. Cette lettre a été imprimée pour la première fois par M.-Pathay dans l'*Hist. de J.-J. Rousseau*, tome II, p. 476.

2. Voyez M.-Pathay, *Supplément à l'Hist. de J.-J. Rousseau*, tome I<sup>er</sup> des *Œuvres inédites de J.-J.*, p. 382-384.

3. Voyez le tome I<sup>er</sup> de la *Correspondance de Jean-Jacques*.

## ROUSSEAU JUGE DE VOLTAIRE

## II

Premières démarches de Hume auprès de Rousseau pour l'attirer en Angleterre. — Notice et jugement sur Hume. — Horace Walpole complice de Hume. — M<sup>me</sup> de Boufflers. — Tiraillements et soupçons. — Pourquoi Voltaire se mêle-t-il de cet épisode de la vie du citoyen de Genève? — Complicité de Voltaire avec Hume. — Brusque revirement. — Soupçons fondés de Rousseau. — La pension du roi d'Angleterre. — Parallèle entre la conduite de Hume et de Rousseau à l'égard l'un de l'autre. — Remarquable lettre de M<sup>me</sup> de Boufflers à Hume. — Explication de la conduite de Jean-Jacques. — Réponse de M<sup>me</sup> de Boufflers à Hume. — Résumé de la question.

Pour reprendre les choses de leur vrai point de départ, nous devons rappeler que pendant que Jean-Jacques était à Strasbourg il reçut — ce sont ses propres expressions — « les invitations les plus tendres de se livrer à Hume et de le suivre en Angleterre, où il se chargerait de lui procurer une retraite agréable et tranquille <sup>1</sup> ».

Musset-Pathay a, le premier, donné <sup>2</sup> des particularités qui jettent un jour assez complet sur la sincérité de ces offres, particularités qui étaient jusqu'alors restées ignorées.

Mais, avant tout, il est nécessaire de bien connaître Hume, qui va jouer un rôle important; voyons d'abord jusqu'à quel point était fondée la remarque que l'on fit

1. Lettre de Rousseau à M. de Malesherbes, datée de Wootton, le 10 mai 1766.

2. *Hist. de J.-J. Rousseau*, p. 238-298.

lorsqu'il rechercha Rousseau : que jamais deux personnages ne se convinrent moins que Jean-Jacques et Hume.

Hume était Écossais. Il eut de bonne heure un goût prononcé pour la littérature et la philosophie : comme on le voyait sans cesse à l'étude, on le crut propre au barreau ; ensuite on lui persuada de se destiner au commerce, et bientôt on le fit partir pour Bristol en le recommandant à de riches négociants de cette ville. Mais, se sentant pour cette carrière une aversion qu'il ne pouvait surmonter, il résolut de suivre son penchant, de conserver son indépendance, et, passant en France où la vie était moins chère que dans son pays, il se rendit à Reims, puis à la Flèche. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Traité de la nature humaine*, dans lequel, se montrant incrédule et sceptique, il sapaît toutes les religions. Sans se laisser décourager par le peu de succès de cet ouvrage, il fit la première partie de ses *Essais moraux, politiques et littéraires*, dont la seconde lui fit dans la suite une grande réputation. Forcé de sacrifier son indépendance au besoin, il fut successivement précepteur, secrétaire, candidat pour une chaire de philosophie, aide de camp, enfin bibliothécaire à Édimbourg. Ce fut là qu'il conçut le plan de son *Histoire d'Angleterre*, qui eut un grand succès en France. Voici ce que pensait de cet ouvrage et de son auteur l'Anglais Horace Walpole, un ami de Hume : « Son histoire si *falsifiée* en maint endroit, si *partiale* en d'autres, si *incohérente* dans ses parties, passe à Paris pour un modèle <sup>1</sup>. »

« Lorsque — dit M.-Pathay <sup>2</sup> — je connus pour la première fois ce jugement, j'en fus frappé, et j'étudiai

1. Lettre d'H. Walpole à G. Montagu, 1818, p. 353.

2. *Op. cit.*, p. 240 et 241.

les rapports qu'il y avait eus entre Walpole et Hume : je vis que, *paraissant* s'estimer mutuellement, ils étaient liés ensemble, et cette circonstance augmenta ma surprise. Walpole tenait ce langage dans le moment où il voyait fréquemment Hume... La société dont il parle était celle de l'historien : ils se retrouvaient chez M<sup>mes</sup> de Boufflers, du Deffand, chez l'ambassadeur d'Angleterre, chez les grands seigneurs anglais qui venaient se distraire à Paris. Je ne vois donc aucune trace de prévention dans Walpole contre son compatriote et rien qui puisse faire soupçonner sa sincérité. Il le regardait donc franchement comme *partial* et *menteur*...

« M<sup>me</sup> du Deffand, l'amie de Walpole, la confidente de toutes ses pensées, partageait son opinion sur Hume... »

Le projet de Hume était de revenir en France après avoir conduit Rousseau à Londres <sup>1</sup>. Jean-Jacques partit le 9 novembre de Strasbourg pour se rendre auprès de son nouveau patron. Il arriva le 16 à Paris, et enfin s'embarqua dans les premiers jours de janvier (1766), accompagné de M. de Luze, Genevois, son ami, et de Hume, qui voulait passer pour l'être. Il allait vivre dans un pays dont il ignorait la langue, où il ne connaissait personne, à l'exception de celui qui l'y menait pour lui chercher un asile et revenir en France dès qu'il l'aurait trouvé. En partant de Paris, Jean-Jacques y laissait une cause qui devait contribuer à le brouiller avec ce nouveau bienfaiteur. Nous voulons parler de la lettre que Walpole répandit sous le nom du roi de Prusse.

La correspondance inédite de Hume et de M<sup>me</sup> de Boufflers, publiée pour la première fois en 1820 <sup>2</sup>, nous

1. Tome V de la *Correspondance littéraire* de Grimm, p. 333.

2. *Private Correspondance of D. Hume between the years 1761 and 1776*. In-4°, London, 1820.



fait connaître avec une précision rigoureuse et l'époque où cette prétendue lettre de Frédéric à Rousseau fut composée, et la part qu'y prit Hume. Walpole fut le principal auteur de cette lettre où toutes les convenances étaient blessées, puisqu'on prenait le nom d'un roi pour tourner en ridicule un proscrit. Il raconte lui-même dans ses œuvres <sup>1</sup> « que, s'étant amusé chez M<sup>me</sup> Geoffrin à plaisanter sur Rousseau, il avança des propositions qui divertirent la compagnie. De retour chez lui, il écrivit une lettre qu'il fit voir à Helvétius, ainsi qu'au duc de Nivernais. Ceux-ci en furent si contents qu'après avoir indiqué plusieurs fautes de langage à corriger, ils engagèrent l'auteur à la publier ».

Cette lettre circula pendant le mois de décembre 1765, par conséquent pendant le séjour que fit Jean-Jacques à Paris avant de passer en Angleterre. Cette date nous est fournie par deux contemporains : le premier est l'auteur des *Mémoires secrets*, qui <sup>2</sup> s'exprime ainsi : « Il court une lettre très-singulière du roi de Prusse au célèbre J.-J. Rousseau. Si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite. » Le second est M<sup>me</sup> du Deffand <sup>3</sup> qui, le même jour, écrivait à Voltaire une lettre dans laquelle on lit ce passage : « Savez-vous que Jean-Jacques est ici? M. Hume lui a ménagé un établissement en Angleterre : il doit l'y conduire ces jours-ci. Je vous envoie une plaisanterie d'un de mes amis. » Cette plaisanterie était la lettre de Frédéric, roi de Prusse, à Jean-Jacques, ou plutôt de Walpole qui prit le nom de ce roi.

Hume avait si peu *ménagé l'établissement* qu'après

1. Tome V, p. 129. Elles n'ont été publiées qu'en 1817 ou 1818.

2. Tome II, p. 277, 28 décembre 1765.

3. *Lettres de la marquise du Deffand*. 1812, tome IV, p. 260.

l'arrivée de Rousseau à Londres il employa plus de six semaines à lui trouver un asile. Cette lettre fut donc faite pendant qu'Hume et Jean-Jacques se liaient intimement et se préparaient à partir de Paris. L'un des deux connut la plaisanterie dont l'autre était l'objet. On prit des mesures efficaces pour que ce dernier l'ignorât.

« Ce serait faire injure au lecteur que de supposer qu'il faudrait lui prouver combien serait odieux le rôle de Hume caressant Rousseau et contribuant en même temps à le tourner en ridicule ; ce qui résulterait cependant de la moindre participation à la prétendue lettre de Frédéric <sup>1</sup>. »

La suite du récit va nous montrer si l'historien anglais fut entièrement étranger aux railleries injurieuses qui servirent à Walpole dans la fabrication de cette lettre. Exposons d'abord le sommaire des faits qui amenèrent la rupture entre le citoyen de Genève et l'historien anglais et expliquons comment de l'enthousiasme pour Hume Rousseau passa au plus profond mépris.

Hume offre un asile en Angleterre à Jean-Jacques, qui accepte et lui abandonne aveuglément sa destinée. Ils partent tous les deux et se rendent à Londres. On trouve à cinquante lieues de cette capitale une solitude qui convient à Rousseau. Les deux amis se séparent pour ne plus se revoir. Voilà donc le citoyen de Genève dans un pays ennemi, bien séquestré de la société, ainsi que, depuis longtemps, il le désirait. Le seul appui qui lui reste, et sur lequel il semble qu'il doive compter, est Hume. Tout lui fait un devoir de se ménager cet appui, et même, en supposant qu'il découvre dans l'historien anglais un ami perfide, il est de son intérêt de dissimuler, puisqu'il

1. M.-Pathay, p. 247 et 248.

s'est entièrement mis à sa disposition. Tout à coup cependant il rompt avec Hume, lui exprime le plus profond mépris et ne veut plus entendre parler de lui. Une coterie de gens de lettres, en France, — Voltaire en tête, — apprend cet événement, écrit sans savoir de quoi il est question, condamne Rousseau et le voue au ridicule.

Tels sont, dans la plus rigoureuse exactitude, les faits. Mais, avant de chercher dans les circonstances ce qui les explique et de tâcher de découvrir pourquoi d'un côté Rousseau se brouille avec son hôte, et de l'autre pourquoi les hommes de lettres français se hâtent de donner gain de cause au littérateur anglais, avant d'avoir aucune connaissance de l'événement, démontrons qu'il y eut un mot d'ordre imposé dès le début dans toute cette affaire et que ce mot d'ordre partit de Ferney, d'où Voltaire organisa, dirigea et poursuivit jusqu'au bout ce nouveau et odieux complot contre Rousseau.

Voltaire — qui avait tour à tour demandé un asile à l'Angleterre et à la Prusse et qui était sorti de Berlin en d'assez piteuses circonstances — ne voyait pas d'un bon œil le projet qu'avait formé Rousseau d'accepter les offres d'hospitalité que milord maréchal lui faisait de la part de Frédéric ; aussi dut-il éprouver un grand soulagement d'esprit quand il sut par M<sup>me</sup> du Deffand que sa victime se réfugiait en Angleterre ? Jean-Jacques une fois hors de France, personne n'y songera plus et tous les regards se concentreront sur Ferney et son châtelain.

« Jean-Jacques Rousseau n'est bon qu'à être oublié, — écrit-il à la date du 28 décembre 1765 <sup>1</sup> ; — il sera comme Ramponneau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponneau a eu cent fois

1. A Damilaville.

moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève. »

*E sempre bene !...*

Rousseau, comme on le verra plus loin, soupçonnait vivement Voltaire d'avoir trempé dans la composition de la prétendue lettre du roi de Prusse; Voltaire, loin de se défendre de cette accusation, semble en badiner lorsqu'il écrit à Damilaville <sup>1</sup> : « Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès... j'aurais pu vous fournir une petite réponse qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. »

*Fournir le pendant*, c'est avouer, à peu près sinon tout à fait, que l'original sort de la même main qui signe cette promesse.

Cette lettre à Damilaville complète, en quelque sorte, celle qu'il adressait une semaine auparavant à Hume et qui est un long réquisitoire contre Rousseau <sup>2</sup>.

On était donc parti pour Londres, le 3 janvier 1766, sans avoir préparé de ressources. Hume <sup>1</sup> entre dans quelques détails sur les tentatives qu'il fit pour y suppléer. C'était d'abord une pension à laquelle Rousseau mit des conditions, et dont ensuite il refusa le paiement, ne voulant point la devoir à Hume, quand ils furent brouillés : c'étaient des arrangements pris, par l'intermédiaire de M. Steward, avec un fermier qui aurait loué à Rousseau, pour 600 livres, une maison de campagne qui en valait 4,000 ; c'était, enfin, des propositions dans le même genre,

1. 31 octobre 1766.

2. Voyez ci-dessus, p. 45-52.

3. Voir les lettres de Hume, publiées en 1820, et les consulter de préférence à l'*Exposé succinct de la contestation élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, traduit et augmenté par Suard. Les lettres de Hume servent à faire apprécier la franchise de l'historien qui garda dans le temps le silence le plus absolu sur les justes reproches que lui faisait M<sup>me</sup> de Boufflers.

faites au colonel Webb, chez qui Jean-Jacques passa deux jours.

Le premier soin de Hume, à son arrivée à Londres, fut d'écrire à son amie la comtesse de Boufflers, sous les auspices de laquelle s'était faite sa liaison avec Hume, et qui lui avait confié Jean-Jacques. Voici le langage qu'il tient dans cette lettre, datée du 19 janvier 1766 : « Mon pupille est arrivé en bonne santé ; il est très-aimable, toujours poli, souvent gai, ordinairement sociable <sup>1</sup>. » Peu de temps après, Hume écrivait à la marquise de Barbantane : « Vous avez été embarrassée par des données contradictoires sur le caractère de M. Rousseau. Ses ennemis ont fait naître des doutes sur sa sincérité. Vous m'avez demandé mon opinion. Après l'avoir examiné sous tous les points de vue, je suis maintenant en état de le juger. Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise <sup>2</sup>. En lui cherchant des défauts, je n'en trouve point d'autres qu'une extrême impatience, de la susceptibilité et une disposition à nourrir, contre ses meilleurs amis, d'injustes soupçons. Quant à moi, je passerais ma vie dans sa société sans qu'il s'élevât aucun nuage entre nous. C'est un véritable enfant dans le commerce ordinaire. Cette qualité, jointe à sa grande sensibilité, fait que ceux qui vivent avec lui peuvent le gouverner avec la plus grande facilité. Son chien le rend esclave...

« Je l'ai mis dans un village situé à six milles de Londres, mais il persiste à vouloir un isolement plus complet, et il va bientôt partir pour le pays de Galles,

1. Cette lettre fait partie de celles qu'on a publiées à Londres en 1820, sous le titre de *Private Correspondance*, dont nous avons déjà parlé.

2. Cette lettre est du 16 février 1766.

malgré tous les obstacles *que j'ai fait naître* contre l'exécution de ce projet. Dites à M<sup>me</sup> de Boufflers que la seule plaisanterie que je me sois permise relativement à la prétendue lettre du roi de Prusse fut faite par moi à la table de lord Ossory. »

La lettre qu'on vient de lire prouve que Hume a fait tout ce qui dépendait de lui pour contrarier Rousseau dans le projet qu'il avait (et qu'il exécuta *malgré tous les obstacles*) d'aller demeurer loin de Londres : elle prouve encore que l'historien anglais s'est permis une plaisanterie contre Jean-Jacques, au moment même où, lui témoignant le plus grand intérêt, il se préparait à l'emmener en Angleterre. Ainsi, à l'époque où Hume donnait à Rousseau les plus grandes marques d'amitié, il contribuait d'un côté à le rendre un objet de ridicule par un bon mot qui fût partie du persiflage de Walpole ; et, de l'autre, il contrariait sourdement ses projets.

Le passage passablement injurieux de cette lettre relatif à la plaisanterie de Hume est celui-ci : « Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les ; je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits : je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

Après avoir séjourné pendant deux mois environ tant à Londres qu'à Chiswick, Jean-Jacques se rendit à Wootton, maison de campagne située à cinquante lieues de la capitale, dans le comté de Derby. Elle lui était offerte par M. Davenport, homme distingué par sa naissance, sa fortune et son mérite. Il n'allait que rarement dans son domaine. Rousseau ne l'accepta qu'après être

convenu qu'il payerait, pour sa gouvernante et pour lui, une modique somme.

Les deux premières lettres qu'il écrit de cette retraite sont adressées à Hume et remplies d'expressions de reconnaissance et d'amitié; mais dans une autre, écrite à M. d'Ivernois et datée du 31 mars 1767, il commence à se plaindre de Hume, qu'il accuse « d'être lié avec ses plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'était pas un fourbe, il aura antérieurement beaucoup de réparations à faire. »

Cette révolution est arrivée dans l'espace de vingt-quatre heures, car la lettre amicale qu'il venait d'écrire à Hume porte la date du 29 mars. Il faudrait donc supposer que le 30 il aurait reçu des renseignements propres à l'éclairer sur le compte de son ami.

Voulant bannir Hume de sa mémoire, Rousseau forme la résolution de ne plus correspondre avec lui. Mais il ne pouvait éviter d'en entendre parler; toute son existence, au milieu d'un pays étranger, se composant pour ainsi dire de rapports créés par l'historien anglais. Voyons maintenant ce qui se passe à Londres, pendant que Rousseau se livre à la botanique et se dispose à écrire ses *Confessions*.

Hume était ou devait être étonné du silence de Rousseau. Le mois d'avril se passa sans recevoir de ses nouvelles. Il correspondait avec les amis de Jean-Jacques. Ce fut à l'un d'eux, dont le nom n'a point été conservé, qu'il écrivit la lettre suivante, que nous copions textuellement <sup>1</sup>.

« Little street, Leicester fields, ce 2 mai 1766.

« J'ai besoin de bien d'apologies, monsieur, auprès de

1. *Private Corresp. of D. Hume*, p. 160. Cette lettre est écrite en français, probablement parce que le correspondant ne savait pas l'anglais.

vous, d'avoir tardé si longtemps de reconnaître l'honneur que vous m'avez fait ; mais j'ai différé de vous répondre jusqu'au temps que notre ami serait établi. Il paraît être à présent dans la situation la plus heureuse, ayant égard à son caractère singulier, et il m'écrit qu'il en est parfaitement content. Il est à 50 lieues éloigné de Londres, dans la province de Derby, pays célèbre pour ses beautés naturelles et sauvages. M. Davenport, très-honnête homme et très-riche, lui donne une maison qu'il habite fort rarement lui-même, et comme il y entretient une table pour ses domestiques qui ont soin de la maison et des jardins, il ne lui est pas difficile d'accommoder notre ami et sa gouvernante de tout ce que des personnes si sobres et si modérées peuvent souhaiter. Il a la bonté de prendre 30 livres sterlings (environ 30 louis) par an de pension, car, sans cela, notre ami n'aurait mis le pied dans sa maison. S'il est possible qu'un homme peut vivre sans occupation, sans livres, sans société et sans sommeil, il ne quittera pas ce lieu sauvage et solitaire où toutes les circonstances qu'il a jamais demandées semblent concourir pour le rendre heureux. Mais je crains la faiblesse et l'inquiétude naturelles à tout homme, surtout à un homme de son caractère. Je ne serais pas surpris qu'il quittât bientôt cette retraite ; mais, en ce cas-là, il sera obligé d'avouer qu'il n'a jamais connu ses propres forces et que l'homme n'est pas fait pour être seul. Au reste, il a été reçu parfaitement bien dans ce pays-ci. Tout le monde s'est empressé de lui montrer des politesses, et la curiosité publique lui était même à charge.

« M<sup>me</sup> de Boufflers vous a sans doute appris les bontés que le roi d'Angleterre a eues pour lui. Le secret qu'on veut garder sur cette affaire est une circonstance bien agréable à notre ami. Il a un peu la faiblesse de vouloir



se rendre intéressant en se plaignant de sa pauvreté et de sa mauvaise santé. Mais j'ai découvert, par hasard, qu'il a quelques ressources d'argent, très-petites à la vérité, mais qu'il nous a cachées quand il nous a rendu compte de ses biens. Pour ce qui regarde sa santé, elle me paraît plutôt robuste qu'infirme, à moins que vous ne vouliez compter les accès de mélancolie et de spleen auxquels il est sujet. C'est grand dommage ; il est fort aimable par ses manières ; il est d'un cœur honnête et sensible ; mais ces accès l'éloignent de la société, le remplissent d'humeur et donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui sont pas naturelles. »

Cette lettre mérite d'être remarquée.

Elle prouve l'indiscrétion de David, qui n'a encore confié qu'à une douzaine de personnes le secret de la pension du roi d'Angleterre ; secret qui devenait celui de la comédie.

Elle est écrite sur un tout autre ton que celui dont jusqu'alors Hume avait parlé de Rousseau. Elle eût été probablement moins réservée, si elle n'était adressée à un ami de ce dernier ; Hume prévoit trop bien ce qui va arriver pour qu'il ne soit pas instruit de ce qui se passe depuis un mois à Wootton. Il rappelle la maxime de Diderot : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, maxime dont Jean-Jacques avait été si justement affecté.

Il paraît que, lorsque Hume écrivit la lettre que nous venons de rapporter, il regardait l'affaire de la pension comme terminée ; mais elle était loin de l'être. Jean-Jacques, avant d'accepter une pension du roi d'Angleterre, voulait le consentement de milord maréchal, qu'il appelait son père. Cette condition était remplie. Le refus devenait inconséquent ; c'était manquer à ses amis, à ses protecteurs, au roi même : c'était s'exposer aux repro-

ches d'orgueil, de folie et d'ingratitude. Mais l'idée de cette pension venait de Hume, et Rousseau ne voulait point la lui devoir.

Hume rendant compte à M<sup>me</sup> de Boufflers de ce qui se passe à cette occasion, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à présenter son propre témoignage. Voici ce qu'il écrit à cette dame <sup>1</sup> le 16 mai 1766 :

« Rousseau vient de se rendre coupable d'une inconcevable extravagance; vous savez combien j'ai fait de démarches, de son consentement <sup>2</sup>, pour lui obtenir une pension. Dès que milord maréchal eut donné son avis, j'en avertis le général Conway, qui termina l'affaire, obtint une décision favorable du roi, m'en fit part et me témoigna la joie qu'il éprouvait d'avoir rendu service à un homme du mérite de Jean-Jacques. Il ajouta que, s'il eût eu son adresse, il lui aurait écrit directement. J'envoyai sa lettre à Jean-Jacques. Hier, je vis le général, qui me montra la réponse de Rousseau, me priant de détruire ses scrupules. Je compte lui mander qu'il ne peut plus hésiter sans s'exposer aux justes reproches du roi, du lord Conway, de lord maréchal et de moi.

« Milady Aylesbury croit que son humeur est causée par la lettre d'Horace Walpole. Celui-ci vient d'en faire une seconde pleine d'esprit; mais il est résolu de n'en point laisser prendre de copie. Il m'assure qu'il est, ainsi que M<sup>me</sup> du Deffand, innocent de la publication de la première lettre, prétendant qu'elle est due à l'une de vos amies.

« Vous connaissez probablement la lettre de Voltaire à notre philosophe étranger <sup>3</sup>; j'imagine qu'elle le réveil-

1. *Priv. Corresp.*, p. 168.

2. Après avoir reçu l'avis de milord maréchal, on devait en instruire Jean-Jacques au lieu d'agir.

3. La *Lettre au docteur Pansophe* est de Bordes.

lera de sa léthargie. Ce sont deux gladiateurs dignes d'entrer en lice... La souplesse, l'ironie et la grâce de l'un formeront un contraste agréable avec la véhémence et l'énergie de l'autre. »

Hume oublie qu'il a chargé M<sup>me</sup> de Barbantane de dire à M<sup>me</sup> de Boufflers qu'il ne s'est permis qu'une seule plaisanterie dans le persillage de Walpole contre Rousseau. Puis, dans l'*Exposé succinct*, il fait imprimer un certificat de ce même Walpole, pour attester que Hume ne connaissait pas la prétendue lettre de Frédéric, dont il avoue *n'avoir fait* que l'une des plaisanteries qu'elle contient.

Quant à la lettre de Voltaire, dont parle l'historien anglais, il est certainement question de celle *au docteur Pansophe*, qui fut imprimée ou publiée à Londres, et attribuée au patriarche de Ferney <sup>1</sup> : il en écrivit, à cette occasion, une à Hume <sup>2</sup>. C'est une ironie sanglante contre Rousseau, qui ne la connut point; s'il lut le pamphlet du docteur Pansophe, il n'y répondit pas, et Hume fut trompé dans son espoir.

Pour éviter tout reproche de partialité, nous continuons de reproduire la correspondance de l'historien anglais, et nous le laissons exposer lui-même les faits. Voici ce qu'il écrivait, le 15 juillet 1766, à M<sup>me</sup> de Boufflers, qu'il ne prenait pour confidente qu'à la dernière extrémité.

« J'espère — dit-il — ramener Rousseau et lui faire comprendre que la condition du secret sur cette pension était ou devait lui être plus agréable. J'engageai le général Conway à prier le roi de se départir de cette condition, qui semblait offenser Rousseau. Ce général y consen-

1. 30 octobre 1766.

2. *Priv. Corresp.*, p. 173.

tit, pourvu que je fusse certain de son acceptation. Sur ces entrefaites, je reçus la lettre incluse (celle du 23 juin). »

Hume met la réponse qu'il y fit : il demande, avec une remarquable énergie, à se justifier et somme Jean-Jacques de lui déclarer et l'accusation et les accusateurs.

« Ne soyez pas surprise si vous entendez parler de cette affaire dans Paris. J'en ai entretenu tous les amis que j'y possède, afin de me justifier contre un homme si dangereux : j'en ai dit un mot au baron d'Holbach. Faites-en part au prince de Conti, en lui demandant ses ordres sur la conduite que j'ai à tenir. Je désirerais, si la santé de la maréchale de Luxembourg lui permettait de recevoir de pareilles confidences, que vous eussiez la bonté de les lui faire. Je compte sur l'intérêt de M<sup>me</sup> de Barbantane, si elle est à Paris. Je n'ai pas encore écrit à milord maréchal, mais je vais le faire. »

Cette lettre méritait d'être rapportée, au moins en partie, pour faire connaître l'emportement d'Hume. Mais, soit qu'on se méfiât de sa sincérité, soit qu'on vit cette querelle sous son véritable point de vue, elle ne fit perdre à Jean-Jacques aucun des amis qui lui restaient. M. Davenport continua de le voir et même correspondit dans la suite avec lui, lorsqu'il sortit de l'Angleterre. Le prince de Conti le reçut après cet événement et lui offrit un asile. Personne ne crut que Rousseau fût le plus grand scélérat qu'il y eût au monde<sup>1</sup>. « Les gens raisonnables le plainquirent, dit M.-Pathay<sup>2</sup>, parce qu'il était à plaindre, plus encore en mettant les torts de son côté qu'en le supposant innocent. Ils durent suspendre

1. « Un pareil scélérat ! » c'est ainsi qu'Hume désigne Rousseau.

2. P. 270.

leur jugement, parce qu'ils n'avaient pas les renseignements que nous publions pour la première fois, c'est-à-dire la correspondance secrète de Hume, dans laquelle il se présente plutôt comme l'*observateur* de Rousseau que comme son *ami*. »

On remarquera la différence que chacun des deux amis tint dans sa conduite, en se brouillant avec l'autre. La personne qui les avait liés ensemble avait un droit égal à leurs confidences réciproques et devait naturellement être l'arbitre et même le juge en dernier ressort de leur différend : c'était la comtesse de Boufflers. Rousseau sentit son devoir et ne s'en écarta point. Le 9 avril 1766, il lui écrit la lettre dont nous avons déjà parlé, dans laquelle il lui dit : « Il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré. » Que fait Hume, lui? Il informe tout le monde littéraire de la France des torts de Jean-Jacques; M<sup>me</sup> de Boufflers ne les apprend qu'après Dalember, d'Holbach, etc. Elle reçoit enfin la lettre que nous avons rapportée et que Hume ne pouvait plus se dispenser d'écrire. Voici la réponse remarquable qu'elle fit à cette lettre (22 juillet 1766) :

« Quelque raison que vous me puissiez dire pour ne m'avoir pas instruite la première de l'étrange événement qui occupe à cette heure l'Angleterre et la France, je suis convaincue que par réflexion vous sentirez, si vous ne l'avez déjà senti, qu'il n'y en peut avoir de valable. Le chagrin que vous prétendez avoir voulu m'éviter ne pouvait être que retardé, et l'état d'incertitude où vous m'avez laissée était plus pénible sans doute que la pleine connaissance du fait. Concevez tous les motifs que j'avais de croire l'histoire fabuleuse; combien ma surprise et mon ignorance, que j'exprimais naïvement dans mes lettres, contribuaient à la faire regarder comme

telle par les personnes qui concluaient, ainsi que moi, que le baron d'Holbach n'eût pas dû être votre premier confident<sup>1</sup> ; enfin le déplaisir que vous m'avez eausé par une conduite qui déroge un peu, ce me semble, à l'amitié que vous m'avez promise. En tout cela, vous trouverez, je pense, de quoi contre-balancer les faibles motifs qui vous ont déterminé au silence avec moi. Persuadée que vous êtes incapable de vous refuser à l'évidence ou de nier une vérité reconnue, je tiens le point pour accordé, et je le conclus en vous assurant que, si j'ai commencé par vous expliquer mes sentiments à cet égard, ce n'est pas que mon mécontentement soit considérable. C'est pour agir avec plus d'ingénuité : pour qu'on ne me soupçonne pas d'affecter de la modération ; enfin, pour traiter les choses dans l'ordre qu'il convient, en réservant le plus important pour le dernier.

« Voici maintenant la question qui se présente : Avez-vous recommandé au baron d'Holbach de taire ou de répandre les plaintes que vous faites du procédé de Rousseau ? Le public, non encore instruit, les trouve amères et juge que le baron, en servant votre indignation dans sa première chaleur, vous a mal servi vous-même. Votre douceur, votre bonté, l'indulgence que vous avez naturellement font attendre et désirer de vous des efforts de modération qui passent le pouvoir des hommes ordinaires. Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvements d'un cœur grièvement blessé que la raison n'a pu encore dompter?... Mais venons au fond de l'affaire. La lettre de Rousseau est atroce ; c'est le dernier excès de l'extra-

1. Voilà donc un témoignage contemporain et digne de foi, d'après lequel on ne saurait douter de la malveillance du baron d'Holbach pour J.-Jacques. Jusqu'alors Rousseau seul avait signalé cette malveillance ; mais, comme il était partie intéressée, on ne l'avait pas cru.

vagance la plus complète : rien ne peut l'excuser, et c'est l'impossibilité d'effacer une pareille faute qui fera le tourment de sa vie. Ne croyez pas pourtant qu'il soit capable d'artifice ni de mensonge, qu'il soit un imposteur ou un scélérat. Sa colère n'est pas fondée, mais elle est réelle, je n'en doute pas.

« Voici le sujet que j'en imagine : j'ai ouï dire, et on le lui aura peut-être mandé, qu'une des meilleures phrases de la lettre de M. Walpole était de vous <sup>1</sup> ; que vous aviez dit en plaisantant et parlant au nom du roi de Prusse : « Si vous aimez les persécutions, je suis roi, et « je puis vous en procurer de toutes les espèces ; » que, depuis cela, M. Walpole avait employé cette phrase, disant qu'elle était de vous, pour ne pas s'approprier un bon mot dont il était l'auteur. Si ce fait est vrai, et que l'auteur l'ait su..., faut-il s'étonner qu'il soit devenu fou de rage ? Cette lettre, qu'il adresse au gazetier anglais <sup>2</sup>, témoigne sa disposition et en indique la cause. Tel est, indubitablement, le vrai principe de son déplorable égarement, que j'ai deviné trop tard ; car de l'accuser, comme vous faites, de préméditation, de dessein formé de vous nuire et de vous déshonorer, c'est ce qui n'est nullement vraisemblable. Tous les intérêts humains se réunissent pour l'en détourner. Estime-t-il la gloire, la réputation ? Était-ce un moyen d'acquérir l'une ou l'autre de se montrer ingrat ? Il est sans appui, sans ressource, sans consolation quelconque, si vous l'abandonnez ; et vous imaginez-vous que c'est de sang-froid, avec toute sa

t. Ce fait seul justifierait entièrement Rousseau. C'est une perfidie révoltante que de caresser un malheureux, lui offrir un asile, l'entraîner avec soi, au moment même où l'on vient de prendre toutes les mesures les plus propres à le bafouer, à le rendre un objet de ridicule. On voit que Hume en fut accusé par le public de Paris.

2. Voir, ci-après, p. 150 et 131.

raison, qu'il s'expose à de pareils malheurs? Non : il n'est pas possible.

« On assure que vous avez écrit qu'il voulait se ranger du côté de l'opposition : je ne puis croire que vous ayez eu cette idée. Rousseau de l'opposition! Connaît-il les différents intérêts de l'Angleterre? Derbyshire est-il un lieu propre à intriguer? Tirera-t-il plus d'avantage des seigneurs du parti qu'il n'en a pu tirer, s'il l'eût voulu, de votre amitié, de la protection de M. Conway et des bontés du roi? Mais c'en est trop là-dessus<sup>1</sup>. Je le répète, je ne me persuaderai qu'à la dernière extrémité qu'il ait formé un projet infâme et nuisible à lui-même, avec l'entier usage de sa raison. Mais cette raison, une fois troublée par ses passions ardentes, il n'a pu s'en servir pour les commander. Il a cru, contre toute apparence, ce qu'il ne devait jamais penser, ce que la rectitude de son propre cœur aurait dû empêcher qu'il pensât jamais : c'est qu'un homme connu, estimé comme vous l'êtes, dont la probité est confirmée par un long exercice, ait pu tromper tant d'années ou changer en un instant... S'il vous a cru de moitié dans toute la lettre, cela l'excuse un peu plus. Mais vous, au lieu de vous irriter contre un malheureux qui ne peut vous nuire et qui se ruine entièrement lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible? Vous eussiez évité un éclat qui scandalise, qui divise les esprits, qui flatte la malignité, qui amuse, aux dépens de tous deux, les gens oisifs et inconsiderés, qui fait faire des réflexions injurieuses et renouvelle les clameurs contre les philosophes et la philosophie... Vous me demandez mon avis sur une question délicate ; savoir,

1. M<sup>me</sup> de Boufflers parle comme quelqu'un qui est persuadé que Hume a tenu le propos.



si vous devez instruire le public de cette aventure par un écrit, ou l'ensevelir dans l'oubli. C'est à quoi j'ai besoin de réfléchir.....

« Ce 25, à Paris (juillet).

« P. S. — Ma lettre a été interrompue trois jours, pendant lesquels j'ai fait soixante-quatre lieues <sup>1</sup>. En arrivant à Paris, j'ai trouvé la vôtre à M. Dalember, qui l'avait envoyée chez moi pour que je la lusse. J'avoue qu'elle m'a surprise et affligée au dernier point. Quoi! vous lui recommandez de la communiquer <sup>2</sup>, non-seulement à vos amis de Paris (dénomination bien vague et bien étendue), mais à M. de Voltaire, avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions! Après ce trait de passion, après tout ce que vous avez dit et écrit, les réflexions que je vous communiquerais, les conseils que je pourrais vous donner seraient inutiles. Vous êtes trop confirmé dans votre opinion, trop engagé, trop soutenu dans votre colère pour m'écouter. Peu s'en faut que je ne brûle ce que j'ai déjà écrit <sup>3</sup>...

« Mais que prétendez-vous faire des nouvelles informations dont vous chargez M. d'Holbach? Vous n'avez pas dessein apparemment de rien écrire contre ce malheureux homme qui soit étranger à votre cause? Vous ne serez pas son délateur après avoir été son protecteur. De

1. M<sup>me</sup> de Boufflers était aux eaux de Pougues.

2. La recommandation était superflue, et le choix de Dalember prouve que M<sup>me</sup> de Boufflers avait donné et donnait d'inutiles conseils.

3. Heureusement elle ne l'a pas fait, car nous aurions été privés de la pièce la plus intéressante du procès, de celle qui met en état de juger avec impartialité, et sans laquelle on n'aurait été que persuadé des torts de Hume; au lieu qu'au moyen de cette lettre pleine de sagesse, de raison et de bonté, l'on réunit la conviction à la persuasion.

semblables examens doivent précéder les liaisons et non suivre les ruptures. Au nom de ce que vous vous devez, prenez garde à ce que vous allez faire. Que craindriez-vous? Ni Rousseau, ni personne ne peut vous nuire. Vous êtes invulnérable, si vous ne vous blessez pas vous-même ».

Cette lettre contient tout ce qu'on pouvait dire en faveur de Rousseau, et M<sup>me</sup> de Boufflers, en exposant les torts des deux amis, rend le lecteur juge, mieux que nous ne pourrions le faire. Tout le tort de Jean-Jacques serait *d'avoir cru* avec trop de facilité, nous ne disons pas *légèrement*, parce qu'il avait des motifs raisonnables de croire. En lisant attentivement cette lettre, on est persuadé que Hume n'était étranger ni au persiflage que Walpole eut l'insolence de mettre sur le compte de Frédéric, ni au bruit calomnieux qui faisait de Jean-Jacques, en le supposant dans le parti de l'opposition, un ingrat, un tracassier, un intrigant, un homme en contradiction avec les principes hautement professés par lui (obéissance passive aux lois du pays qu'il habite et silence sur le gouvernement de ce pays).

Deux causes expliquent donc la conduite de Rousseau, la motivent suffisamment d'après la connaissance que nous avons de son caractère, et rendent son indignation légitime : la lettre du roi de Prusse et un bruit injurieux à l'honneur de Jean-Jacques. Et celui qui lui donna l'hospitalité a pris à l'une comme à l'autre une part active. On conviendra que mieux vaut un ennemi déclaré qu'un ami comme Hume. M<sup>me</sup> de Boufflers devait commencer par Hume, parce qu'il fallait, s'il en était encore temps, arrêter le mal; ce qui dépendait plus de l'historien anglais, vivant dans le monde, que de Jean-Jacques, retiré dans la solitude. D'ailleurs elle con-

naissait les torts de Hume, c'est-à-dire son indiscretion, mais elle ignorait ceux de Rousseau.

Elle écrit donc ensuite à Jean-Jacques une lettre datée de Paris, le 27 juillet 1766 <sup>1</sup>.

« M. Hume m'a envoyé, monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite... Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez? Quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons? M. Hume un lâche! un traître! Qui connut jamais de pareils scélérats, de pareils insensés? Je veux néanmoins supposer un moment qu'il en existe : je veux, de plus, supposer que M. Hume soit un de ces affreux prodiges... M. le prince de Conti, M<sup>me</sup> la maréchale de Luxembourg et moi nous attendons impatiemment vos explications sur cette incompréhensible conduite. De grâce, monsieur, ne les différez pas..... »

Voyons maintenant la réponse que fit à M<sup>me</sup> de Boufflers Hume, dont la conduite passionnée, haineuse et maladroite allait donner gain de cause à Rousseau, qui ne cherchait point d'ennemis à son ennemi, qui, se croyant trahi, ne se vengeait que par un silence dédaigneux, et que même il aurait gardé toujours si Hume ne l'eût forcé de le rompre.

La lettre de l'historien anglais porte la date du 12 août 1766 : elle commence par des remerciements pour les avis qu'on lui donne, même pour les reproches qu'on lui fait, et par des excuses qui sont fort mauvaises. « Il eût été — dit-il — fort inconvenant que vous et M. le prince de Conti fussiez instruits de ma querelle avec Jean-Jacques par d'autres que par moi. Je vous savais à cent

1. La réponse à cette lettre est du 30 août.

lieues de Paris. J'écrivis à la vérité au baron d'Holbach, mais sans lui recommander ni en attendre le secret. Je croyais que cette histoire serait racontée à huit ou dix personnes; dans une semaine ou deux, vingt ou trente pouvaient en entendre parler, et il fallait trois mois avant qu'elle vous parvint à Pougues. Je m'imaginai peu qu'un fait particulier raconté à un seul homme serait porté d'un bout du royaume à l'autre en un moment. Si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre à celui de France, cette nouvelle n'eût pas fait plus de bruit que ma rupture avec Rousseau. J'avoue que cela m'inquiéta. Je différâi de vous écrire, attendant de jour en jour de nouveaux renseignements pour vous les communiquer, afin qu'il vous fût possible de me donner des conseils avec plus de connaissance de cause. Vous voyez que mon erreur vient de ce que j'ai mal calculé <sup>1</sup>. Je vous prie de m'accorder mon pardon et de l'obtenir du prince de Conti....

« Ce qui m'a déterminé à ne garder aucune mesure avec cet homme (*Jean-Jacques*), c'est la certitude qu'il écrivait ses *Mémoires* <sup>2</sup> et qu'il m'y faisait faire une belle figure <sup>3</sup>. J'ai reçu de lui un énorme volume, contenant beaucoup de mensonges et d'injures <sup>4</sup>... J'ai donné quelques détails à M. Dalember, qui vous les communiquera. J'aurais dû vous écrire, mais j'ignorais votre adresse et savais seulement que vous n'étiez pas à Paris. J'ai fait un récit de cette histoire que j'ai envoyé

1. « *You see my error proceeded only from a blunder in my reasoning.* »

2. *Ses Confessions*.

3. Les *Confessions* ne vont que jusqu'au 29 octobre 1763; il n'y est donc nullement question des démêlés de Rousseau avec Hume, qui ne remontent qu'à la date de 1766, au plus tôt.

4. C'est la lettre du 10 juillet 1766, provoquée par Hume, qui ne le dit point, et publiée uniquement par lui.

au général Conway, pour le faire passer à M. Dalemberbert. Toutes les conjectures qu'on a faites à Paris et dont vous m'informez sont fausses ; il les invente : jamais on ne l'instruisit de la plaisanterie dont vous me parlez, *quand même elle aurait eu lieu* <sup>1</sup>. »

Ce passage est remarquable. Hume savait bien la part qu'il avait à la lettre de Walpole : mais il ne pouvait savoir avec autant de certitude ce qu'on avait dit à Jean-Jacques. Il prononce sur ce qui devait être douteux et glisse sur ce qui ne pouvait l'être à ses yeux.

Le 29 août, Hume écrivit à M<sup>me</sup> de Barbantane, toujours occupé de Rousseau qu'il traite d'homme dangereux, ayant le caractère le plus noir et le plus atroce : *of the blakest and most atrocious mind*. Il mande à cette dame qu'il a communiqué le récit de cette querelle au roi ainsi qu'à la reine d'Angleterre, qui l'ont lu avec avidité et lui ont conseillé de ne rien publier sur cette affaire, à moins qu'il n'y soit forcé par Rousseau. Or, ce fut ce dernier dont Hume provoqua les explications. C'était à Hume qu'il les avait données : au lieu de prendre, comme l'historien anglais, les trompettes de la renommée, il ne confia ses chagrins qu'à M<sup>me</sup> de Boufflers et à M. de Malesherbes.

Avant de terminer le récit de cette querelle, mettons encore sous les yeux du lecteur une lettre de Hume à M<sup>me</sup> de Boufflers. Elle est datée d'Édimbourg, le 2 décembre 1766 : « Grâce à Dieu, mon affaire avec Rousseau est entièrement finie, du moins de mon côté, car bien certainement il ne m'arrivera plus d'écrire une seule ligne sur ce sujet. Ce fut avec une extrême répugnance que j'ai publié le dernier récit <sup>2</sup>. »

1. « *If such a thing ever existed.* »

2. *Exposé de sa conduite*, etc.

L'empressement avec lequel l'historien anglais avait communiqué au baron d'Holbach, à Dalemberl, etc., les premiers détails de sa rupture et l'invitation de les répandre permet de douter de la réalité de cette répugnance.

Hume continue : « Entre deux partis désagréables, j'ai dû choisir celui qui avait le moins d'inconvénients. Toute publication me faisait accuser d'être indiscret, et le silence me faisait traiter de calomniateur et de faux ami : j'ai dû le rempre... Une chose me contrarie : c'est que votre nom se trouve dans le dernier écrit publié à Londres. Je l'avais effacé, mais pas assez pour qu'on ne pût le lire. C'est la faute de l'imprimeur. »

On voit par cette circonstance — qu'il est bon de rapporter — ce qu'il faut penser de la franchise de Hume et de la nature de ses excuses : celle-ci est tout aussi valable que celle qu'il a donnée précédemment à M<sup>me</sup> de Boufflers, en lui disant qu'il ne savait pas son adresse aux eaux de Pougues.

« J'ai reçu il y a quelque temps une lettre vraiment curieuse d'un Suisse qui demeure à Londres. Il s'appelle Deyverdun et se dit de Lausanne. Il me mande qu'il est très-surpris d'apprendre que Rousseau m'accuse d'être auteur de deux libelles publiés contre lui : il ajoute que ces deux libelles sont de lui et me permet de le faire connaître au public ; mais je ne veux rien faire imprimer. J'ai seulement envoyé copie de cette lettre à M. Davenport, afin qu'il la communiquât à Rousseau. S'il lui reste le moindre sentiment d'honneur, il se prosternera devant moi. »

Jean-Jacques ne se prosterna point et eut avec raison que M. Deyverdun n'était qu'un prête-nom : sa

lettre du mois de janvier 1767 ne laisse aucun doute à cet égard. Il faut en conclure que Hume était un fourbe consommé et qu'il en imposait à M<sup>me</sup> de Boufflers. Il est constant qu'il ne lui disait pas toute la vérité; qu'il craignait son attachement pour Rousseau; qu'il lui donnait enfin de pitoyables excuses pour se justifier de ne l'avoir pas prise, comme il le devait, pour sa première confidente dans cette querelle.

D'après les détails que l'on vient de lire, on peut juger si Jean-Jacques eut qu'il était le jouet de Hume, s'il eut des motifs suffisants pour le croire, si l'historien anglais fut étranger à la lettre de Walpole. Dans plusieurs lettres de Rousseau, l'on trouve des plaintes sur la manière dont on le traitait à Londres, très-peu de temps après avoir reçu, dans cette ville, la plus flatteuse hospitalité. On y publia contre lui plusieurs libelles. Voici, à cette occasion, un témoignage non suspect : c'est celui de M. de Magellan, membre de la Société royale de Londres et collègue de l'historien anglais <sup>1</sup>.

« J'avais vu ici à Londres — dit-il — l'effet des cabales des ennemis de M. Rousseau. Sous l'apparence de se rendre ses bienfaiteurs, ils ne manquèrent pas d'exciter sa délicatesse de sentiments, afin de le faire passer pour un fou, un misanthrope et même pour un ingrat, épithète la plus injurieuse et insupportable dont on puisse flétrir une âme honnête. Ce fut en maniant adroitement cette mécanique obscure et méchante qu'ils l'obligèrent enfin d'abandonner l'asile qu'il avait trouvé au centre de la liberté... J'avoue franchement que je fus vivement touché de ces procédés indignes, car tout honnête homme malheureux a droit à ma compassion; et quelle que soit

1. Addition à la relation du docteur Le Bègue de Presle, par M. de Magellan, in-8°, Londres et Paris, 1778.

sa fortune, quelle que soit sa situation à l'égard du public, je ne saurais m'empêcher de partager l'amertume de son cœur. »

On comprend ce que M. de Magellan a voulu dire, et son témoignage prouve que les plaintes de Jean-Jacques n'étaient pas dénuées de fondement.

On a vu que par la faute de Hume cette rupture acquit le plus grand éclat. Ce n'est que réduit à la dernière extrémité que Rousseau qui voulait tout ensevelir dans un méprisant oubli rompit le silence. Dans sa lettre du 10 juillet 1766, il dit à Hume : « Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus, cela serait inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier... Si vous n'êtes pas innocent, adieu pour jamais. » Hume se le tint pour dit et ne répondit point ; mais, au lieu de laisser au silence et au temps le soin d'apaiser le premier mouvement toujours terrible, parce qu'il est souvent décisif, il envenima la querelle par une correspondance active, dans laquelle il prodigua à Rousseau des injures sanglantes, le traitant de *scélérat atroce*.

Les deux traducteurs de son factum, qui certes n'avaient pour Jean-Jacques aucun sentiment de bienveillance, crurent devoir supprimer une partie de ces injures, tant elles étaient grossières, même à leurs yeux. C'étaient Suard et Dalember, qui n'avaient ni l'un ni l'autre aucun sujet de plainte contre Rousseau. Suard traduisit clandestinement le plaidoyer de Hume, et ce fut Dalember qui dirigea sa plume, en coopérant au travail de ce dernier. On en a la preuve dans une lettre de Hume datée d'Édimbourg, le 19 novembre, 1766<sup>1</sup>. « Je ne saurais, monsieur, — lui dit-il — trop vous remercier

1. Elle n'a été publiée qu'en 1820, dans le *New Monthly Magazine*.



de la complaisance que vous avez mise à traduire un ouvrage qui ne méritait guère votre attention ni celle du public. Je suis on ne peut plus satisfait de ce travail. L'introduction m'a semblé particulièrement écrite avec une grande prudence et une rare discrétion, si j'en excepte *la partialité que vous montrez en ma faveur...* Vous et M. Dalember ont agi sagement en adoucissant quelques expressions... Je ne crois pas pouvoir m'accuser moi-même de la plus légère imprudence, si ce n'est, toutefois, d'avoir accueilli cet homme quand il s'est jeté dans mes bras. Pouvais-je m'attendre à un tel *prodige* d'orgueil et de férocité?»

Il est assez plaisant de voir Hume — tout en convenant qu'on a bien fait d'*adoucir* ses expressions — en reproduire qui n'ont pas moins besoin d'adoucissement. Et puis cet homme (Jean-Jacques), quoi qu'en dise l'historien anglais, ne s'était point jeté dans ses bras.

La marche suivie par Hume prouve qu'il croyait que celui qui faisait le plus de bruit avait toujours raison et qu'il comptait sur l'appui de ceux à qui la déceance, à défaut de justice, devait faire garder la neutralité. Il ne se trompa point dans ce double calcul. Sa première lettre est écrite au baron d'Holbach, dont la table était un point de réunion des philosophes et des gens de lettres; la seconde à Dalember, répandu dans d'autres sociétés et qui fréquentait celle de M<sup>me</sup> du Deffand et le cercle de M<sup>me</sup> Geoffrin. Il correspondait d'ailleurs assidûment avec Voltaire. Si l'on pouvait douter de ce que nous avançons, nous produirions un témoin irrécusable, ce serait M<sup>me</sup> Suard même, qui s'exprime ainsi <sup>1</sup> : « Six semaines après le départ de Rousseau pour l'Angleterre,

1. *Essais de Mémoires sur M. Suard*, 1820, in-12, p. 90. (Cet ouvrage est de M<sup>me</sup> Suard.)

nous étions allés souper chez M<sup>me</sup> Necker. Une personne qui sortait de chez le baron d'Holbach nous dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Hume qui commençait par ces mots : *Mon cher baron, Rousseau est un scélérat*. On resta frappé d'étonnement. Ces mots étaient échappés à l'indignation de cet excellent homme. Je crois que l'épithète d'insensé lui aurait mieux convenu, quoiqu'on ne puisse le disculper d'ingratitude. On passa toute la soirée à en citer des *preuves sans nombre*. Je ne les rappellerai point : je dirai seulement que M. Suard traduisit cette correspondance et qu'il y joignit une préface pleine d'*impartialité*, mais *peu favorable* à l'auteur de l'insulte faite à son respectable ami. »

Hume, un *excellent homme*, un *respectable ami*!... Est-ce assez risible?...

« Comme cette ingratitude est bien démontrée par des *preuves sans nombre*, ainsi que *l'impartialité peu favorable*, qui fait songer à la *partialité* dont s'est plaint cet *excellent Hume* ! »

Rien ne manqua donc pour donner à la querelle entre Hume et Rousseau la plus grande publicité, et les intentions du premier furent remplies. Que faisait le second ? Il partageait ses journées entre la botanique, la musique et la rédaction de ses *Mémoires* ou *Confessions*.

Jean-Jacques a, dans sa lettre du mois d'août 1767 à la marquise de Verdelin, établi clairement la question, en disant : « Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de Dalember, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit ; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. »

On peut, d'après tout ce qui précède, connaître ce qu'il faut entendre par le *libelle* de Rousseau contre Hume; expression dont se sont servis plusieurs écrivains du temps. Ce n'est pas autre chose que la lettre même du premier <sup>1</sup> au second. Hume la commenta, la fit imprimer avec ses observations qui furent traduites par Suard et publiées à l'insu de Rousseau, qui ne répondit pas un mot et ne sut même pas qu'on fit paraître sa lettre. Tel est ce que l'on appelle le *libelle* de Jean-Jacques contre l'historien anglais.

Le séjour de Jean-Jacques à Wootton n'est marqué par aucun autre événement digne d'intérêt. Pendant les treize mois qu'il passa dans cette solitude <sup>2</sup>, il écrivit un grand nombre de lettres (environ cent), dans lesquelles on voit qu'il s'occupait de botanique, de musique, de la rédaction de ses *Confessions* et de quelques affaires d'intérêt matériel, — rien de plus.

1. 10 juillet 1766.

2. Il y arriva vers le 20 mars 1766 et en sortit le 1<sup>er</sup> mai 1767.

## ROUSSEAU JUGE DE VOLTAIRE

## III

Hume l'outil de Voltaire. — Premiers soupçons de Rousseau. — Démenti de la prétendue lettre du roi de Prusse. — Portrait de Hume par Rousseau. — Horace Walpole agent secret de Voltaire, de Hume et des philosophes. — Convivence formelle de Voltaire avec les ennemis de Jean-Jacques. — Lettre de Rousseau, du 10 juillet 1766, à Hume. — Le radotage de Voltaire. — Nouveaux détails sur l'ambassade de Venise en 1744. — Rage et acharnement de Voltaire contre Rousseau. — A travers la correspondance de Voltaire. — De qui est la *Lettre au docteur Pansophe* ?

Après avoir mis à découvert les ressorts que Hume et ses complices firent jouer contre Rousseau pendant sa retraite en Angleterre, il nous faut maintenant entendre l'exposé des griefs formulés si catégoriquement et surtout si énergiquement par le citoyen de Genève contre l'historien anglais qui fut, avant tout, l'outil de Voltaire contre Rousseau. Dans ce chapitre, nous prouverons — par la correspondance même de Voltaire et par celle de ses *anges* (comme il appelait ses complices) — que le patriarche de Ferney dirigea dès le premier moment et poursuivit jusqu'à la fin avec une ténacité sans pareille et un acharnement vraiment féroce le cours de ses machinations contre Rousseau, dont le séjour et les premiers triomphes en Angleterre troublaient sa tranquillité et encore plus son insatiable orgueil...

Rousseau arriva à Wootton dans les premiers jours de mai de l'année 1766, et dès le 22 du même mois, écrivant à Hume, il lui décrivait les délices de cette charmante retraite toute champêtre. Mais neuf jours se sont à peine écoulés dans ce séjour que déjà Jean-Jacques a le soupçon des manœuvres malveillantes qui se trament contre lui. Il s'en ouvre en ces termes à M. d'Ivernois, un de ses concitoyens :

« 31 mars 1766.

« Je vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, très-lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire... Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts, mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parlaient beaucoup de moi et toujours avec honneur avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres, n'en parlent plus ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains : celles que j'écris n'arrivent point ; celles que je reçois ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres, et je suis fort trompé si toutes nos lettres ne sont éventrées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondants une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt...

« J'ai grand besoin d'épancher mon cœur et de con-

sulter de vrais amis sur ma situation. Je croyais être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais qui me consolent et qui me conseillent... »

Que s'était-il donc passé en si peu de temps entre Rousseau et Hume, ou plutôt quelle avait été la conduite de Hume à l'égard de Rousseau ? C'est ce que nous allons bientôt savoir ; on voit par une lettre de Jean-Jacques à M<sup>me</sup> de Boufflers, en date du 5 avril de la même année, que le citoyen de Genève, qui dans celle du 31 mars se plaignait déjà de Hume, attendait plus d'éclaircissements pour s'expliquer sur son compte avec sa noble correspondante, par l'entremise de laquelle ils s'étaient connus tous les deux.

Deux jours après, il écrit à milord \*\*\* :

« Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paraisse dans les papiers publics, surtout dans le *Saint-James Chronicle*, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public apprenne qu'il y a des traitres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit ; je n'aurai plus rien à lui dire. »

Voici la lettre très-catégorique que Rousseau adressait au rédacteur en chef du *Saint-James Chronicle*, le même jour et sous le même pli qu'à milord qu'il priait de la faire insérer dans ce journal :

« Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout

particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprend, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

« Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. »

Ce devoir impérieux accompli, Rousseau confie en toute franchise à M<sup>me</sup> de Boufflers (9 avril) ses soupçons et ses griefs à l'égard du perfide Hume :

« Il faut absolument que vous connaissiez ce Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connais personne que lui, quelqu'un qui est très au fait et fait toutes mes affaires travaille en secret mais sans relâche à m'y déshonorer et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé ; mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés... On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par Dalembert et répandue à Paris par leur ami commun Walpole...

« Les gens surtout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvaient le plus

indisposer contre moi ceux à qui il parlait. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très-avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues; que presque toutes celles que j'ai reçues avaient été ouvertes, et celles d'où j'aurais pu tirer quelque éclaircissement probablement supprimées... »

Rousseau paraît se calmer; le beau temps est venu, on est aux premiers jours de mai, il se plaît à décrire à M<sup>me</sup> de Luze <sup>1</sup> la maison qu'il habite à Wootton et le paysage enchanteur dont la contemplation le réjouit. Cependant, à la même date, il confie à M. du Peyrou le véritable état de son âme et le tient au courant des noirs complots dont il est l'objet :

« Je regarde M. Walpole comme l'agent secret de trois ou quatre honnêtes gens de par le monde qui ont formé entre eux un complot auquel je ne comprends rien mais dont je vois et sens l'exécution successive de jour en jour. La prétendue lettre du roi de Prusse a été publiée, traduite dans les papiers, de même qu'une autre pièce du même auteur sur le même sujet. On a aussi imprimé et traduit une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, auprès de laquelle le libelle de Vernes n'est que du miel. »

Mêmes confidences à M. de Malesherbes <sup>2</sup>, sur le ton le plus touchant et avec des détails précisés et développés qui ne sont cependant que le commentaire des précédentes lettres dont nous avons cité les passages

1. 10 mai 1766.

2. 10 mai 1766.



importants et par conséquent vraiment dignes d'attention.

Le mois de mai touche à sa fin, et Rousseau a acquis la certitude de la connivence de Voltaire dans tous les ennuis qui lui surviennent successivement et se compliquent autour de sa personne.

« J'ai rompu toute correspondance avec M. Hume, et je suis déterminé, quoi qu'il arrive, à ne lui récrire jamais. Je regarde le triumvirat de Voltaire, de Dalember et de lui comme une chose certaine. Je ne pénètre point leur projet, mais ils en ont un... Mais, en attendant que la vérité se découvre, je ne veux avoir aucun commerce avec aucun des trois; puissent-ils m'oublier comme je les oublie <sup>1</sup>!... »

« Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble et où il s'applique, avec une noirceur infernale, à m'attirer la haine de la nation. Heureusement la sienne est si maladroite, il a trouvé le secret d'ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sotte hauteur que ce pauvre homme affecte est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi <sup>2</sup>. »

Ce n'est pas très-modeste, mais c'est très-vrai et c'est ce qui nous importe ici le plus en cette question.

La plus remarquable pièce de toute la correspondance de Rousseau relativement à ses démêlés avec Hume est,

1. A M. du Peyrou, 31 mai 1766.

2. A M. d'Ivernois, 31 mai 1766.

sans contredit, la lettre très-circonstanciée qu'il lui adressa le 10 juillet ; c'est un véritable réquisitoire, à la fois minutieux et éloquent. On en pourra juger par quelques citations essentielles :

« Vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis longtemps ; vous n'en voulûtes point alors, je me tus ; vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché ; mais j'ai beaucoup à dire, et je n'y veux pas revenir à deux fois.

« Je ne vis point dans le monde ; j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue ; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques ; il ne ferait pas bon leur intenter procès...

« Vous demandez, avec beaucoup de confiance, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvait se faire écouter de moi ; c'est vous-même... Malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai pas d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices et finissant par la démonstration. »

Après avoir rappelé les heureux débuts de ses relations avec l'historien anglais, Rousseau poursuit en ces termes son récit ou exposé des faits :

« Ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à laquelle je

n'avais assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire; savoir un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvais me passer. »

Ce consentement était celui de milord maréchal.

« J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur et rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de même nature!... Pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie et qui ne les connais pas... On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse à moi adressée et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande si cela est vrai; mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avait donné une carte pour ce même M. Walpole, afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent et que je veux faire venir de Paris en sûreté...

« Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du roi de Prusse, que je n'avais pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en français et en anglais, donnée pour vraie, même avec la signature du roi?...

« A l'instant, un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutait à Londres...

« Dans ce même temps à peu près parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction anglaise qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron <sup>1</sup> n'eût été un des instrumens de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvaient en ce pays me rendre la vie agréable on avait omis de nommer celui qui m'y avait conduit. On savait sans doute que c'était un soin superflu, et qu'à cet égard rien ne restait à faire... On ne nommait donc pas M. Hume, mais il vit avec les gens qu'on nommait; il a pour amis tous mes ennemis, on le sait : ailleurs les Tronchin, les Dalember, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres; c'est que je n'ai pour ennemis que ses amis <sup>2</sup>... »

Est-ce assez clair? Seulement derrière Hume qui — selon l'expression de Rousseau — « tient les principaux fils de la trame qui s'ourdît à Londres » contre Jean-Jacques, il y a Voltaire qui, de Ferney, dicte les ordres et a tracé le plan de conduite, comme il ne nous sera pas difficile de le montrer en son lieu.

Puis Rousseau essaye d'oublier toutes ces tracasseries. Y réussit-il? C'était bien difficile. Cependant il écrivait à un ami, quelques jours après son réquisitoire contre Hume : « Je vois, par vos lettres et par celles de M. d'Eschery, que vous me jugez l'un et l'autre fort affecté des satires publiques et du radotage de ce pauvre Voltaire. Je

1. Hume.

2. Voyez — pour de plus grands détails, au sujet des démêlés entre Rousseau et Hume — le *Récit* des particularités de la vie de Jean-Jacques omises dans ses *Confessions* (qui s'arrêtent à l'année 1765), récit qui termine le XVI<sup>e</sup> volume de l'édition des *Œuvres de Rousseau* (1824), p. 454-484.

laisse croire aux autres ce qui leur plaît; mais comment se peut-il que vous me connaissiez si mal encore, vous qui savez que je fais imprimer moi-même les libelles qui se font contre moi? Si le prédicant de Montmolin publiait des satires contre vous, je crois qu'elles ne vous blesseraient guère; mais si vous appreniez que J.-J. Rousseau s'entend avec lui pour cela, resteriez-vous de sang-froid? J'espère que non. Voilà le cas où je me trouve <sup>1</sup>. »

Quoique ses amis pussent lui dire, Rousseau persistait toujours et avec raison à voir la main de Voltaire dans tout ce qui s'écrivait contre lui. « Il faut — disait-il à M. d'Ivernois <sup>2</sup>, — que vous ayez une mince opinion de mon discernement, en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire, et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas; et il faut, en revanche, que vous ayez une haute opinion de sa bonne foi pour croire que, dès qu'il renie un ouvrage, c'est une preuve qu'il n'est pas de lui. »

Parfaitement raisonné, et le critérium proposé par Jean-Jacques est infaillible dans son emploi à l'égard de Voltaire, dont les démentis équivalent aux plus franches déclarations. C'est ainsi qu'il a toujours procédé à l'égard des innombrables pamphlets et libelles sortis de sa trop fertile plume, sans oublier la *Pucelle* et le *Dictionnaire philosophique*, dont la paternité n'était plus douteuse du vivant même du patriarche de Ferney, qui s'en est glorifié en maint et maint passage de sa *Correspondance* <sup>3</sup>.

1. A M. du Peyrou, 19 juillet 1766.

2. 30 août 1766.

3. Il suffit, pour se convaincre de ce que nous avançons, de parcourir la minutieuse table alphabétique des matières (2 vol. in-8°, LXXI et LXXII) dont Beuchot a fait suivre son édition des *Œuvres de Voltaire*. Cs. dans cette table, par exemple, les mots *Pucelle* (1a), *Dictionnaire philosophique*, etc., etc., etc.

Voltaire avait écrit, le 24 octobre 1766, à Hume une longue lettre que nous avons donnée ci-dessus <sup>1</sup>, et dans laquelle Rousseau et son démêlé avec l'historien anglais sont travestis de la façon la plus outrageante pour le citoyen de Genève. Jean-Jacques répondit à ce nouveau libelle contre lui, qui venait d'être publié en Angleterre, et voici ce qu'il en dit à M. de Chauvel, à la date du 5 janvier 1767 :

« Jamais, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Ermitage. En 1755, M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitait d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

« Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760, n'était point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira <sup>2</sup>.

« Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans à M. du Theil; mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaignu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain : avec cette différence que j'avais partout le pas sur les gentilshommes, que j'allais au Sénat, que j'assistais aux conférences et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur

1. Chapitre II, pages 45-52.

2. Cette lettre a paru dans le livre X des *Confessions*.

n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi nous fusions ses domestiques, il ne s'ensuit pas que nous fusions ses valets.

« Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressemblait assez à celui de M. de Voltaire, il me menaça d'appeler ses gens et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là, c'est que, sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions; puis l'ayant fermée et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu et lui dis : *Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous.* A l'instant Son Excellence devint très-polie; nous nous séparâmes fort honnêtement; et je sortis de sa maison non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat. Le lendemain M. Le Blond, consul de France, me donna un dîner où M. de Saint-Cyr et une partie de la légation française se trouva; toutes les bourses me furent ouvertes et j'y pris l'argent dont j'avais besoin, n'ayant pu être payé de mes appointements. Enfin je partis accompagné et fêté de tout le monde... M. Le Blond doit être maintenant à Paris et peut attester tout cela; le chevalier de Carrion, alors mon confrère, mon ami, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et depuis secrétaire de l'ambassade à Paris, y est peut-être encore et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins le peuvent attester; mais qu'importe à M. de Voltaire?

« Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmolin a

entre les mains, signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 août 1765, adressée à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à lord Wennyss.

« Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs États en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité, dont j'avais si grand besoin, m'engagea d'écrire à M. le bailli de Nidau une lettre qui a couru Paris, qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens et des plaisanteries au seul M. de Voltaire..... »

« Je me souviens très-bien d'avoir une fois dit à quelqu'un que je me sentais le cœur ingrat et que je n'aimais point les bienfaits. Mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours, c'était au contraire pour m'en défendre; et cela, monsieur, est très-différent... »

Et le 31 janvier 1767 Rousseau écrit à M. d'Ivernois :

« Jamais, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main dans les papiers de M. Le Nieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi dans les mains du ministre Montmolin. »

A cette époque, un anonyme venait de prendre la défense de Rousseau contre Hume et contre Voltaire, en publiant un *Précis pour M. J.-J. Rousseau, en réponse à l'Exposé succinct de M. Hume*<sup>1</sup>.

Pendant ce temps-là, que faisait Voltaire dont Rousseau

1. Ce *Précis* fut réimprimé sous le titre d'*Observations sur l'Exposé succinct* et inséré dans l'édition de Genève (tome IV du premier supplément), et dans l'édition de Poinçot, tome XXVII.



sentait plutôt qu'il ne voyait la main dans le complot qui, s'ourdissant autour de lui dès son arrivée en Angleterre, serrait de plus en plus son tissu et l'enlaçait à l'étouffer? De Ferney, Voltaire ne passait presque pas un jour sans tramer quelque chose contre Jean-Jacques. Quand on s'occupe tant de quelqu'un, — de deux choses l'une, ou c'est qu'on l'aime passionnément ou bien c'est qu'on le déteste profondément : il n'y a pas de milieu. Or ce n'était ni de l'intérêt ni de la bienveillance, encore moins de l'affection que l'homme de Ferney ressentait et dont il voulait donner des preuves au citoyen de Genève.

Dès le 3 janvier 1766, avant même que Rousseau se fût embarqué pour l'Angleterre, Voltaire écrivait à d'Argental :

« Vous verrez, par l'imprimé ci-joint <sup>1</sup>, qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions ; mais, Dieu merci ! on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé <sup>2</sup>.

11 janvier. A d'Argental. — « Il faut que J.-J. Rousseau soit un grand extravagant d'avoir imaginé que

1. La collection des *Lettres sur les miracles*. Une lettre du grand Frédéric, du 8 janvier 1766, affirme en termes précis la paternité de Voltaire à l'égard de ce libelle impie : « Votre lettre sur les miracles m'a fait mourir de rire », écrit le roi de Prusse à Voltaire. Cf. Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, tome XLII, p. 143, préface des *Lettres sur les miracles*.

2. Nous avons déjà vu ce qu'il faut penser de ce démenti ; nous le répétons, et on ne saurait assez y insister, chez Voltaire un démenti équivaut toujours à une affirmation.

c'était moi qui l'avais fait chasser de l'État de Genève et de celui de Berne... Si Rousseau l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé M<sup>me</sup> la maréchale de Luxembourg et peut-être M. le prince de Conti...

13 janvier. A Damilaville. — « Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, J.-J. Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'État de Berne, pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. »

Comment Voltaire a-t-il découvert cela et bien d'autres choses encore? On le devine; en recevant de Hume ou de tout autre agent secret, vendu à sa police ou plutôt à son espionnage, le contenu des lettres de Rousseau, — contenu qu'il aggravait encore en lui donnant les plus fausses ou les plus sombres couleurs. Rousseau sentait bien qu'il y avait quelque chose comme cela dans le retard ou l'égarément des lettres qu'on lui adressait et qui ne lui arrivaient qu'assez maladroitement recachetées et *vice versa*.

Ici nous voyons non-seulement que Voltaire a été bien jugé par Rousseau, mais mieux encore nous trouvons Voltaire se jugeant lui-même et exposant sa conduite et ses menées à l'égard de Rousseau... Ce n'est pas tout, nous ne sommes pas au bout, continuons; cela est aussi instructif que peu édifiant à l'égard du patriarche de Ferney.

20 janvier. A Dalember. — « Jean-Jacques est un

fou; il a été fou à Genève, à Paris, à Motiers-Travers, à Neuchâtel; il sera fou en Angleterre... il mourra fou... »

Cinq mois se passent, pendant lesquels Voltaire semble ne plus songer à Rousseau; mais il ne l'avait pas oublié et il préparait contre lui un grand, terrible et suprême effort. Faisant allusion au démêlé entre le citoyen de Genève et Hume, il écrivait le 14 juillet à d'Argental : « Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques, mais j'en suis très-affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire *le Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes. »

Très-curieuses et bonnes à méditer, ces quelques lignes que Voltaire se fait adresser par un prétendu correspondant anonyme et dont il donne en ces termes la teneur à Damilaville, à la même date que la précédente lettre :

« Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques :

« J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses protecteurs; qu'il avait mis le scorpion dans son sein et qu'il en avait été piqué; que le procès avec cet homme affreux allait être imprimé en anglais; qu'il priait qu'on le traduisit en français et qu'on vous en envoyât un exemplaire ».

30 juillet. A Damilaville. — « Les plénipotentiaires

médiateurs viennent de déclarer solennellement et par écrit que J.-J. Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtement d'un polisson qui est devenu un scélérat, par un excès d'orgueil... »

31 juillet. A Thieriot. — « Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique, dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infâme calomniateur? Voilà la qualification qu'il reçoit à la fois de la France et des deux cantons suisses. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage? Son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri... »

7 août. A Dalember. — « Rousseau n'est qu'un fou et un plat monstre d'orgueil... »

11 août. A Damilaville. — « Je vous envoie les principaux extraits des lettres de Jean-Jacques, dont l'original est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que Jean-Jacques, domestique du comte de Montaignu, était bien éloigné d'être secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui... »

29 août. Au même. — « Je vous envoie les lettres très-ennuyeuses écrites il y a vingt-deux ans par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose, sinon qu'il était alors un mauvais valet et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux.

« Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez, non-seulement parce qu'elles me sont nécessaires, mais parce qu'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir... »

5 septembre. Au même. — Vous devez avoir actuellement la lettre du vertueux Jean-Jacques à ce fripon de

M. Hume, qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre... Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés. Le bruit court qu'il est devenu tout à fait fou en Angleterre, physiquement fou; qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam...»

15 octobre. A Dalember. — « La lettre de M. Hume me prouve que les Anglais ne sont point du tout hospitaliers, puisqu'ils n'ont pas donné une place dans Bedlam à Jean-Jacques. Ce petit bonhomme aurait été enchanté d'y être logé, pourvu qu'on eût mis son nom sur la porte et que les gazettes en eussent parlé... »

15 octobre. A Damilaville. — « J'ai lu le factum de M. Hume <sup>1</sup> : cela n'est écrit ni du style de Cicéron ni de celui d'Addison. Il prouve que Jean-Jacques est un maître fou et un ingrat pétri d'un sot orgueil... »

22 octobre. A d'Argental. — « Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de Jean-Jacques; j'ai vu un Thomas <sup>2</sup> sur le Pont-Neuf qui valait beaucoup mieux que lui et dont on parlait moins.. »

24 octobre. A Damilaville. — « Comptez-vous faire usage des trois lettres de Venise <sup>3</sup> de 1743? Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les-moi, je vous prie.»

A la même date, Voltaire écrivait à Hume la fameuse lettre que nous avons publiée ci-dessus <sup>4</sup>.

1. *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*; Londres, 1766, in-12 de xiv-127 pages dans la traduction française, qui est l'ouvrage de Suard. Suard ne se borna pas au rôle de traducteur; il fit des additions. On croit que l'*Avertissement des éditeurs* est de Dalember.

2. C'était un arracheur de dents à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

3. Ce sont les lettres écrites par J.-J. Rousseau à l'époque où il était secrétaire d'ambassade à Venise.

4. Pages 45-52.

27 octobre. A Helvétius. — « L'abominable conduite de Jean-Jacques fait plus de tort à la philosophie que des mandements d'évêques ; mais ce Judas de la troupe ne doit pas décourager les autres apôtres... »

28 octobre. A Damilaville. — « On aurait bien dû m'avertir que j'étais fourré dans la querelle du philosophe bienfaisant <sup>1</sup> et du petit singe ingrat <sup>2</sup>. Vous savez que je vous ai toujours dit que je ne connaissais pas cette lettre <sup>3</sup> qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer ; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron, écrites à M. du Theil... »

29 octobre. Au comte de Rochefort. — « J'ai lu le procès de l'ingratitude contre la générosité. Ce Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une âme pétrie de boue et de fiel. Il mériterait la haine s'il n'était accablé du plus profond mépris. »

29 octobre. A Damilaville. — « Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux qui ont le sens commun et l'exécration de ceux qui ont un cœur?... »

31 octobre. Au même. — « Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris ? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès et qu'il m'accusait de lui avoir écrit en Angle-

1. Hume.

2. Rousseau.

3. La *Lettre au docteur Pansophe*.

terre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps, je vous enverrais mon petit écrit <sup>1</sup> que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès... »

31 octobre. A M. Bertrand. — « Le procès de Jean-Jacques contre M. Hume est le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques est un monstre. Savez-vous bien que ce fou avait persuadé à ses amis que je cabalais avec vous pour le faire chasser de la Suisse? C'est le plus détestable extravagant que j'aie jamais connu. Cette dernière aventure achève de le couvrir d'opprobre. Je ne crois pas qu'il puisse vivre en Angleterre... »

3 novembre. A Damilaville. — « Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré! Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet? C'est le comble de l'impertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau <sup>2</sup> s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne; il est clair que c'est un ouvrage médité et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur et qu'il n'a pas hésité à ca-

1. Il s'agit peut-être des *Notes sur la lettre à M. Hume*.

2. Personnage de la comédie des *Plaideurs*.

lonnier son bienfaiteur, dans l'espérance que sa fausse éloquence fera excuser son infâme procédé.

« L'enragé qu'il est m'a traité beaucoup plus mal que M. Hume ; il m'a accusé auprès de M. le prince de Conti et de M<sup>me</sup> la duchesse de Luxembourg de l'avoir fait condamner à Genève et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie, mais c'est qu'il veut me rendre odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux ? Parce qu'il m'a outragé, parce qu'il m'écrivit, il y a plusieurs années, des lettres insolentes et absurdes, pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger est plus raisonnable et plus humain que lui.

« Comme je me trouve impliqué dans ses accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe <sup>1</sup> un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

« En attendant, je vous demande en grâce de faire voir à M. Dalember ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier <sup>2</sup> de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques d'avoir voulu se moquer de lui. L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau ; mais je serais un sot si je ne prenais pas cette occasion de le confondre et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature... »

1. Voyez la lettre de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766.

2. La *Déclaration* de d'Alembert n'a pas été recueillie dans ses *Œuvres* ; elle a été imprimée à la suite de l'*Exposé succinct*, etc.



3 novembre. A d'Argental. — « Voilà encore ce malheureux charlatan de J.-J. Rousseau qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. Hume que je m'entendais contre lui avec ce même Hume qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la plus noire ingratitude, il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante <sup>1</sup>, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans... »

5 novembre. A Damilaville. — « Renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques. Je m'étais trompé sur les dates ; il faut que je les vérifie... »

6 novembre. Au chevalier de Taulès. — « J'ai l'honneur de vous renvoyer *les lettres originales du très-original Jean-Jacques*. Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. le duc de Choiseul la permission de faire imprimer l'extrait de ces lettres et de mettre au bas : *Par ordre exprès du ministère de France*? Ne serait-ce pas en effet un opprobre pour ce ministère qu'un homme tel que J.-J. Rousseau eût été secrétaire d'ambassade ? Les aventures de d'Éon, de Vergy, de Jean-Jacques sont si déshonorantes qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire nommé par le roi. Je m'en rapporte à Son Excellence. J'ose me flatter qu'il pensera comme vous et comme moi sur cette petite affaire... J'écris à M. le duc de Choiseul... »

7 novembre. A Damilaville. — « Nous avons ici les lettres originales de Jean-Jacques, écrites de sa main. M. l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le

1. La Lettre au docteur Pansophe.

comte de Montaignu voulut lui faire donner. M. du Theil ne répondit point à ses lettres et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre, était copiste chez M. le comte de Montaignu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe ! Diderot lui criera-t-il encore : *O Rousseau!* dans le *Dictionnaire encyclopédiste* <sup>1</sup> ? Les enfants crient en Angleterre : *O Rousseau!* mais dans un autre sens... »

Le duc de Choiseul n'accorda pas la permission que sollicitait Voltaire d'imprimer les lettres de Rousseau à l'époque de son séjour à Venise et de ses fonctions diplomatiques dans cette ville, en 1744. Voltaire semble avoir été très-affecté de ce refus, qui était pour lui un véritable échec ; mais il ne se tint pas pour complètement battu sur ce point qu'il avait à cœur. « Je sais attendre, » dit-il <sup>2</sup>.

Et le 7 novembre il écrit à Helvétius : « Connaissez ce malheureux Jean-Jacques ; voyez quel a été le prix de vos bienfaits <sup>3</sup>. On a découvert bien d'autres infamies. Je ne pouvais deviner pourquoi il conseillait à Émile d'épouser la fille du bourreau ; mais je vois bien à présent que c'était pour se faire un ami dans l'occasion.

« Adieu ; souvenez-vous que Judas n'a pas décrédité les apôtres... » <sup>31</sup>

7 novembre. A d'Argental. — « Vraiment, cela n'allait pas mal ; j'étais en train. Je me disais : « Il y a des cho-

1. Article *Encyclopédie*.

2. Novembre 1766. Au chevalier de Taulès.

3. Voltaire envoyait à Helvétius le *Recueil des lettres de M. J.-J. Rousseau et autres pièces*, etc. : 1766, in-12. On y trouve une lettre de Montmolin, du 25 septembre 1762, où il est question d'une réfutation projetée par Rousseau du livre d'Helvétius, intitulé *De l'esprit*.

« ses qui plairont à mes anges ; » cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges ! les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la source qui commençait à couler. On me conteste la turpitude de notre ami Jean-Jacques. On soutient que Jean-Jacques était secrétaire d'ambassade à Venise et qu'il avait seul le secret du ministère... »

10 novembre. Au chevalier de Taulès. — « Dites-moi, je vous en prie, ce qu'on pense de Jean-Jacques à Genève. Les vingt-cinq perruques <sup>1</sup> sont assurément sur des têtes de travers, si elles pensent que je suis enrôlé contre elles dans le régiment de Rousseau. Ces messieurs-là connaissent bien mal leur monde et sont bien maladroits. »

12 novembre. A Damilaville. — « Je vous envoie la lettre que j'écrivis à M. Hume le 24 octobre. Je vous en ai déjà adressé plusieurs exemplaires... Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusations d'un petit séditieux nommé J.-J. Rousseau, qui a osé insulter le roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages et qui mériterait au moins le pilori, s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie... »

17 novembre. Au libraire La Combe. — « On prétend que c'est un M. Bordes, de l'académie de Lyon, ancien antagoniste de Rousseau, qui a fait la lettre <sup>2</sup> qu'on m'a attribuée dans les gazettes anglaises. Vous verrez par l'imprimé ci-joint <sup>3</sup> que cette lettre n'est pas de moi. Si vous voulez donner au public ma lettre à M. Hume, avec des remarques <sup>4</sup> historiques et critiques assez curieuses, je vous les ferai tenir. Rousseau n'est

1. Le petit conseil de la république de Genève était composé de vingt-cinq personnes.

2. La *Lettre au docteur Pansophe*.

3. *Recueil de morale et de philosophie*.

4. *Notes sur la lettre à M. Hume*.

pas seulement un fou; c'est un méchant homme, c'est le singe de la philosophie qui saute sur un bâton, fait des grimaces et mord les passants... »

21 novembre. A M<sup>me</sup> du Deffand. — « Je me ferais sans doute honneur de cette *Lettre au docteur Pansophe*, si elle était de moi. Il y a des choses charmantes et de la meilleure plaisanterie...

« Pour moi, je vous assure, madame, que je n'ai point du tout songé à railler, quand j'ai écrit à David Hume : c'est une lettre <sup>1</sup> que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de Jean-Jacques m'avait chargé... »

28 novembre. A Dalember. — « J'ai été très-fâché qu'on ait mis sur mon compte la *Lettre au docteur Pansophe*, qui est fort plaisante, à la vérité, mais où il y a des choses trop longues et trop répétées, et dans laquelle on voit même des naïvetés tirées de *Candide*. Cette lettre est de l'abbé Coyer. Il devrait avoir au moins le bon procédé et même encore la vanité de l'avouer; en la mettant sous mon nom, il me met en contradiction avec moi-même, lorsque je proteste à M. Hume que je n'ai rien écrit à Jean-Jacques depuis sept à huit ans... »

28 novembre. A Damilaville. — « On m'a envoyé la *Justification de Rousseau* <sup>2</sup>. Quel est le sot qui a écrit cette sottise? est-il vrai que c'est le libraire Pankoucke? En ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe... »

29 novembre. A Bordes. — « Je voudrais bien avoir fait

1. 24 octobre 1766.

2. *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*; Londres (Paris), in-12 de ij-28 pages. « L'auteur ne m'est pas connu, » dit Beuchot. *Œuvres de Voltaire*, tome LXIII, p. 155, note 3.

la *Lettre au docteur Pansophe*. On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé Coyer; mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parce qu'elle est charmante; mais elle ne s'accorde point avec ce que j'ai mandé à M. Hume, qu'il y a sept ans que je n'ai eu l'honneur d'écrire à M. Jean-Jacques... »

8 décembre. A Damilaville. — « Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève qu'on a trouvé dans les papiers du nommé *Le Nieys* <sup>1</sup>, qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé *le Paquis*. Son dessein apparemment était d'être pendu; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O* <sup>2</sup>! qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent; c'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer.

« Je n'ai pas encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard <sup>3</sup>, dont il m'a fait passer pour père. J'ai assez d'enfants à nourrir, sans adopter ceux des autres... »

15 décembre. A Bordes. — « L'abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe*: c'est donc vous qui l'êtes? Vous dites que ce n'est pas vous: c'est donc l'abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le même temps que cette lettre parut. Il n'y a

1. Le Nieps, condamné en 1731 à un exil perpétuel, était venu s'établir à Paris. Lors des affaires de Genève, il s'était prononcé pour le parti de la bourgeoisie, où il était très-consideré. On trouve des détails sur lui aux pages 22 et 482 du tome II des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, 1825.

2. C'est Diderot qui, dans l'article *Encyclopédie*, s'écrie: *O Rousseau!* etc.

3. Il s'agit de la *Lettre au docteur Pansophe*, qui est de Bordes.

que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce... Vous avouez l'ode <sup>1</sup> que vous avez mise sous mon nom; avouez donc aussi la prose... »

20 décembre. A Marmontel. — « Je vous assure que le charlatan de Genève est bien loin d'oser remonter sa petite figure dans sa patrie; il courrait risque d'y être pendu; mais vous savez qu'il en serait fort aise, pourvu que son nom fût mis dans la gazette... »

20 février 1767. Au duc de Choiseul. — « J'étais mort si je ne m'étais pas égayé aux dépens de Jean-Jacques et de la demoiselle Levasseur <sup>2</sup>... »

20 février. A Dorat. — « Les procédés de Jean-Jacques Rousseau ne sont point des querelles de littérature; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits... »

26 février. A M. Mariott, avocat général d'Angleterre. — « Rousseau a choisi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre; chacun cherche ce qui lui convient... Je crois la querelle de M. Hume et de Jean-Jacques Rousseau terminée, par le mépris public que Rousseau s'est attiré et par l'estime que M. Hume mérite... »

1. *L'Ode sur la guerre.*

2. Dans le poëme de la *Guerre civile de Genève.*

VOLTAIRE ET ROUSSEAU DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
ET LA CONVENTION

(1790-1794)

Une statue à Rousseau et une pension à *sa veuve*. — Revendication des *centres* de Voltaire pour le Panthéon français. — Idée du premier anniversaire de Voltaire. — Discours divers. — Aveux précieux à recueillir. — Programme de la translation de Voltaire au Panthéon. — Détails sur cette fête *nationale*. — La statue de Rousseau. — Le *Contrat social* proclamé la base même et le point de départ de la Révolution française. — Un entr'acte de trois ans. — Discours de Lakanal sur Rousseau en 1794. — Programme de fête. — Le Panthéon au milieu d'un bois. — Thérèse Levasseur. — Récit du temps. — Discours de Cambacérès, président de la Convention. — Hymne de J. Chénier en l'honneur du citoyen de Genève. — Conclusion logique.

Les curieux détails que l'on va lire et que nous empruntons au *Moniteur* sont le complément naturel et indispensable de ce travail sur les deux pères, les deux inspireurs de la Révolution française, dès son origine jusques et y compris ses plus mauvais jours.

Et tout d'abord un décret de l'Assemblée nationale, du mardi au soir 21 décembre 1790, rendu sur la proposition de Barère <sup>1</sup> et d'Eymar <sup>2</sup>, s'exprime ainsi :

« L'Assemblée nationale, voulant rendre un hommage solennel à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau et lu donner en la personne de sa veuve un témoignage de la

1. Barère avait fait, en 1787, un *Éloge de J.-J. Rousseau*.

2. Député de Forcalquier.

reconnaissance que lui doit la nation française, a décrété et décrète ce qui suit :

« Article 1<sup>er</sup>. Il sera élevé à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* une statue portant cette inscription :

LA NATION FRANÇAISE LIBRE A JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

« Sur le piédestal sera gravée la devise :

*Vitam impendere vero*<sup>1</sup>.

« Article 2. Marie-Thérèse Levasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau, sera nourrie aux dépens de l'État.

« A cet effet, il lui sera payé annuellement, des fonds du Trésor public, une somme de douze cents livres. »

(*La salle retentit d'applaudissements réitérés.*)

Après Rousseau, ce fut le tour de Voltaire. Le 8 mai 1791, un des secrétaires de l'Assemblée nationale donna lecture de la lettre suivante de M. Charon, officier municipal de Paris.

« M. Charon expose que l'abbaye de Sellières ayant été vendue, plusieurs communes réclament la possession des restes de Voltaire. Il pense que « l'Assemblée nationale voudra payer à la mémoire de Voltaire le tribut de reconnaissance dont il reste à la nation à s'acquitter. Convaincu que la ville de Paris, plus qu'aucune autre, a le droit de réclamer la possession des cendres de ce grand homme, né, mort dans ses murs, où la patrie reconnaissante vient de consacrer un monument pour les grands hommes, j'ose vous supplier, monsieur le président, de demander provisoirement un décret par lequel il soit ordonné que le corps de Voltaire sera transporté sur le

1. « Dépenser sa vie à la défense de la vérité. »



champ dans l'église de Rouilly ; autorisant le sieur Favereau, maire dudit lieu, à ce que les restes précieux de ce grand homme soient conservés sains et saufs, jusqu'à ce qu'il plaise à l'Assemblée nationale d'en ordonner le transport à Paris.

« J'aurai l'honneur de vous observer, monsieur le président, que l'époque du 30 mai, anniversaire de la mort de Voltaire, semble être désignée par toute la France... Que pareil jour soit celui du triomphe de la philosophie, de la raison et de la justice... »

M. REGNAULT, *député de Saint-Jean-d'Angely*. — Messieurs, les restes d'un grand homme appartiennent à la nation. Voltaire est le seul homme qui ait repoussé le fanatisme ; il a éclairé l'ignorance... Je demande donc que Voltaire soit mis au rang des grands hommes...

M. LANJUINAIS. — Un écrivain célèbre a dit : « *Voltaire a mérité les remerciements, mais non pas l'estime du genre humain.* » Si ce jugement est vrai, je crois qu'il serait plus sage de passer à l'ordre du jour.

M. TREILHARD. — Je vous rappellerai que Voltaire, en 1764, dans une lettre particulière qu'il écrivait, annonçait cette Révolution dont nous sommes témoins<sup>1</sup>. Il l'annonçait telle que nous la voyons. Il sentait qu'elle pourrait être retardée, que ses yeux n'en seraient point les témoins, mais que les enfants de la génération d'alors en jouiraient dans toute sa plénitude. *C'est donc à lui que nous la devons.* Et c'est peut-être un des premiers pour lesquels nous devons les honneurs que vous destinez aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. *Je ne*

1. « Je ne verrai pas sans doute les fruits de mes efforts, mais ce sont des semences qui peut-être germeront un jour. » (A. M. Bertrand, 8 janvier 1764.)

*parle pas ici de la conduite particulière de Voltaire.* Il suffit qu'il ait honoré le genre humain, qu'il soit l'auteur d'une Révolution aussi belle, aussi grande que la nôtre, pour que nous nous empressions tous à lui faire rendre les honneurs qui lui sont dus...

M. COUTURIER. — Je demande la parole.

PLUSIEURS VOIX. — La discussion est fermée.

M. GAUBERT. — Renvoyez-le à l'abomination de la désolation.

M. COUTURIER. — On compare Voltaire à un prophète. Je demande que ses reliques soient envoyées en Palestine.

M. TREILHARD. — Voltaire a été pendant sa vie déchiré par l'ignorance et le fanatisme : il n'est pas étonnant qu'il puisse encore y être en proie.

« L'Assemblée adopte le projet de décret proposé par M. Regnault. »

Vingt jours après, dans sa séance du lundi 30 mai, l'Assemblée nationale entend plusieurs orateurs au sujet des honneurs à décerner à la mémoire de Voltaire.

M. GOSSIN. — C'est le 30 mai 1778 que les honneurs de la sépulture ont été refusés à Voltaire, et c'est ce même jour que la reconnaissance nationale doit consacrer, en s'acquittant envers celui qui a préparé les hommes à la tolérance et à la liberté. La philosophie et la justice réclament pour l'époque de leur triomphe celle où le fanatisme persécuteur a tenté de proscrire sa mémoire.

« Le titre de grand a été donné à Voltaire vivant par l'Europe étonnée ; mort, toutes les nations le lui ont consacré, et quand tous ses détracteurs ont péri, sa mémoire est devenue immortelle.

« Voltaire a créé un monument qui repose sur les plus grands bienfaits, comme sur les plus sublimes produc-

tions du génie ; Voltaire a terrassé le fanatisme, dénoncé les erreurs jusqu'alors idolâtrées de nos antiques institutions ; il a déchiré le voile qui couvrait toutes les tyrannies. Il avait dit, avant la Constitution française :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux <sup>1</sup>.

« Les serfs du mont Jura l'avaient vu ébranler l'arbre antique que vous avez déraciné ; il a crié vengeance pour les Sirven et les Calas assassinés au nom de la justice ; il a crié vengeance pour l'humanité entière avant que vous effaçassiez de nos codes sanguinaires les lois qui ont immolé ces célèbres victimes.

« La nation a reçu l'outrage fait à ce grand homme, la nation le réparera, et les Français devenus libres décerneront au *libérateur de la pensée* l'honneur qu'a reçu d'eux l'un des fondateurs de la liberté...

M. REGNAULT, *député de Saint-Jean-d'Angely*. — Quand j'unis ma voix à celle de ceux qui, justes appréciateurs des hommes, réclament pour Voltaire et pour l'honneur de la France le rang qui lui appartient parmi les génies qui l'ont illustrée ; quand je viens proposer un amendement au décret du Comité, ce n'est pas aux talents seuls que je rends hommage ; ce n'est pas à l'esprit le plus distingué de son siècle, à l'homme que la nature n'a pas encore remplacé sur le globe ; ce n'est pas à celui qui exerça sur tous les arts, sur toutes les sciences le despotisme du talent. Ces titres, tout précieux qu'ils sont, ne suffiraient pas pour décider les représentants de la nation française à décerner au philosophe de Ferney les honneurs qu'on sollicite pour sa cendre. Je les réclame pour le philosophe qui osa, un des premiers, parler aux peuples de leurs droits, de leur dignité, de leur puis-

1. *Méropé*, acte I, scène III.

sance, au milieu d'une cour corrompue. Voltaire, dont une des faiblesses fut d'être courtisan, parlait aux courtisans l'austère langage de la vérité ; il rachetait, par la manière dont il burinait les vices des tyrans qui avaient opprimé les nations, quelques flatteries qui lui échappaient pour les despotes qui les enchaînaient encore. Son regard perçant a lu dans l'avenir et a aperçu l'aurore de la liberté, de la régénération française dont il jetait les semences avec autant de soin que de courage. Il savait que pour qu'un peuple devint libre il fallait qu'il cessât d'être ignorant ; il savait qu'on n'enchaîne les nations que dans les ténèbres, et que quand les lumières viennent éclairer la honte de leurs fers, elles rougissent de les porter et veulent les briser. Elles les brisent en effet : car vouloir et faire est la même chose pour une grande nation.

« Voltaire écrivit donc l'histoire et l'écrivit, entouré d'esclaves, de censeurs royaux et de despotes, en homme libre et en philosophe courageux...

*(On demande à aller aux voix.)*

« Je ne résiste point à l'impatience de l'Assemblée. Mon amendement sans doute n'a pas besoin d'être motivé ; je l'énonce simplement : « Il sera élevé aux frais de « la nation une statue à Voltaire. »

M. EYMAR. — L'Assemblée a décrété une statue pour J.-J. Rousseau ; je ne sais pourquoi le Comité des pensions ne s'est pas encore occupé de cet objet.

M. CAMUS. — Le Comité s'en est occupé ; la première question est de savoir s'il doit être fait une statue simple ou un groupe, ensuite si cette statue doit être élevée sur une place publique ou placée dans un musée. Nous n'avons pas cru devoir interrompre vos travaux pour cet objet ; nous vous en ferons le rapport au premier moment.

Le 20 juin 1791, l'Assemblée nationale s'occupe de la translation des restes de Voltaire au Panthéon. M. Charon, qui s'était évertué à tracer et à rédiger un programme pour cette solennité, est chargé d'en diriger l'exécution.

« Les cendres de Voltaire — c'est le *Moniteur* qui parle — seront portées dans un char orné d'allégories relatives au génie des arts et trainé par quatre chevaux <sup>1</sup> blancs presque nus, couverts d'une simple draperie : il sera suivi des Muses et des Arts personnifiés. Des jeunes filles, des enfants vêtus de blanc précéderont la statue qui doit lui être élevée ; des chœurs de musiciens accompagneront cette marche, dont le cortège sera composé ainsi qu'il suit :

« Un détachement de cavalerie avec ses trompettes, le bataillon des enfants, la députation des colléges, un corps de musique, les députations des clubs et sociétés patriotiques, cent quatre-vingt-douze députés des sections, un corps de musiciens, les artistes, les gens de lettres, les académies, lycée, musée, etc., corps de musique et de tambours, les quarante-huit juges de paix, les tribunaux et leurs huissiers, MM. les députés de l'assemblée électorale, une députation de l'armée parisienne, le conseil général de la commune, le département et ses huissiers, gardes de la prévôté, ministres du roi, gardes de la prévôté, députés du Corps législatif <sup>2</sup>, grand corps de musique, le char, le procureur général syndic et le commissaire à la translation, tambours, les vété-

1. Il fut trainé par douze chevaux ; voyez ci-après.

Quand on prend *des chevaux*, on n'en saurait trop prendre.

2. Dans la séance du 9 juillet, l'Assemblée constituante arrêta qu'elle enverrait « au triomphe de Voltaire une députation de douze de ses membres ». (Voyez le *Moniteur* du 17 juillet 1791.)

rans, musique, groupe d'artistes, députation des théâtres, troupe de femmes vêtues de blanc, ayant une couronne de roses sur la tête, une ceinture bleue, et portant des guirlandes et des couronnes; *groupe de jeunes gens, portant des enseignes sur lesquelles seront écrites des pensées de Voltaire*; chœurs de musiciens chantant les strophes d'un hymne à Voltaire, groupe d'artistes enveloppant la statue de Voltaire, faite par M. Houdon; corps de cavalerie fermant la marche. »

Arrêtée pour le 4 juillet, l'entrée triomphale des cendres de Voltaire n'eut lieu cependant que le dimanche 10.

« Un char de forme antique portait le sarcophage dans lequel était contenu le cercueil. Des branches de laurier et de chêne, entrelacées de roses, de myrtes et de fleurs des champs, entouraient et ombrageaient le char, sur lequel étaient deux inscriptions; l'une :

Si l'homme est créé libre, il doit se gouverner;

l'autre,

Si l'homme a des tyrans, il les doit détrôner<sup>1</sup>.

« Plusieurs députations, tant de la garde nationale que des sociétés patriotiques, formaient un cortège nombreux et ont conduit le corps sur les ruines de la Bastille. On avait élevé une plate-forme sur l'emplacement qu'occupait la tour dans laquelle Voltaire fut renfermé : son cercueil, avant d'y être déposé, a été montré à la foule innombrable des spectateurs qui l'entouraient; et les plus vifs applaudissements ont succédé à un religieux silence. Des bosquets de verdure couvraient la sur-

1. Ce sont les deux premiers vers du troisième des *Discours sur l'homme*.

face de la Bastille. Avec les pierres provenant de la démolition de cette forteresse, on avait formé un rocher sur le sommet et autour duquel on voyait divers attributs et allégories. On lisait sur une de ces pierres :

Reçois en ce lieu où t'enchaîna le despotisme,  
Voltaire,  
Les honneurs que te rend la patrie.

« La cérémonie de la translation au Panthéon français avait été fixée pour le lundi 11 ; mais une pluie survenue pendant une partie de la nuit et de la matinée avait déterminé d'abord à la remettre au lendemain : cependant, tout étant préparé, et la pluie ayant cessé, on n'a pas cru devoir la retarder ; le cortège s'est mis en marche à 2 heures après midi...

« Parmi les devises, on a remarqué celle-ci :

Qui meurt pour sa patrie meurt toujours content...

« Les portraits en relief de Voltaire, J.-J. Rousseau, Mirabeau et Desilles étaient entourés des camarades de d'Assas et des citoyens de Varennes et de Nancy. Les ouvriers employés à la démolition de la Bastille, ayant à leur tête M. Palloy, portaient des chaînes, des boulets et des cuirasses trouvés lors de la prise de cette forteresse. Sur un brancard était le *Procès-verbal des électeurs de 1789* et l'*Insurrection parisienne*, par M. Dussaulx<sup>1</sup>. Les citoyens du faubourg Saint-Antoine, portant le drapeau de la Bastille, avec un plan de cette forteresse représentée en relief, et ayant au milieu une citoyenne en habit d'amazone, uniforme de la garde nationale, laquelle a assisté au siège de la Bastille et a concouru à sa

1. De l'*Insurrection parisienne et de la prise de la Bastille*; discours historique prononcé par extrait dans l'Assemblée nationale, 1790, in-8°. Tel est le titre d'un ouvrage de J. Dussaulx, traducteur de Juvénal.

prise; un groupe de citoyens armés de piques, dont une était surmontée du bonnet de la liberté et de cette devise : *De ce fer naquit la liberté...* La statue d'or de Voltaire, couronnée de lauriers, était portée par des hommes habillés à l'antique. Les académiciens et les gens de lettres environnaient un coffre d'or renfermant les soixante-dix volumes de ses œuvres donnés par M. Beaumarchais.... Venait ensuite le char portant le sarcophage dans lequel était renfermé le cercueil.

« Le haut était surmonté d'un lit funèbre, sur lequel on voyait le philosophe étendu et la Renommée lui posant une couronne sur la tête. Le sarcophage était orné de ces inscriptions :

IL VENGEA CALAS, LA BARRE, SIRVEN ET MONTBAILLY.

POÈTE, PHILOSOPHE, HISTORIEN, IL A FAIT PRENDRE UN GRAND ESSOR  
A L'ESPRIT HUMAIN ET NOUS A PRÉPARÉS A DEVENIR LIBRES.

« Ce cortège a suivi les boulevards depuis l'emplacement de la Bastille et s'est arrêté vis-à-vis l'Opéra <sup>1</sup>. Le buste de Voltaire ornait le frontispice du bâtiment; des festons et des guirlandes de fleurs entouraient des médaillons sur lesquels on lisait : *Pandore, le Temple de la Gloire, Samson* <sup>2</sup>. Après que les acteurs eurent couronné la statue et chanté un hymne, on se remit en route, et on suivit les boulevards jusqu'à la place Louis XV <sup>3</sup>, le quai de la Conférence, le Pont-Royal, le quai Voltaire <sup>4</sup>.

1. L'Opéra était alors au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

2. *Pandore* et *Samson* n'avaient jamais été représentés; *le Temple de la Gloire*, ouvrage de circonstance, est tout ce qu'il y a de plus médiocre.

3. En 1792, cette place prit le nom de *place de la Révolution*; en 1800, on lui donna celui de *la Concorde*, qu'elle a toujours conservé depuis.

4. D'abord quai *des Théatins*; le nom de Voltaire lui fut donné en 1791.



« Devant la maison de M. Charles Villette, dans laquelle est déposé le cœur de Voltaire, on avait planté quatre peupliers très-élevés, lesquels étaient réunis par des guirlandes de feuilles de chêne qui formaient une voûte de verdure au milieu de laquelle il y avait une couronne de roses que l'on a descendue sur le char au moment de son passage. On lisait sur le devant de cette maison :

SON ESPRIT EST PARTOUT ET SON COEUR EST ICI.

« M<sup>me</sup> Villette a posé une couronne sur la statue d'or. On voyait couler des yeux de cette aimable dame des larmes qui lui étaient arrachées par le souvenir que lui rappelait cette cérémonie. On avait élevé devant cette maison un amphithéâtre qui était rempli de jeunes demoiselles vêtues de blanc, une guirlande de roses sur la tête, avec une ceinture bleue et une couronne civique à la main. On chanta devant cette maison, au son d'une musique exécutée en partie par des instruments antiques, des strophes d'une ode de MM. Chénier et Gossec. M<sup>me</sup> Villette et la famille Calas ont pris rang à ce moment; plusieurs autres dames vêtues de blanc, de ceintures et rubans aux trois couleurs, précédaient le char...

« Le cortège est arrivé au Panthéon à dix heures. Le cercueil y a été déposé...

« Cette cérémonie a été une véritable fête nationale. Cet hommage rendu aux talents d'un grand homme, à l'auteur de la *Henriade* et de *Brutus*, a réuni tous les suffrages... Partout on voyait les bustes de Voltaire couronnés; on lisait les maximes les plus connues de ses immortels ouvrages. Elles étaient dans la bouche de tout le monde...

« On ne peut trop louer le zèle et l'intelligence de

ceux qui ont ordonné cette fête. On doit particulièrement des éloges à MM. David et Cellierier. Le premier a fourni les dessins du char, qui est un modèle du meilleur goût. Le second s'est distingué par son activité à suivre les travaux de cette fête et par le talent dont il a fait preuve dans l'ingénieuse décoration de l'emplacement de la Bastille...

« Cette fête a attiré à Paris un grand nombre d'étrangers. »

Cependant on semblait oublier les honneurs promis et dus à Rousseau ; le 28 août 1791, dans la séance du soir de l'Assemblée nationale, se présenta une députation composée de citoyens et de gens de lettres dont l'orateur porta la parole en ces termes significatifs :

« Messieurs,

« Par votre décret du 21 décembre 1790, vous avez ordonné qu'il serait élevé une statue à l'auteur du *Contrat social* et d'*Émile*, avec cette inscription : *La nation française libre à Jean-Jacques Rousseau*. Nous venons réclamer l'exécution de ce décret avec les additions que les événements postérieurs ont rendues nécessaires.

« Sans doute, messieurs, vous voulûtes alors décerner à J.-J. Rousseau les honneurs dus aux grands hommes, mais vous n'aviez pas encore fixé la forme de ces honneurs ; à votre voix ne s'était point encore élevé ce *Panthéon français*, chargé d'attester aux derniers âges la reconnaissance de la patrie. Vous y avez placé depuis l'orateur célèbre qui, etc. (Mirabeau)... Vous y avez placé ce génie universel à qui, etc. (*Voltaire*)...

« Vous êtes quittes envers leur mémoire : l'êtes-vous, messieurs, envers celle de l'auteur du *Contrat social*?...

« De quelle souveraineté fûtes-vous investis pour régé-

nerer un grand empire, pour lui donner une constitution libre? De l'inaliénable et imprescriptible souveraineté du peuple. Sur quelle base avez-vous fondé cette Constitution qui deviendra le modèle de toutes les constitutions humaines? Sur l'égalité des droits. Or, messieurs, l'égalité des droits entre les hommes et la souveraineté du peuple, Rousseau fut le premier à les établir en système, sous les yeux mêmes du despotisme. Ces deux idées-mères ont germé dans les âmes françaises et dans les vôtres par la méditation de ses écrits. Et si, comme on ne peut le contester, notre Constitution entière n'en est que le développement, malgré tout ce qu'on a pu dire de quelques opinions particulières de Rousseau qui semblent moins conformes à quelques-uns de vos principes, Rousseau n'en est pas moins le premier fondateur de la Constitution française..... »

Du 28 août 1791 au 18 septembre 1794, époque où fut reprise la question des honneurs funèbres à rendre à Rousseau, plus de trois ans s'écoulèrent, pendant lesquels la guillotine et la guerre occupèrent trop les esprits affolés pour que l'on songeât à l'auteur du *Contrat social* et d'*Émile*.

Enfin, le 18 septembre 1794, Lakanal, parlant à la Convention au nom du Comité d'instruction publique, disait :

« Citoyens, vous avez accordé les honneurs du Panthéon et décerné une statue à Jean-Jacques Rousseau.

« Votre comité d'instruction publique m'a chargé de vous soumettre ses vues sur cet acte solennel de justice nationale, sollicité par l'influence journalière du philosophe genevois sur les progrès de la morale publique et par cette renommée toujours croissante qui s'élèverait à la fin contre vous, si vous tardiez encore à lui donner

son dernier éclat en ouvrant à l'auteur du *Contrat social* et d'*Émile* les portes du Panthéon français.

« La voix de toute une génération nourrie de ses principes et, pour ainsi dire, élevée par lui, la voix de la République entière l'y appelle; et ce temple, élevé par la patrie reconnaissante aux grands hommes qui l'ont servie, attend celui qui, depuis si longtemps, est placé en quelque sorte dans le Panthéon de l'opinion publique.

« Sans doute ces honneurs sont légitimement dus aux citoyens qui, soit par leurs talents, soit par leur courage, ont, aux dépens de leur repos et même de leur vie, dirigé le vaisseau républicain à travers les orages révolutionnaires; mais il est possible, et déjà même il n'est pas sans exemple, que ces mêmes honneurs que l'enthousiasme a décernés, la justice les rétracte, lorsque le temps a fait tomber les masques, enlevé les superficies et montré à nu les hommes et les événements <sup>1</sup>.....

« Le même revers n'est point à craindre pour le grand homme que vous allez placer au Panthéon français : seul, sans appui, sans prôneurs, il osa, au milieu d'un peuple endormi dans les fers, professer hautement, en face du despotisme, la science de la liberté. Dans un temps où tous les hommages étaient pour la naissance, les grandeurs, le crédit, les richesses, il fronda tous ces vieux préjugés, proclama l'égalité naturelle, mit à leur véritable place, c'est-à-dire au niveau du néant, les rangs et la noblesse : il heurta de front les gens en fa-

1. Allusion à Mirabeau et à Marat qui, après avoir reçu tous deux les honneurs du Panthéon, en furent violemment retirés, le premier en 1792, le second en 1793. Le corps de Mirabeau fut mis en pièces par le peuple et son buste fut brûlé en place de Grève; même insulte fut faite aux restes de Marat dont on brisa les bustes et dont les membres furent jetés dans l'égoût de la rue Montmartre.

veur, versa sur la coupable et stupide opulence tout le mépris de la sagesse, toute l'indignation de la vertu. Il fit plus; il tira d'un injuste et avilissant oubli les professions utiles, il nous apprit à honorer le travail, la pauvreté, le malheur, à chercher dans l'humble atelier ou dans la chaumière obscure les vertus, les mœurs, la véritable dignité comme le vrai bonheur, en un mot à dédaigner tout ce que défiaient l'infamie et la corruption des hommes, et à couvrir de considération et d'estime ce que méprisait leur fol orgueil....

« Si les honneurs qui lui sont enfin rendus sont tardifs, ils n'en seront que plus durables, et nul retour d'opinion n'est à redouter pour lui, puisque la voix des peuples qui les sollicite est déjà la voix de la postérité.

« Tous les publicistes qui ont considéré Jean-Jacques Rousseau dans son rapport avec la Révolution française ont surtout vanté l'influence du *Contrat social* et de ses autres écrits politiques. Il est vrai que dans ces immortels ouvrages, et surtout dans le premier, il développa les véritables principes de la théorie sociale et remonta jusqu'à l'essence primitive des associations humaines...

« En France, il proclama l'égalité des droits et l'inaliénable souveraineté du peuple, fondement de toute association légitime. Le *Contrat social* semble avoir été fait pour être prononcé en présence du genre humain assemblé, pour lui apprendre ce qu'il a été et ce qu'il a perdu. L'auteur immortel de cet ouvrage s'est associé en quelque sorte à la gloire de la création du monde, en donnant à ses habitants des lois universelles et nécessaires comme celles de la nature, lois qui n'existaient que dans les écrits de ce grand homme avant que vous en eussiez fait présent aux peuples...

« C'est en quelque sorte la Révolution qui nous a expliqué le *Contrat social*. Il fallait donc qu'un autre ouvrage

nous amenât à la Révolution, nous élevât, nous instruisit, nous façonnât pour elle; et cet ouvrage, c'est l'*Emile*, le seul code d'éducation sanctionné par la nature.

« Le nom seul de cet ouvrage rappelle d'abord de grands services rendus à l'humanité... l'enseignement rendu facile pour celui qui le reçoit et la route de la vertu aplanie comme celle de la science; les mères... citées enfin devant le tribunal de la nature et ramenées par une éloquence irrésistible et par l'attrait du plaisir au plus doux comme au plus sacré de leurs devoirs...

« Reculons vers le passé, reportons-nous par la pensée au règne de ce dernier tyran couronné<sup>1</sup>, et figurons-nous entendre pour la première fois ces paroles :

« Dominé par ce qui l'entoure, sujet de ses ministres... « un despote est à la fois la plus vile et la plus méprisable « des créatures.

« Les guerres des républiques sont plus cruelles que « celles des monarchies, mais si la guerre des rois est « modérée, c'est leur paix qui est terrible : il vaut mieux « être leur ennemi que leur sujet... »

« Ne sont-ce pas là, citoyens, des maximes révolutionnaires... de cette Révolution qui est la vôtre et que vous voulez tourner tout entière au profit du peuple et de la vertu? Eh bien! toutes les pages d'*Émile*, du *Contrat social* et du *Discours sur l'inégalité des conditions* réfléchissent ces grandes maximes...

« De tous les écrivains qui ont prédit une révolution générale, aucun ne s'est expliqué plus clairement que Rousseau<sup>2</sup>... C'est ainsi que dans toutes ses conceptions politiques l'illustre Genevois devance ses contemporains, franchit son siècle et pense comme la postérité.

1. Louis XVI (!).

2. *Émile*, livre III, *in fine*. Nous avons cité ce passage dans l'avant-propos du présent ouvrage.

« Hâtez-vous donc, citoyens, d'arracher ce grand homme à sa tombe solitaire pour lui décerner les honneurs du Panthéon et le couronner de l'immortalité ! honorez en lui le génie bienfaiteur de l'humanité ; honorez l'ami, le défenseur, l'apôtre des mœurs et de la liberté, le promoteur des droits de l'homme, l'éloquent précurseur de cette Révolution que vous êtes appelés à terminer pour le bonheur des peuples... honorez-vous enfin vous-mêmes en honorant l'homme de génie qui fut le plus éloquent de vos instituteurs dans l'art sublime de policer les peuples, et justifiez cette autre prédiction de ce grand homme non moins infallible que la première<sup>1</sup>.

« Quand vous verrez la vérité, — écrivait-il à un « jeune ami, — il ne sera pas pour cela temps de « la dire : il faut attendre les révolutions qui lui seront « favorables ; c'est alors que le nom de mon ami, dont il « faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'ont « porté et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. »

« Votre Comité a délibéré sur le caractère qu'on pouvait donner à cette pompe solennelle : il a pensé qu'elle devait retracer les différents titres de J.-J. Rousseau à l'admiration et à la reconnaissance publiques.

« La musique, qu'il eultiva et qu'il rendit pour ainsi dire à son innocence primitive ; la botanique, dont il fit une douce et consolante étude ; les arts mécaniques, qu'il fit respecter ; les droits de l'homme, qu'il réclama le premier ; les mères et les enfants, qu'il reporta en quelque sorte entre les bras de la nature ; le peuple, qu'il contribua à rendre libre, représenté par nos frères de Paris ; la République de Genève, qui a enfin vengé sa mémoire des outrages des aristocrates genevois, représentée par l'envoyé de cette République et par les patriotes de

1. *Émile*, livre III, *in fine*.

Genève établis à Paris; les habitants d'Ermenonville, qui ont possédé longtemps ses dépouilles mortelles; des citoyens de la commune de Grolay et de celle de Montmorency, qui ont vu naître parmi eux ses plus beaux ouvrages et qui lui ont des premiers élevé un monument champêtre; enfin la Convention nationale, telle nous a paru devoir être la composition générale du cortège.

« Mais il nous a semblé que le monument consacré à J.-J. Rousseau, à l'ami de la campagne et de la nature, ne devait être que provisoirement placé dans le temple même des grands hommes. Si le vœu des amis des arts est rempli, ce temple ne restera point isolé au milieu de l'immense emplacement qui l'entourne : on a proposé depuis longtemps de l'entourer d'une vaste plantation d'arbres dont l'ombre silencieuse ajouterait au sentiment religieux qu'inspire ce monument funéraire. Il serait facile de ménager dans ce bois auguste une enceinte de peupliers, au milieu de laquelle serait définitivement placé le monument élevé à l'auteur d'*Emile*. Depuis sa mort, il semble que l'idée de cet arbre mélancolique est devenue en quelque sorte inséparable de celle de son tombeau, et ce spectacle attendrissant rappellerait à jamais aux âmes sensibles le souvenir des bocages d'Ermenonville.

« Voici le plan de la fête :

« Le cortège sera composé : 1° d'un groupe d'artistes musiciens exécutant des airs du *Devin du village* et d'autres airs de la composition de J.-J. Rousseau.

« Le second groupe, de botanistes, avec des faisceaux de plantes. Inscription : « L'étude de la nature le consolait des injustices des hommes. »

« Le troisième groupe, d'artistes de toute espèce, avec les instruments de leur métier. Inscription : « Il réhabilita les arts utiles. »



« Le quatrième groupe, des députés des sections de Paris, portant en tête les tables des Droits de l'homme. Inscription : « Il réclama le premier ces droits imprescriptibles. »

## STATUE DE LA LIBERTÉ

« Cinquième groupe : mères vêtues à l'antique, les unes tenant par la main des enfants en âge de suivre le cortège, les autres en portant de plus jeunes dans leurs bras. Inscription : « Il rendit les mères à leurs devoirs « et les enfants au bonheur. »

## STATUE DE ROUSSEAU

avec cette inscription :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,  
LA CONVENTION NATIONALE  
A J.-J. ROUSSEAU.  
AN 11<sup>e</sup> DE LA RÉPUBLIQUE.

« Sixième groupe : habitants de Franciade <sup>1</sup> et des communes de Grolay et de Montmorency. Inscription : « C'est au milieu de nous qu'il fit *Héloïse*, *Émile* et le « *Contrat social*. »

« Septième groupe : habitants de la commune d'Ermenonville autour de l'urne cinéraire, sur laquelle seront tracés ces mots : *Ici repose l'ami de la nature et de la vérité*.

« Huitième groupe, de Genevois avec l'ambassadeur de la République. Inscription : « Genève aristocrate « l'avait proscrit, Genève régénérée a vengé sa mémoire. »

« Neuvième groupe : la Convention nationale entourée

1. Nom donné à la ville de Saint-Denis, à l'époque de la Révolution.

d'un ruban tricolore et précédée du phare des législateurs, le *Contrat social*...

« On demande que la veuve de J.-J. Rousseau soit invitée à assister à la translation des cendres de son mari.

LAKANAL. — D'après les renseignements que j'ai pris dans les lieux où Jean-Jacques a passé ses dernières années et d'après les sentiments qu'il paraît avoir éprouvés dans les derniers jours de sa vie, je crois que la Convention a assez fait pour la veuve de Jean-Jacques en lui accordant une pension... »

Cette conclusion est sévère, mais juste au dernier point : Thérèse Levasseur fut une femme sans cœur pour l'homme qui l'avait associée à son existence...

Maintenant, sans nous arrêter à faire remarquer la niaiserie emphatique qui caractérise le discours de LAKANAL et surtout le dispositif de la fête, voyons, toujours d'après le *Moniteur* de l'époque, comment le programme en fut rempli.

Le 41 octobre 1794 eut enfin lieu la fête si longtemps attendue en l'honneur du citoyen de Genève.

« L'Assemblée constituante avait décerné une statue à l'auteur du *Contrat social*; c'était un hommage public qu'elle rendait à ses vertus et à ses talents, mais ce monument qu'elle élevait à sa gloire ne suffisait pas à la reconnaissance nationale. Les portes du Panthéon devaient s'ouvrir pour recevoir les restes précieux de ce bienfaiteur du monde.

« Un décret de la Convention avait ordonné que les cendres de Jean-Jacques seraient transférées dans le temple des grands hommes et avait fixé au 20 vendémiaire la cérémonie de cette translation. Le 18, on avait enlevé de l'île des Peupliers son urne cinéraire.

« Le 19, le cortège se mit en marche pour Paris et ar-

riva vers six heures et demie du soir à la place de la Révolution. Il s'arrêta au pont tournant, aux pieds de la Renommée qui semblait annoncer à l'univers l'apothéose d'un grand homme. C'est là qu'une députation de la Convention est venue recevoir les restes de Rousseau et que l'Institut national de musique a commencé à exécuter les airs du *Devin du village*.

« La foule se pressait autour du char sur lequel reposaient les cendres de Rousseau... Sur un des bassins du jardin national <sup>1</sup>, on avait formé une espèce d'île entourée de saules pleureurs qui rappelaient aux spectateurs les pièces d'eau d'Ermenonville. C'est au milieu de cette île factice, sous un petit édifice de forme antique, que l'on a déposé l'urne de Jean-Jacques. Elle y a reçu les hommages du peuple jusqu'au moment de sa translation au Panthéon.

« Décadi, dès 9 heures du matin, les citoyens se portaient en foule au jardin national; tout annonçait une fête d'un peuple libre. Lorsque tous ceux qui devaient former ce cortège furent rassemblés, la Convention nationale quitta le lieu de ses séances, et du haut de cette vaste tribune qui couvre le péristyle du palais le président lut les décrets rendus pour honorer la mémoire de Rousseau...

« Un groupe de musiciens ouvrait la marche et exécutait des airs de la composition de Jean-Jacques. Cette musique simple et pleine d'expression faisait éprouver à l'âme un attendrissement religieux relatif à la circonstance.

« Pour se consoler de l'injustice des hommes, Rousseau s'était livré à l'étude de la nature. La botanique, cette étude qui suppose des goûts simples et vertueux,

1. Le jardin du palais des Tuileries.

avait occupé Jean-Jacques à différentes reprises de sa vie; des botanistes devaient donc faire partie du cortège; on en voyait un grand nombre, au milieu desquels on portait des fleurs, des plantes et des fruits.

« L'auteur d'*Émile*, en mettant dans la main de son élève les instruments qui servent aux arts mécaniques, avait réhabilité les arts utiles; un groupe d'artistes et d'artisans précédait sa statue.

« Derrière la statue, on voyait des mères, dont les unes tenaient par la main des enfants en âge de suivre le cortège et d'autres qui en portaient de plus jeunes dans leurs bras... On se rappelait, en voyant ce groupe intéressant, que si les mères allaitent aujourd'hui leurs enfants, ce fut l'éloquence de Rousseau qui les rendit à ce devoir sacré.

« L'urne cinéraire suivait sur le même char qui l'avait apportée d'Ermenonville.

« Des groupes de Genevois et l'envoyé de cette République régénérée accompagnaient les restes de leur compatriote que Genève aristocrate avait autrefois proscrit.

« La marche était fermée par la Convention nationale, entourée d'un ruban tricolore et précédée du *Contrat social*, le phare des législateurs.

« C'est dans cet ordre que le cortège est arrivé au Panthéon, où la reconnaissance publique a déposé les restes d'un homme qui le premier osa réclamer les droits imprescriptibles de l'humanité... »

Voici le discours que prononça, en cette fête nationale, le président de la Convention, — Cambacérès <sup>1</sup> :

« Citoyens, les honneurs du Panthéon décernés aux mânes de Rousseau sont un hommage que la nation rend aux vertus, aux talents et au génie.

1. *Moniteur* du 15 octobre 1794.

« Moraliste profond, apôtre de la liberté et de l'égalité... c'est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire qui a opéré de si heureux changements dans nos mœurs, dans nos coutumes, dans nos lois, dans nos esprits, dans nos habitudes.

« Au premier regard qu'il jeta sur le genre humain, il vit les peuples à genoux, courbés sous les sceptres et les couronnes...

« Le germe de ses écrits immortels est dans cette maxime, *que la raison nous trompe plus souvent que la nature*. Fort de cette maxime, il a combattu le préjugé, il a ramené la nature égarée... et le lait de la mère a coulé sur les lèvres de l'enfant.

« Enfin, comme si Rousseau eût été l'ange de la liberté et que toutes les chaînes eussent dû tomber devant lui, il a brisé les langes mêmes de l'enfance, et à sa voix l'homme a été libre depuis le berceau jusqu'au cercueil... etc. »

Enfin, pour que rien ne manquât à cette fête, l'incévitable hymne de circonstance, versifiée par M.-J. Chénier et musiquée par Gossec, entonna un véritable et délirant dithyrambe en l'honneur du citoyen de Genève; la pièce est assez curieuse et vaut la peine d'être transcrite ici.

LES VIEILLARDS ET LES MÈRES DE FAMILLE.

Toi qui d'Émile et de Sophie  
 Dessinas les traits *ingénus*,  
 Qui de la nature *avilie*  
 Rétablis les droits *méconnus*,  
 Éclaire nos fils et nos filles,  
 Forme aux vertus leurs jeunes cœurs,  
 Et rends heureuses nos familles  
 Par l'amour des lois et des mœurs.

## LE CHŒUR.

O Rousseau! *modèle des sages,*  
*Bienfaiteur de l'humanité,*  
 D'un peuple libre et fier accepte les hommages  
 Et du fond du tombeau soutiens l'égalité!

## LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

Ta main, de la terre captive,  
 Brisant les fers longtemps sacrés (! ,  
 De sa liberté primitive  
 Trouva les titres *égarés.*  
 Le peuple s'armant de la foudre  
 Et de ce *Contrat* solennel,  
 Sur les débris des rois en poudre  
 A posé son trône éternel.

## LE CHŒUR.

O Rousseau! etc.

## LES ENFANTS ET LES JEUNES FILLES.

Tu délivras tous les esclaves,  
 Tu flétris tous les oppresseurs ;  
 Par toi, sans chagrin, sans entraves,  
 Nos premiers jours ont des douceurs.  
 De ceux dont tu pris la défense  
 Reçois les vœux reconnaissants ;  
 Rousseau fut l'ami de l'enfance,  
 Il est chéri par les enfants !

## LE CHŒUR.

O Rousseau! etc.

## LES GENEVOIS.

Tu vois près de ta cendre *auguste*  
 Tes amis, tes concitoyens ;  
*Philosophe sensible et juste,*  
 Nos oppresseurs furent les tiens ;  
 Et dans ta seconde patrie,  
 Genève, agitant son drapeau,  
 Genève, ta mère chérie,  
 Chante son fils, *le bon Rousseau !*

## LE CHŒUR.

O Rousseau ! etc.

## LES JEUNES GENS.

Combats toujours la tyrannie  
 Que fait trembler ton souvenir ;  
 La mort n'atteint pas ton génie,  
*Ce flambeau luit pour l'avenir.*  
*Ses clartés pures et fécondes*  
 Ont ranimé la terre en deuil,  
 Et la France, *au nom des deux mondes,*  
 Répand des fleurs sur ton cercueil.

## LE CHŒUR.

O Rousseau ! etc.

*E finita la commedia.*

La conclusion de tous ces discours, de toutes ces fêtes en l'honneur du patriarce de Ferney et du citoyen de Genève est logique et s'impose par la force même de l'évidence et l'insistance des hommes de la Révolution,

personnifiés dans et par l'Assemblée nationale et la Convention :

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EST LA RÉVOLUTION; VOLTAIRE  
ET ROUSSEAU SONT SES PROPHÈTES ET SES APÔTRES.

C'est ce que nous voulions démontrer, et nous croyons l'avoir fait d'une façon claire et irrésistible dans ces pages qui ont pour titre : *Voltaire et Rousseau jugés l'un par l'autre.*



## VOLTAIRE ET ROUSSEAU

DEVANT LES RÉVOLUTIONNAIRES, LES RÉPUBLICAINS  
ET LES PHILOSOPHES DE NOTRE TEMPS

M. Louis Blanc. — Voltaire devant le peuple, devant les rois, devant les prêtres. — Voltaire fut-il l'ami du peuple? — Aveux précieux à recueillir. — Voltaire courlisant. — Audace et pusillanimité. — J.-J. Rousseau et ses écrits. — Le *vicaire savoyard* et le citoyen de Genève. — Voltaire et Frédéric de Prusse. — M. Th. Lavallée. — Vritable but de Voltaire et de Rousseau. — Un portrait de fantaisie du citoyen de Genève. — Apothéose du xviii<sup>e</sup> siècle. — M. Villemain. — Caractère tout politique des premiers écrits de Rousseau. — Sa puissance sur la Révolution française. — Le *Vicaire savoyard*. — M. Sainte-Beuve. — Ce qu'il dit de Voltaire.

Après avoir vu ce que l'Assemblée nationale de 1790 et la Convention de 1794 pensaient du rôle de Voltaire et de Rousseau à l'égard de la Révolution française, il n'est pas sans intérêt, il est même de la plus grande utilité de reproduire ce que les révolutionnaires, les républicains et les philosophes de nos jours ont pensé et écrit de ces deux hommes néfastes. Après tout à l'heure un siècle de révolutions terribles, où en est l'opinion des apôtres des temps modernes à l'égard du patriarche de Ferney et du citoyen de Genève?...

M. Louis Blanc, qui publiait en 1847 le premier volume de son *Histoire de la Révolution française*, a consacré un long chapitre <sup>1</sup> à Voltaire et à Rousseau. Dans ces pages empreintes du lyrisme familier à leur auteur et où il y a plus de rhétorique que de logique, Voltaire est présenté devant le peuple, devant les rois, devant les prêtres.

Voltaire fut-il donc vraiment l'ami du peuple? Pas plus que tous les révolutionnaires passés, présents et à venir; ces gens-là n'aiment qu'eux seuls, ne cherchent que leur intérêt et n'ont jamais fait autre chose que de mépriser et d'insulter les masses, c'est-à-dire les petits et les pauvres. Ceci est surtout vrai de Voltaire.

« Non, — s'écrie M. Louis Blanc, — Voltaire n'aima point assez le peuple <sup>2</sup>. »

Assez est de trop; la vérité est celle-ci : « Voltaire n'aima point le peuple. »

« Qu'on eût allégé le poids de leurs misères à tant de travailleurs infortunés, Voltaire eût applaudi sans nul doute, par humanité, mais sa pitié n'eut jamais rien d'actif et qui vint d'un sentiment démocratique; c'était une pitié mêlée de hauteur et de mépris. Ouvrez sa Correspondance : l'aristocratie de ses dédains y éclate à chaque page : « On n'a jamais prétendu éclairer les cor-donniers et les servantes <sup>3</sup>. »

« Il me revient que cet Omer est fort méprisé de tous les gens qui pensent. Le nombre est petit, je l'avoue, mais il sera toujours respectable. C'est ce petit nombre qui fait le public; le reste est le vulgaire. Travaillez donc

1. Livre III, chapitre 1<sup>er</sup>. Guerre à l'Église... Voltaire, p. 352-422, *passim*.

2. P. 355.

3. A. Dalember (Correspondance, tome XXI, p. 19). Edition Delangle frères, 1831.

pour ce petit public, sans vous exposer à la démente du grand nombre <sup>1</sup>. »

« Je vous recommande l'infâme. Il faut la détruire chez les honnêtes gens et la laisser à la canaille <sup>2</sup>. »

« Ceux qui crient contre ce qu'on appelle le luxe ne sont guère que des pauvres de mauvaise humeur <sup>3</sup>. »

« Enfin notre parti l'emporte sur le leur dans la bonne compagnie <sup>4</sup>. »

« Vous aviez bien raison de dire, monseigneur, que les Genevois ne sont guère sages, mais c'est que le peuple commence à être le maître <sup>5</sup>. »

« La raison triomphera, au moins chez les honnêtes gens; la canaille n'est pas faite pour elle <sup>6</sup>, etc., etc. »

« Il nous serait aisé — dit M. L. Blanc, — de multiplier les citations. Avoir un cordonnier dans sa famille était presque, aux yeux de Voltaire, une flétrissure : « Je le prie de passer rue de la Harpe et de s'informer s'il n'y a pas un cordonnier parent du scélérat (Jean-Baptiste Rousseau) qui est à Bruxelles et qui veut me déshonorer <sup>7</sup>. »

« C'est ainsi que dans la liberté, que dans la vérité des épanchements intimes, Voltaire traitait les artisans... le peuple.

« En revanche, on sait jusqu'où il fit descendre, à l'égard des grands, l'humilité de ses hommages et dans quelles puérides jouissances la faveur des cours retint sa vanité captive et combien il aimait à se parer du titre

1. A Helvétius, tome XIII, p. 223.

2. A Diderot, tome XIV, p. 448.

3. Au prince royal de Prusse, tome III, p. 3.

4. A Helvétius, tome XV, p. 439.

5. Au duc de Richelieu, tome XVII, p. 239.

6. A Dalember, tome IX, p. 475.

7. A l'abbé Moussinot, tome III, p. 429.

de gentilhomme de la chambre ; on sait que le duc de Richelieu, héros des roués fastueux et des libertins à la mode, l'eut pour courtisan, que dis-je ? pour familier ; qu'il s'écriait, en parlant de Catherine, impératrice de Russie : « Je suis catherin et je mourrai catherin <sup>1</sup> ; » qu'il se mit aux pieds des favorites ; qu'enfin il écrivait à Frédéric, roi de Prusse : « Vous êtes fait pour être mon roi... « délices du genre humain <sup>2</sup>. »

« Je rêve à mon prince comme on rêve à sa maîtresse <sup>3</sup>. »

« J'attends ici mon maître <sup>4</sup>, mon adorable maître <sup>5</sup>. »

« Votre Majesté qui s'est faite homme <sup>6</sup>. »

« Un prince à qui j'ai appartenu <sup>7</sup>, etc., etc. »

« Calculées ou sincères, de semblables adulations étaient sans dignité... Quant aux privilèges de la naissance, tour à tour leur dénonciateur et leur esclave, il les attaque du haut de la scène, par des vers bien connus ; mais loin de la foule, loin du parterre, et quand il n'avait plus à s'en faire l'écho, le fils du notaire Arouet se rappelait avec complaisance que, par Marguerite d'Aumart, sa mère, il était de race noble, et il écrivait : « Lorsqu'on imprime « que je prends à tort le titre de gentilhomme ordinaire de « la chambre du roi de France, ne suis-je pas forcé de « dire que, sans me parer d'aucun titre, j'ai pourtant « l'honneur d'avoir cette place, que Sa Majesté le roi mon « maître m'a conservée ? Lorsqu'on m'attaque sur ma « naissance, ne dois-je pas à ma famille de répondre que « je suis né égal à ceux qui ont la même place que moi ;

1. A Catherine II, tome XXII, p. 18.

2. A Frédéric, prince royal de Prusse, tome III, p. 58.

3. Au même, tome V, p. 101.

4. Au même, tome V, p. 244.

5. Au même, tome V, p. 254.

6. Au même, tome V, p. 171.

7. A Dalember, tome IX, p. 432.

« et que, si j'ai parlé sur cet article avec la modestie convenable, c'est parce que cette même place a été occupée autrefois par les Montmorency et par les Châtillon <sup>1</sup>? »

« Voltaire n'était pas fait, on le voit, pour chercher dans une révolution politique et sociale le salut du peuple <sup>2</sup>... »

La révolution devenant le salut, voilà bien le paradoxe poussé à sa plus haute force; mais passons et venons à *Voltaire devant les prêtres*.

« Ébranler l'empire des prêtres, — dit M. L. Blanc <sup>3</sup>, — on ne le pouvait pas sans séparer leur cause de celle des rois. C'est à quoi Voltaire était naturellement porté, et ce fut le premier moyen qu'il employa... D'un autre côté, Voltaire s'étudiait à bien établir que les philosophes étaient les alliés naturels des rois. Lui qui osait tout contre les puissances sacerdotales, il n'avait pas assez d'indignation contre *le misérable assez fou pour faire un libelle contre un roi*... Ce désir de sceller entre la philosophie et la royauté une étroite et durable alliance était si vif chez Voltaire qu'on en retrouve à chaque instant l'expression sous sa plume : « Pour être bon chrétien, il faut respecter, aimer, servir son prince <sup>4</sup>. »

« Les philosophes servent Dieu et le roi <sup>5</sup>.

« Les philosophes ne demandent que la tranquillité, et il n'y a pas un théologien qui ne voulût être le maître de l'État <sup>6</sup>. »

« Ainsi, — et ce passage, avec précieux à recueillir, mérite d'être médité, — ainsi, à l'exemple de Luther,

1. A. M. Kœnig, tome VIII, p. 203.

2. L. Blanc, p. 359.

3. P. 360-362.

4. Au marquis Albergati Capacelli, tome XII, p. 481.

5. A Helvétius, tome XII, p. 5.

6. Au prince royal de Prusse, tome III, p. 78.

à l'exemple de Calvin, Voltaire prêchait à la fois la révolte contre les autorités spirituelles et la soumission aux pouvoirs temporels. *Révolutionnaire en religion, il n'entendait pas qu'on le fût en politique* <sup>1</sup>. »

Mais, si vrai que cela soit, ce n'est pourtant que la moitié de la vérité. Voltaire avait assez de logique pour comprendre qu'en isolant le trône de l'autel on aurait bientôt raison des rois égarés par de tels flatteurs :

Détestables flatteurs, présent le plus funeste  
Que puisse faire aux rois la colère céleste<sup>2</sup>.

Après Voltaire, c'est le tour de Rousseau; M. Louis Blanc proclame bien haut l'invincible tendresse qu'il se sent pour le citoyen de Genève.

Cœur, tête et bras, tout était peuple en lui<sup>3</sup>.

« Cependant une voix s'était élevée, si mâle et si forte, qu'elle couvrit tout le bruit du XVIII<sup>e</sup> siècle. On avait vu soudain se mettre en travers du mouvement qui emportait la société un homme, un seul homme : et c'était un pauvre enfant de Genève, qui avait été un vagabond, qui avait été un mendiant et un laquais ! Immortel et infortuné Jean-Jacques !... qui lui aurait dit que ses livres seraient plus tard *le catéchisme* où de *tranquilles* tribuns puiseraient la force de faire naître et *dominer* l'agitation du monde <sup>4</sup> ?

L'appréciation des écrits de Rousseau est ingénieuse; bien plus, elle est vraie, en ce qu'elle rapporte au besoin de rompre immédiatement en visière aux idées généra-

1. L. Blanc, p. 363.

2. Racine, *Phèdre*, acte IV, scène vi.

3. Vers de Béranger sur Manuel.

4. L. Blanc, p. 397.

lement reçues de son temps le parti pris qui dicta au citoyen de Genève tant d'idées paradoxales. Au nom de l'avenir et du succès de ses idées, Rousseau ne pouvait faire autrement que de nier le progrès.

« Jean-Jacques attaqua donc la philosophie de son siècle, mais au nom de l'avenir. Et ce n'était point là une médiocre entreprise. Car les philosophes formaient une ligue redoutable, *le rationalisme ne les divisant que lorsqu'il s'agissait d'affirmer et leur servant de lien pour nier et détruire*. Ils gouvernaient, d'ailleurs, l'opinion; ils la gouvernaient souverainement par les livres, par le théâtre, par la poésie...

« Il fallait décrier leur grand moyen d'action, la science et les belles-lettres. Rousseau l'essaya, et son premier *Discours*<sup>1</sup> décida de sa vie... Le trouble et l'étonnement furent extrêmes dans la république des lettres : c'est ce que Rousseau avait espéré. Au fond, l'anathème dont il frappait les sciences et les arts ne pouvait être, dans son intention, qu'une tactique audacieuse et éclatante. Il redoubla dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Alors les esprits s'agitèrent autour de ces paradoxes inattendus; les philosophes sentirent bien qu'on les venait provoquer jusque dans le centre de leur empire, et ils se préparèrent à accabler Rousseau de leur vengeance. La guerre était déclarée... *Il devait être le précurseur du socialisme moderne : ce fut son malheur et sa gloire*<sup>2</sup>. »

Après cette appréciation dont on ne peut nier la vérité, M. Louis Blanc, s'exaltant dans le panégyrique du citoyen de Genève, établit un parallèle entre le *misanthrope* de

1. *Discours sur les sciences et les arts*, 1750.

2. L. Blanc, p. 398 et 399.

Molière et Rousseau et s'écrie : « Le *misanthrope* de Molière, au xviii<sup>e</sup> siècle, ce fut Rousseau, Rousseau *en qui la haine n'était que de l'amour aigri, que de la tendresse effarouchée* <sup>1</sup>... »

Mais où M. Louis Blanc atteint au paroxysme de l'admiration pour Rousseau, c'est quand — après avoir incarné le citoyen de Genève dans le *misanthrope*, — il le réincarne dans le *vicaire savoyard* lui-même.

« Rousseau prêtait à l'homme de paix un langage où l'unction chrétienne de Jean Huss se retrouvait dans l'éloquence grave de Platon... Voilà le BON PRÊTRE, voilà Jean-Jacques. Sa mission, dans une société qui allait se décomposant, fut d'opposer au culte *exagéré* de la raison, qui détruit *les groupes*, le culte du sentiment, qui les forme et les conserve...

« Tels furent les efforts de Rousseau, telle fut sa mission philosophique. Mais *il n'était, dans son siècle, que le représentant de la seconde moitié du nôtre*. On lut avidement et l'on vanta ses livres, on refusa de suivre sa trace... Mais Jean-Jacques ne remporta pas d'autres victoires, *jusqu'au moment où ses ouvrages parurent sur la table du Comité de salut public* <sup>2</sup>. »

Après Rousseau, nous voici revenus ou plutôt ramenés à Voltaire, — question de parallèle. « Quelle autre destinée que celle de Voltaire, soutenu et porté par le grand courant du xviii<sup>e</sup> siècle ! Voltaire est absent, et il remplit la France... et il semble qu'on n'entende plus dans son siècle que le long et *formidable* éclat de rire dont il a donné le signal... On n'attend pas de nous, ici, l'énumération de tant d'écrits lumineux *que la bourgeoisie sait*

1. P. 400.

2. L. Blanc, p. 402-403.



*par cœur. Voilà bientôt cent ans que Voltaire conduit le triomphe de la classe dominante...*

« Otez Voltaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, la victoire de l'armée philosophique devient incertaine. Grâce à la persévérance de ce facile génie, les encyclopédistes eurent pour auxiliaires, dans leur guerre à l'Église, des princes et des rois... *Les princes allemands reconnaissent en Voltaire un continuateur de l'œuvre commencée par Luther...*

« Parmi ces souverains, comment oublier Frédéric?... Il chérissait, dans les philosophes, des amis de sa gloire<sup>1</sup>; il était sensible aux félicitations *coupables* que Voltaire lui adressait au sujet de la bataille de Rosbach, un de nos désastres<sup>2</sup>; *il lui plaisait de savoir* que, pendant qu'il combattait la France, *des philosophes français échangeaient*, groupés dans une certaine allée des Tuileries, *leurs vœux pour la prospérité de son règne et le succès de ses armes*<sup>3</sup>. »

Qu'aurait pu être, sous la plume de M. Louis Blanc, un panégyrique de Voltaire et de Rousseau? Nous l'ignorons. Mais les pages que l'on vient de lire me semblent la plus forte des critiques, voire des satires, au moins en ce qui concerne le patriarche de Ferney; la vérité, en certaines circonstances et à propos de certains hommes, ressemble terriblement à une exécution juridique. Telle est pour notre compte l'impression que nous laissent ces pages du lyrique M. Louis Blanc...

M. Lavallée, — dans son *Histoire des Français*<sup>4</sup>, — pour être moins rhétoricien que M. Louis Blanc, n'en est que

1. Voltaire à Dalemberl, tome X, p. 95.

2. « Je vous remercie de la part que vous prenez aux heureux hasards qui m'ont secondé à la fin d'une campagne où tout semblait perdu. » — Frédéric à Voltaire, tome X, p. 197.

3. Mémoires de Morellet, tome I, p. 83. — L. Blanc, p. 406-409.

4. Sixième édition (1847), tome III, p. 403.

plus près de la vérité; républicain honnête et de bonne foi, cet écrivain, fertile en aveux de tous genres, apprécie au mieux et sous son jour exact la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il dit : « La ruine du christianisme fut le but de la philosophie de cette époque. » Voltaire et Rousseau furent les chefs des démolisseurs. Ce dernier est bien autrement sympathique à M. Lavallée que le patriarche de Ferney et ses séides, et l'admiration qu'il inspire à l'historien précité se trahit trop visiblement dans quelques pages brûlantes. « Rousseau, ce composé de fange et de lumière, cette âme froissée par le malheur et par le monde, ce plébéien qui unissait tant d'immoralité à tant de désir du bien, des inspirations si élevées à une vie si ignoble, après une jeunesse vicieuse, misérable, vagabonde, s'était enrôlé dans la secte des encyclopédistes <sup>1</sup>. » Il les quitta bientôt et avec éclat par la publication successive de son *Discours sur l'influence des lettres sur les mœurs*, de son *Discours sur l'inégalité des conditions sociales*, de l'*Émile* et du *Contrat social*.

Mais où M. Lavallée oublie complètement ce qu'il a dit tout d'abord et avec tant de raison du but formel et avoué de la philosophie du siècle dernier et de ses chefs, Voltaire et Rousseau, c'est quand il conclut en ces termes : « L'école de Rousseau vit l'approche d'une révolution avec une joie grave et solennelle; elle y travailla avec une ardeur, un dévouement, une candeur qui nous serrent le cœur, à nous enfants de cette génération si frivole et si licencieuse, mais aussi si spirituelle et si confiante, qui ne croyait plus à la religion mais à l'humanité, qui s'enquérât du bonheur et du progrès avec tant de bonne foi, qui était animée d'un si vif sentiment de bienveillance sociale... que, malgré ses erreurs

1. *Ibid.*, p. 472.

et ses vices, je ne sais s'il en est une plus digne des larmes et de la reconnaissance de la postérité <sup>1</sup>. »

Dans son *Cours de littérature française* <sup>2</sup>, M. Villemain — sortant de son programme, et il ne pouvait pas faire autrement — a consacré à Voltaire et à Rousseau (surtout à Rousseau) quelques pages remarquables où, en dépit de l'admiration pour ces deux hommes au point de vue littéraire, se font jour des aperçus très-vrais sur leur rôle philosophique et politique.

« Je ne veux ni l'admirer (*Rousseau*) par tradition, ni le blâmer par convenance, mais, si je puis, l'expliquer et le juger... Sous le beau langage de Rousseau perce une rancune démocratique qui s'en prend à la philosophie comme aux abus, aux lettrés comme aux grands seigneurs et frappe les premiers pour mieux atteindre les seconds... Sa révolte fit en partie son génie...

« De son discours *De l'origine et des causes de l'inégalité parmi les hommes*, sombre et véhément, plein de raisonnements spécieux et d'exagérations passionnées, il sortit quelques axiomes qui, répétés de bouche en bouche, devaient retentir un jour dans nos assemblées nationales, pour inspirer ou justifier à leurs propres yeux les plus hardis niveleurs, les ennemis de toute hiérarchie, depuis le droit arbitraire du rang jusqu'au droit inviolable de la *propriété*...

« On ne sait si c'est audace ou artifice; mais, au lieu de toucher la vraie question qu'offrait le xviii<sup>e</sup> siècle, il cache sous une négation de toute société le besoin de réformer la constitution sociale de la France. De là cet éloge de la vie sauvage... Prétendre que c'était là pour l'homme un état vraiment humain et que depuis cette

1. Tome III, p. 474.

2. Tome II, 3<sup>e</sup> édition, 1841, p. 244-343, xxiii<sup>e</sup>, xxiv<sup>e</sup> et xxv<sup>e</sup> leçons.

époque il dégénère, on ne saurait abuser davantage du paradoxe et de l'humeur misanthropique...

« Mais ce qui était non pas une hypothèse lointaine, mais un menaçant principe, c'est le bizarre anathème jeté par lui sur l'origine de la propriété : « Le premier  
« qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est*  
« *à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire  
« fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes,  
« de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs  
« n'eût point épargnés au genre humain celui qui, ar-  
« rachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses  
« semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur !  
« vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à  
« tous et que la terre n'est à personne ! »

De là au terrible axiome : « La propriété, c'est le vol, » il n'y a qu'un pas à faire.

« A la vivacité de sa parole, Rousseau joignait ce qui impose le plus, la rigueur apparente des déductions et des axiomes. *C'est par là que, sans étude profonde de l'histoire et des lois, avec peu de science et nulle pratique, il a exercé tant d'influence et que ses ouvrages ont eu tant de part aux résolutions de nos premières assemblées nationales...*

« Rousseau porta, par ses théories, à l'ordre social du temps les plus rudes coups qui en aient préparé la ruine...

« La Révolution puisa dans le *Contrat social* des principes et toute une nomenclature politique. Depuis la Déclaration des droits de l'homme jusqu'à la Constitution de 1793, il n'est aucun grand acte de cette époque où vous ne trouviez l'influence bien ou mal comprise de Rousseau. *C'est lui qui avait créé et enthousiasmé de l'antiquité, fécond en parodies et en crimes.* Que de fois, en parcourant les annales de la tribune d'alors, on trouve les principes,

les pensées, les phrases de Rousseau, imités, commentés, copiés, et souvent par quels hommes ! *Rousseau fut, à quelques égards, la Bible de ce temps.* »

Tout cela est parfaitement vrai et bien dit, mais où M. Villemain s'égare, c'est quand il prétend que « la manière même d'attaquer le dogme était religieuse chez Rousseau et que son libre-penser était une profession de foi salutaire pour son temps. » Ceci est un paradoxe et rien de plus ; mais il semble qu'on ne puisse toucher aux écrits du citoyen de Genève sans en sortir l'intelligence quelque peu faussée ou du moins troublée. Après un long détour, M. Villemain arrive à l'*Émile*, et ce qu'il y admire le plus, c'est l'épisode du *Vicaire savoyard*.

En m'excusant d'avoir fait tant d'emprunts à M. Villemain, il me reste cependant le regret (je dois le dire), de n'avoir pu le citer davantage, mais il faut savoir se borner. Que l'on lise et relise les trois leçons que cet ingénieux professeur a consacrées à Voltaire et surtout à Rousseau ; il y a — sur l'*Émile* notamment — des aperçus qui méritent d'être médités avec tous leurs développements.

M. Sainte-Beuve est un de nos écrivains modernes qui a peut-être le mieux jugé Voltaire ; il l'a étudié avec cette patience qui fait ressembler sa critique à la méthode du naturaliste et surtout de l'entomologiste. Et quel insecte impur que l'homme de Ferney !

« Ce n'était pas un *démocrate* que Voltaire, et il n'est pas mauvais de le rappeler à ceux *qui de loin et pour les besoins de leurs systèmes* veulent nous donner un Voltaire accommodé à la Jean-Jacques. Quand on aime à étudier les hommes et à les voir tels qu'ils sont, on ne saurait s'accoutumer à ces *statues symboliques* dont on menace de faire les *idoles de l'avenir*.

« Voltaire s'est peint à nous

Toujours un pied dans le cerceuil,  
De l'autre faisant des gambades.

« *Cette bouffonnerie*, qui ira en augmentant avec l'âge, *dégénère vite en laideur*<sup>1</sup>... »

« LA VIE DE VOLTAIRE EST UNE COMÉDIE : la correspondance avec d'Alembert nous en fait voir les coulisses et le fond.

... Toute cette correspondance est *laide* ; elle sent la secte et le complot, la confrérie et la société secrète.

« De quelque point de vue qu'on l'envisage, elle ne fait point honneur à des hommes qui érigent *le mensonge en principe* et qui parlent du mépris de leurs semblables comme de la première condition pour les éclairer : *Éclairez et méprisez le genre humain !* Triste mot d'ordre ! Marchez toujours ricanant, mes frères, dans le chemin de la vérité : c'est le refrain perpétuel...

« Jamais esprit ne s'est transformé plus habilement et ne s'est retourné plus vite, à vue d'œil selon son intérêt... *sans foi ni loi*, du moment qu'on le contrariait.

« C'est toujours en homme lésé et dupé, en homme généreux et désintéressé, ne visant qu'au bien d'autrui et ne marchandant pas d'ailleurs son plaisir, que Voltaire fait des siennes dans cette terre de Tournay et qu'il se passe tous ses dégâts et toutes ses lésines.

« Il poussera la *bouffonnerie* et la *parodie* jusqu'à dire : « J'ai fait le bien pour l'amour du bien même, et « le ciel me récompensera... »

« Le président de Brosses avait oublié ce qu'un honnête homme oublie si aisément, c'est que *l'adversaire peut*

1. *Causeries du lundi*, 1850.

*avoir recours au mensonge et à la calomnie.* Voltaire ne s'en fit faute.

« J'abrège *ces ignominies...*

« Il faut une morale en tout; il en faut surtout à un point d'étude qui est si affligeant et qui a pour résultat d'étaler à nu les laideurs et les vices de l'âme... Ma morale serait donc... qu'en ayant tous nos défauts *le pire de tous encore est de ne pas être sincère, véridique, et de se rompre à mentir.*

« Quand on joue ainsi de bonne heure et si gaiement avec le mensonge, il nous devient un instrument trop facile dans toutes nos passions; la calomnie n'est qu'un mensonge de plus; c'est une arme qui tente, tout menteur l'a dans le fourreau, et on ne résiste pas à s'en servir, surtout quand l'ennemi n'en saura rien <sup>1</sup>. »

Il serait trop long de prolonger ces citations; il suffit, nous le croyons, de celles-ci émanées d'hommes peu suspects d'hostilité systématique à Voltaire et à Rousseau. Mais telle est la force de la vérité qu'il faut bien s'y rendre, et d'ailleurs, en France, peut-être plus qu'en aucun autre pays du monde, la raison finit toujours par avoir raison.

1. *Causeries du lundi*, 1852, et *passim*.

## VOLTAIRE ET ROUSSEAU JUGÉS PAR EUX-MÊMES

## VOLTAIRE JUGÉ PAR LUI-MÊME

## I

Nécessité de cette étude complémentaire sur Voltaire et Rousseau.

— Les vivants et les morts. — Un aveu peu déguisé. — Tartuferie. — Trois mensonges. — Les pâques de Voltaire et l'évêque d'Amey. — Voltaire prédicateur. — Encore des gambades. — Flagorneries à l'égard du *grand* Frédéric. — Toujours la question d'argent. — Un voyage *in extremis*. — Lettre de l'abbé Gaultier et réponse de Voltaire. — Le curé de Saint-Sulpice. — Les sifflets et la mort. — Dernières paroles impies du patriarche de Ferney.

Nous l'avons dit, au début de cette étude, et nous le répétons encore ici, ce livre est le procès de Voltaire et Rousseau. D'abord chacun de ces deux adversaires plaide contre son rival, l'accuse et le juge d'avance. Mais cela ne suffit pas; l'arrêt ne pourrait être rendu en bonne forme et par conséquent avoir sa sanction, si chacun de ces hommes ne se jugeait lui-même, en avouant ce qu'il est et les mobiles principaux qui ont déterminé toujours les actes de sa vie. Un criminel qui s'accuse lui-même, quoi de plus définitif? *Habemus confitentem reum*.

Et d'abord, écoutons Voltaire. Nous puisons dans sa correspondance, où il se révèle jusque dans les moindres détails; mais comme il s'agit de plus de six mille lettres à déponiller, ce qui ferait (rien qu'en analyse) la matière d'un volume de gros format, — pour Voltaire ainsi que pour Rousseau, — nous nous contenterons d'analyser la



correspondance de 1768 et de 1778. Avec un intervalle de dix ans, nous serons à même de montrer, sans effort et sans parti pris, quelles variations ont marqué ces deux époques de la vie du patriarche de Ferney et du citoyen de Genève; tels ils étaient dix ans avant leur mort, tels ils sont restés et sont morts, dix ans après.

L'année 1768 s'ouvre par une sortie, au moins de mauvais goût, contre les moines et les théologiens; pour son jour de l'an, Voltaire *mange* du prêtre<sup>1</sup>, et quelques jours après, écrivant à un libre-penseur de ses complices : « Des faquins, dit-il, ont poussé la calomnie jusqu'à dire que j'allais à confesse. Il faut être bien méchant et avoir l'âme bien noire pour inventer de pareilles impostures<sup>2</sup>. »

Quelle singulière morale que celle-ci sur la conduite à tenir à l'égard des auteurs vivants et des auteurs morts ! « C'est une action d'honnêteté et de charité de ne point accuser son prochain quand il est encore en vie et de charger les morts à qui on ne fait nul mal<sup>3</sup>. »

Et quelle tartuferie insigne, de la part de l'auteur de tant de mauvais livres dont il ne saurait nier la paternité, d'écrire : Si je ne consacrais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion<sup>4</sup> ».

Et c'était lui, Voltaire, qui était auteur de la plus grande partie de *ces livres*. Il voulait bien en recueillir le bénéfice, mais il ne se sentait pas le courage d'être l'objet de la moindre persécution à cet égard. « Je me recommande à votre amitié pour que les confesseurs ne soient

1. A Marmontel, 1<sup>er</sup> janvier 1768.

2. Au marquis de Villevieille, 8 janvier 1768.

3. A d'Argental, 23 janvier 1768.

4. A Panckoucke, 1<sup>er</sup> février 1768.

pas martyrs, » dit-il, à ce sujet, à Saurin <sup>1</sup> et à d'Argental <sup>2</sup>. « Les personnes avec lesquelles vous vivez en intimité *croiront ce qu'elles voudront* ; je suis bien sûr qu'elles ne me feront pas de mal ; mais *les autres* peuvent en faire beaucoup. »

On ne peut mieux s'avouer l'auteur de *ces livres* qu'en ne s'inquiétant pas de laisser *croire* à ses complices *ce qu'ils voudront*.

Et pour mieux masquer encore sa paternité, notamment à l'égard de l'horrible roman de *Candide* <sup>3</sup>, il dit à M<sup>me</sup> du Deffand <sup>1</sup> : « Je déteste les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. »

Ne croirait-on pas entendre Tartufe :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,

lorsque Voltaire écrit ceci : « Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement... On a la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances... »

« Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde ; tandis que ma maison est réglée comme un couvent et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être... on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance... »

« Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi... je me jette entre les bras de

1. 5 février 1768.

2. 6 février 1768.

3. 8 février 1768.

Dieu, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme <sup>1</sup>. »

Le mensonge et la forfanterie plus ou moins assaisonnés d'impiété, tel est le fond même du caractère de Voltaire, et il n'a jamais changé ; tel il était il y a vingt ans, tel il se montre aujourd'hui, tel il persistera encore jusqu'au seuil du tombeau. On peut dire, sans craindre d'avancer un paradoxe, que si le mensonge est la source de ce qu'on appelle l'esprit de Voltaire, la forfanterie en est le long cours.

Ainsi il écrit au duc de Richelieu <sup>2</sup> : « Vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune... Vous faire ma cour est un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonstances où je me trouve... Je me regarde déjà comme un homme mort, *quoique j'aie égayé mon agonie autant que je l'ai pu...*

« La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente sera tout entière pour M<sup>me</sup> Denis et pour M<sup>me</sup> Dupuis. Il faut tout à des femmes et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé des chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. »

Trois mensonges qui sont autant d'aveux, quand on connaît bien le patriarche de Ferney ; le dérangement de sa fortune : à chaque faillite ou banqueroute des individus ou des entreprises chez lesquels il avait mis des fonds, son avoir croissait. A se ruiner de la sorte, il mourut presque millionnaire. Puis sa santé l'empêcha d'aller à Paris ; sa santé, non son exil ou si on l'aime mieux

1. A Damilaville, 8 février 1768.

2. Au duc de Richelieu, à Ferney, 1<sup>er</sup> mars 1768.

l'obligation où il était de ne pas franchir la frontière pour rentrer en France et se rapprocher de Paris. Enfin, la perspective de ne réclamer l'arriéré de sa pension que pour M<sup>me</sup> Denis et la soi-disant petite-fille du grand Corneille, le tout entrecoupé par une gambade... Le pauvre homme que ce bon monsieur Tartufe!...

Où l'effronterie du mensonge est poussée au plus haut point, c'est ici <sup>1</sup> : « Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiser ce qu'il pense, qui n'a nulle raison de le déguiser et qui d'ailleurs est dans un âge où l'on voit *de sang-froid* tous ces petits orages de la société qui tourmentent vivement la jeunesse.

« Je vous parle avec la plus grande franchise. »

Plus il désirait revenir à Paris et plus il parlait de sa mauvaise santé et de sa mort prochaine : « Je ne dois penser qu'à mourir... Je ne puis plus passer qu'à la campagne le peu de temps qui me reste à vivre <sup>2</sup>. »

Et tout de suite revient la bouffonnerie à outrance : « Quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins prêt d'y être couché tout de mon long <sup>3</sup>. » Cette gaieté malsaine et de mauvais goût faisait explosion, le jour même où Voltaire recevait de l'évêque d'Annecy une lettre où le prélat fait à son diocésain une mercuriale pleine d'énergie. « Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que

1. A de Pezay, 9 mars 1768.

2. A M. Hennin, 15 mars 1768.

3. Au comte de Rochefort, 11 avril 1768.

M. de Voltaire... qui s'est toujours annoncé comme élevé au-dessus des respects humains, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentiments par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire et pour l'avilir aux yeux de *toutes les personnes qui pensent*<sup>1</sup>... »

Dans sa réponse hautaine à l'évêque d'Annecy<sup>2</sup>, Voltaire se révèle en toute son hypocrisie : « Je ne mérite pas assurément les compliments que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la littérature... *Je dois mépriser les impostures, sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir*; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier... Chaque homme voit que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité et que la résignation à Dieu, l'amour de son prochain, la justice, la bienfaisance sont les seules choses qui nous restent devant le Créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu... l'homme n'est que l'ennemi de l'homme; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les passions... Je m'anéantis avec vous devant Dieu... »

Assez réussi, mais peu connu jusqu'ici, *Voltaire prédicateur* ! Un honnête homme, loyal, qui croit à la bonne foi d'autrui et ne cherche pas à sonder les intentions, ce qui n'appartient qu'à Dieu, peut se prendre facilement à un tel langage; mais quand celui qui parle comme Voltaire

1. Voyez la belle lettre de l'évêque d'Annecy, dans *Benchot Œuvres de Voltaire*, tome LXV, p. 50-53.

2. 15 avril 1768.

à un évêque s'adresse à un sophiste impie, ce langage est le seul vrai, le seul à l'évidence et à la sincérité duquel il faut s'en tenir. Or voici ce qu'écrivait dans l'intimité à d'Argental un de ses anges, M. de Voltaire, seigneur de Ferney et autres lieux : « Mon divin ange. mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table pourront ennuyer un excommunié comme vous ; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire. Premièrement, c'est un devoir que j'ai rempli avec M<sup>me</sup> Denis une fois ou deux, *si je m'en souviens bien* <sup>1</sup>.

« Secondement, il n'en est pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres seigneurs parisiens... Je me trouve seul de ma bande contre deux cent cinquante consciences timorées ; et *quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois* pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cent cinquante ennemis.

« Je me trouve entre deux évêques qui sont du xiv<sup>e</sup> siècle, et *il faut hurler avec ces sacrés loups* <sup>2</sup>. »

Ces plaisanteries sacrilèges, Voltaire les ressassait bientôt après pour son ami Dalember<sup>3</sup> : « Ma dévotion ne me permet guère d'examiner avec complaisance les épigrammes bonnes ou mauvaises contre mon prochain. Je sais qu'il y a des gens qui s'avisent de dire du mal de mes pâques ; c'est une pénitence qu'il faut que j'accepte pour racheter mes péchés. Le monde se plaira toujours à dénigrer les gens de bien et à empoisonner leurs meilleures actions... J'aime à remplir tous mes devoirs ; je n'admets plus aucun plaisir profane ; j'ai purifié

1. Sa mémoire lui faisait ici défaut, de propos délibéré ; car deux jours avant sa lettre à d'Argental il écrivait (20 avril) au comte de La Touraille : « Je fais mes pâques tous les ans. »

2. A d'Argental, 22 avril 1768.

3. 27 avril 1768.

les habits sacerdotaux qui avaient servi à *Sémiramis*, en les donnant à la sacristie de ma chapelle. »

Cette dernière plaisanterie ravissait Voltaire, et il la reprenait de sa lettre à d'Argental pour en offrir la deuxième édition à Dalember<sup>1</sup>.

Et de plus en plus les gambades de se multiplier : « Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfaisance et l'indulgence. Avec ces sentiments, je brave le diable qui n'existe point, et les vrais diables fanatiques qui n'existent que trop<sup>2</sup>. »

Et après avoir écrit cela, Voltaire ose dire : « Je respecte infiniment la religion et je la pratique<sup>3</sup>. »

Dix ans se sont écoulés ; de 1768 à 1778 qui va sonner, que de mensonges, d'hypocrisies, de forfanteries, de plaisanteries cyniques sont tombés comme d'un torrent de cette plume dont la facilité dégénère en fléau public!... Après dix ans, parvenu à sa quatre-vingt-quatrième année, le chef des sophistes va-t-il s'amender?... Hélas! il n'a fait qu'empirer et devenir plus endurci, plus méchant. Sa volumineuse correspondance s'ouvre, en 1778, cette année qui devait être la dernière de sa vie, par des flagorneries à l'adresse de Frédéric de Prusse :

« Sire, grand homme, que vous m'instruisez, *que vous me consolez*, que vous me fortifiez dans toutes mes idées au bout de ma carrière! Votre Majesté, ou plutôt Votre

1. « Je donne à mon curé les aubes des prêtres de *Sémiramis*; il faut faire une fin. » — A d'Argental, 22 avril 1768.

2. Au marquis de Villeville, 20 décembre 1768.

3. A M<sup>me</sup> du Delfand, 26 décembre 1768.

Humanité, a bien raison ; le fatras métaphysique, théologique, fanatique, est sans doute ce que nous avons de plus méprisable, et cependant on écrira sur ces chimères absurdes tant qu'il y aura des universités, des esprits faux et de l'argent à gagner. »

En lisant ce début et témoin de ces genuflexions, on se demande où Voltaire veut en venir. Comme le pilote, il tourne — on le sait — le dos au port pour y entrer plus sûrement. La question d'argent apparaît immédiatement chez cet habile homme d'affaires qui disait que « la littérature est le premier des beaux-arts et le dernier des métiers ».

« Je vous ai plus d'obligation que vous ne pensez ; votre pupille <sup>1</sup> vient enfin de se laisser un peu attendrir ; il m'a payé vingt mille francs sur les quatre-vingt mille que je lui ai prêtés, *et peut-être avant ma mort me payera-t-il le reste* ; c'est vous que j'en dois remercier <sup>2</sup>. »

Pressentiment qui aurait dû influencer sur ses derniers jours, à un âge aussi avancé. Le 20 janvier, il écrivait à d'Argental : « Suis-je sûr de deux mois de ma vie ? » Il ne croyait pas si bien dire, mais une allusion impie à un verset des Livres saints lui faisait oublier de si graves éventualités. *Sub umbra alarum tuarum* était la conclusion de sa lettre à son *cher ange*.

« Je serai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis, » écrivait-il au marquis d'Argence de Dirac <sup>3</sup>. »

Voltaire, il est vrai, ne croyait pas, ne voulait pas croire qu'il fût si proche de sa dernière heure ; tout ce

1. Le duc de Wurtemberg.

2. 6 janvier 1778.

3. 23 janvier 1778.



qu'il dit à ce propos tiént au désir immense qu'il avait depuis si longtemps de revoir Paris et de donner sur le théâtre français sa tragédie d'*Irène*. « Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi ; tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce Carême et qu'on attende le jour de la *Quasimodo*. » Et puis Harpagon se redresse par un suprême effort : « Je perds *mon bien*, la santé et la vie <sup>1</sup>. » C'est le « ma cassette ! » de Molière.

Enfin l'espoir d'un retour tardif à Paris a pointé à l'horizon. « Vous me parlez de voyages : vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que *le petit voyage de l'éternité*.

« Franchement je suis pénétré de reconnaissance pour... ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean ou même vers la *Quasimodo geniti infantis*, si j'étais en vie dans ce temps-là <sup>2</sup>. »

Enfin, le 11 février, après un voyage de cinq jours, Voltaire arrive à Paris. Au bout de quelques jours, un saint prêtre, l'abbé Gaultier, poussé du même zèle que l'évêque d'Ancey pour le salut de Voltaire, écrivait au vieillard brisé par l'âge et la fatigue d'un si long voyage : « Beaucoup de personnes, monsieur, vous admirent ; je désire, du profond de mon cœur, être de leur nombre ; j'aurai cet avantage si vous le voulez, et cela dépend de vous. Il en est encore temps ; je vous en dirai davantage si vous me permettez de m'entretenir avec vous... Je prierai, avec le plus de ferveur qu'il me sera possible, le Dieu juste et miséricordieux pour le salut de votre âme

1. A d'Argental, 30 janvier 1778.

2. A M. de Vaines, 2 février 1778.

immortelle, qui est peut-être sur le point d'être jugée sur toutes ses actions <sup>1</sup>... »

Dès le lendemain, Voltaire répondait au digne prêtre : « Votre lettre me paraît celle d'un honnête homme ; et cela me suffit pour me déterminer à recevoir l'honneur de votre visite le jour et les moments qu'il vous plaira me la faire. Je vous dirai la même chose que j'ai dite en donnant la bénédiction au petit-fils de l'illustre et sage Franklin : je ne prononçai que ces mots : *Dieu et la liberté*. Tous les assistants versèrent des larmes d'attendrissement. Je me flatte que vous êtes dans les mêmes principes.

« J'ai quatre-vingt-quatre ans, je vais bientôt paraître devant Dieu, créateur de tous les mondes...

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« VOLTAIRE. »

Le malade reçoit l'abbé Gaultier, et une première visite paraît s'être assez bien passée, si nous en jugeons par le billet suivant que Voltaire adresse <sup>2</sup> à l'abbé Gaultier :

« Vous m'avez promis, monsieur, de venir pour m'entendre : je vous prie de venir le plus tôt que vous pourrez.

VOLTAIRE. »

Puis bientôt les préoccupations du théâtre saisissent de nouveau le vieillard : « Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze ; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui erie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé *Irène*, *Agathocle*, le *Droit du seigneur* et fait quatre actes d'*Atrée* <sup>3</sup>. »

1. Bouchot, *Œuvres de Voltaire*, tome LXX, p. 449.

2. 26 février 1778.

3. Mars 1778.

Cependant, sur l'éloge que le marquis de Villette avait fait du curé de Saint-Sulpice à son hôte, Voltaire réclame <sup>1</sup> les soins du vénérable pasteur, qui s'empresse de lui répondre. « Tous mes paroissiens ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs... »

« Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et la bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents <sup>2</sup>... »

Malgré la sollicitude de l'abbé Gaultier et les visites du curé de Saint-Sulpice, Voltaire ne se décida pas à remplir ses devoirs religieux ; il devait mourir comme il avait vécu : d'ailleurs *les frères* et *les anges* qui l'entouraient mirent tous leurs efforts à l'empêcher de *faire le plongeon*, comme ils disaient dans leur langage.

Dès le 1<sup>er</sup> avril, Voltaire, après deux terribles accès, se trouvant mieux et dans un calme relatif qui était le précurseur de la crise finale, s'empressa d'écrire à Frédéric :

« Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis longtemps, c'est que j'ai été occupé d'éviter deux choses qui me poursuivaient dans Paris, *les sifflets* et *la mort*.

« Il est plaisant qu'à quatre-vingt-quatre ans j'aie échappé à deux maladies mortelles. Voilà ce que c'est que de vous être consacré : je me suis renommé de vous, et j'ai été sauvé <sup>3</sup>. »

Toujours la bouffonnerie!... Et combien lamentable

1. Au curé de Saint-Sulpice, 4 mars 1778.

2. Lettre de M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice, mars 1778.

3. 1<sup>er</sup> avril 1778.

dans les circonstances où se trouvait Voltaire ! Cet homme craint encore plus *les sifflets* que *la mort*, et il attribue le répit que le ciel lui donne aux vertus et aux mérites du roi de Prusse. La lettre continue sur ce ton de plus en plus libre-penseur. Le malade se réjouit de ce que — dans une tragédie toute récente — la mémoire des empereurs Constantin et Théodose ait été vilipendée et qu'ils aient été traités comme *des tyrans superstitieux*. « J'ai vu — ajoute-t-il — vingt preuves pareilles du progrès que la philosophie a fait enfin dans toutes les conditions. Je ne désespérerais pas de faire prononcer dans un mois le panégyrique de l'empereur Julien (l'Apostat). »

Le 20 avril, toujours préoccupé d'affaires d'argent, il écrivait : « Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange <sup>1</sup>. »

Le 26 mai, la main défaillante du vieillard traçait encore quelques lignes ; puis il tomba dans une agonie terrible dont le duc de Richelieu, Tronchin et les gens du marquis de Villette nous ont conservé le souvenir, et le 30 mai 1778 il n'était plus.

1. A d'Argental, 20 avril 1778.

## VOLTAIRE ET ROUSSEAU JUGÉS PAR EUX-MÊMES

## ROUSSEAU JUGÉ PAR LUI-MÊME

## II

Lettre à M<sup>me</sup> de Boufflers. — Rousseau et Voltaire. — Le citoyen de Genève prend congé du prince de Conti. — Lettre au comte Duprat. — Susceptibilités de Rousseau. — Influence désastreuse de Thérèse Levasseur. — La messe et *l'incognito*. — *Rousseau juge de Jean-Jacques*. — Il avoue qu'il n'est pas *un homme vertueux*. — Les hommes et les tigres. — Un souhait suprême. — Un panégyrique du suicide. — Projet d'attentat à ses jours, formulé dès 1763.

...En cette année 1768, Rousseau — revenu d'Angleterre, à la suite de sa désastreuse affaire avec Hume — avait reçu l'hospitalité, aux environs de Paris, chez le prince de Conti ; il y était tranquille et aurait pu y terminer en paix ses jours sans le commérage et les tracasseries de l'indigne créature qui partageait sa destinée, et sans son humeur noire. Le voilà qui s'imagine que M<sup>me</sup> de Boufflers a conservé contre lui les idées que Hume a cherché à lui inspirer à son égard, et ne sachant comment s'y prendre pour fuir le prince de Conti son hôte, il écrit à M<sup>me</sup> de Boufflers cette lettre <sup>1</sup> où s'exalte son incurable vanité.

« Madame, vous n'êtes pas exempte de torts envers moi : je sens vivement les miens ; mais tant de maux soufferts n'ont-ils rien expié ? Je ne sais pas revenir à demi ; vous me connaissez assez pour en être assurée. Ne dois-je donc

1. 25 février 1768.

plus rien espérer de vous? Ah! madame, rentrez en vous-même, et consultez votre âme noble. Voyez qui vous sacrifiez, et à qui. Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour cette comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tout fait pour moi. Combien vos soins bien-faisants seront honorés un jour! Eh! pourquoi détruire ainsi votre propre ouvrage? pourquoi vous en ôter tout le prix? Pensez que dans l'ordre naturel vous devez beaucoup me survivre et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités <sup>1</sup> peuvent tout pendant leur vie; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité : mais leur crédit ne leur suffit pas et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique, mais ils ne la peuvent éterniser; et *j'ose prédire que vous verrez tôt ou tard ma mémoire en honneur. Faudra-t-il qu'alors mon souvenir, fait pour vous flatter, vous trouble? Faudra-t-il que vous vous disiez en vous même : J'ai vu sans pitié trainer, étouffer dans la fange un homme digne d'estime dont les sentiments avaient bien mérité de moi? Non, madame, jamais la générosité que je vous connais ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire... »*

M<sup>me</sup> de Boufflers voulut bien répondre à cette lettre injuste; Rousseau la remercia <sup>2</sup>, mais il paraît qu'il avait toujours sur le cœur la lettre que lui avait écrite M<sup>me</sup> de Boufflers, à l'occasion de sa rupture avec Hume, et que nous avons rapportée dans le récit de cette querelle. S'il avait connu celle de cette dame à son ennemi, il aurait admiré la noble franchise de son caractère, au lieu de lui faire des reproches si peu motivés et surtout si peu mérités.

1. Voltaire et Hume.

2. 24 mars 1768.

Le souvenir de Voltaire le poursuivait sans cesse ; lorsqu'il apprit que le châtelain de Ferney lui imputait l'incendie du théâtre de Genève : « Je vois là de quoi rire, dit-il <sup>1</sup>, je n'y vois point du tout de quoi répondre ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner en même temps. »

Enfin, au mois de juin de la même année, Rousseau quitta la retraite que le prince de Conti lui avait donnée si gracieusement et avec des soins si délicats dans son domaine de Trye-le-Château ; une lettre insolemment ironique à l'adresse du prince fut le seul souvenir que lui laissa, en partant, l'auteur d'*Émile*. On ne peut imaginer une outrecuidance plus insensée :

« Monseigneur,

« Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, *tous doivent également craindre mes regards...* Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi : permettez que j'obéisse à sa voix qui crie et que je sorte de chez vous ; *j'ose dire que vous le devez*. Ne laissez pas un coquin de mon espèce *parmi ces honnêtes gens*. »

Le voilà donc hors du château du prince de Conti ; mais où aller ? Deux mois après, nous le trouvons à Grenoble, d'où il écrit à M. Servan <sup>2</sup> :

« Ne pensez pas que je conserve le fol espoir de trouver un asile paisible où je sois à l'abri des pièges secrets, des insultes et des affronts. Non, je n'attends plus ni équité ni commisération de personne. Les hommes ont

1. A M. d'Ivernois, 26 avril 1768.

2. Grenoble, 21 août 1768.

pris leur parti; cela m'a forcé de prendre le mien; je renonce, *puisqu'ils le veulent*, aux charmes du repos, aux amusements de la botanique... Puisqu'ils veulent que je sois tourmenté, autant que je me tourmente à courir le monde que de leur laisser tendre *leurs embûches* à leur aise dans les lieux où ils verraient que je veux me fixer... Mes persécuteurs m'ont jugé par eux : ils ont pris *ma douceur pour de la faiblesse* : ils auront le temps peut-être de connaître qu'ils se sont trompés. »

Dix ans après, dans la dernière année de son existence, Rousseau semble s'être calmé et se réconcilier avec les hommes, mais il fait toujours ses réserves, s'entoure de précautions minutieuses plus dignes d'un homme de chicane que d'un véritable philosophe. Ainsi il écrit à M. le comte Duprat <sup>1</sup> : « Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint; mais il n'y a plus d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose encore dans ce monde, je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner; tous les vœux de mon cœur sont pour y être...

« Je n'ai nul éloignement pour *les précautions qui vous paraissent convenables pour éviter trop de sensation*. Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe; au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me eroirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. Je désire assurément fort de ne pas scandaliser les hommes; mais je désire encore plus de ne jamais les tromper. »

Plus d'un mois se passe, mais déjà Rousseau a changé

1. Paris, 3 février 1778.



d'idée; sous l'influence de Thérèse Levasseur, il suscite au comte Duprat tant de minuties, se montre si ergoteur, que l'on voit qu'il a renoncé à accepter l'hospitalité qui lui a été si gracieusement offerte. « L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, m'ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudrait faire pour atteindre l'asile que vous nous avez bien voulu destiner... Ma femme, abattue par son mal, se souvient, pour surcroît, des gîtes où l'on nous a fourrés et des traitements qu'on nous y a faits dans nos autres voyages. Elle aime mieux mourir ici que de s'exposer de nouveau à toutes ces indignités. Cette délibération est la première et la plus importante, *sans quoi toutes les autres sont inutiles*. Je sais que votre généreuse bienveillance prodiguera ses soins pour nous faciliter ce transport; mais il s'agit encore de savoir ce qu'elle pourra faire pour nous le rendre praticable, et cela consiste essentiellement à trouver quelqu'un de connaissance, qui veuille bien nous souffrir à sa suite, nous procurer des gîtes supportables et nous garantir, autant que cela se pourra, des obstacles et des *outrages qui*, sous un faux air d'attentions et de soins, *nous attendront dans la route...*

« A l'égard de la messe et de l'ineognito, vous connaissez là-dessus mes principes et mes sentiments; *ils seront toujours les mêmes...* Vous dites qu'on ne m'interrogera pas; on saura donc qu'il ne faut pas m'interroger: car d'ailleurs *c'est un droit qu'avec peu d'égards pour mon âge s'arrogent avec moi sans façon petits et grands*. Je mettrai, je vous le proteste, une grande partie de mon bonheur à vous complaire en toute chose convenable et raisonnable; *mais je ne veux point là-dessus contracter d'obligation*<sup>1</sup>. »

1. Au comte Duprat, 15 mars 1778.

Naturellement les choses ne purent s'arranger pour que Rousseau fit le voyage projeté, et on comprend pourquoi. En présence de telles exigences, il n'y avait moyen de rien faire. Bien peu de temps après, le farouche et vaniteux misanthrope se décida pour Ermenonville, où il mourut dans la même année, le 3 juillet, moins de quatre mois après cette lettre au comte Duprat, — la dernière que nous connaissions de lui....

Sous ce titre piquant et bien fait pour éveiller la curiosité sur un tel homme, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, publié après sa mort, le citoyen de Genève a écrit sur lui-même trois dialogues, dont le second <sup>1</sup> est, sans contredit, le plus curieux, parce que, sous une forme ironique et un semblant de paradoxe ou contre-vérité, le personnage s'est jugé beaucoup mieux qu'il ne croyait et, à coup sûr, qu'il ne voulait.

Ces dialogues sont entre un Français et Rousseau.

ROUSSEAU. — Pour vous parler selon ma croyance, je vous dirai donc tout franchement que, selon moi, *Jean-Jacques n'est pas un homme vertueux*.

LE FRANÇAIS. — Ah ! vous voilà donc enfin pensant comme tout le monde !

ROUSSEAU. — Pas tout à fait : car, toujours selon moi, c'est beaucoup moins encore un détestable scélérat... C'est un homme sans malice plutôt que bon, *une âme saine mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer*, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère...

Après avoir dit que jusqu'à la seconde moitié de sa vie

1. *Du naturel de Jean-Jacques et de ses habitudes*. — Le premier dialogue a pour titre : *Du système de conduite envers Jean-Jacques, adopté par l'administration, avec l'approbation du public* ; le troisième est intitulé : *De l'esprit des livres de Jean-Jacques. Conclusion*.

Rousseau avait joué la comédie, en se donnant un air de bonhomme auquel se laissait prendre la naïveté du public, le Français ajoute :

« Aujourd'hui que, bien connu de tous, il ne gagnerait plus rien à se contraindre, il se livre tout à fait à son horrible misanthropie. Il fuit les hommes parce qu'il les déteste ; il vit en loup-garou parce qu'il n'y a rien d'humain dans son cœur.

ROUSSEAU. — Ce discours, que j'entends tenir à tout le monde, me prouve bien que les hommes le haïssent, mais non pas que c'est lui qui les hait.

LE FRANÇAIS. — Quoi ! ne l'avez-vous pas vu, ne le voyez-vous pas tous les jours, recherché de beaucoup de gens, se refuser durement à leurs avances ? Comment donc expliquez-vous cela ?

ROUSSEAU. — Beaucoup plus naturellement que vous, car la fuite est un effet bien plus naturel de la crainte que de la haine. Il ne fuit pas les hommes pour leur faire du mal, mais pour tâcher d'échapper à celui qu'ils lui veulent. Eux, au contraire, ne le recherchent pas par amitié, mais par haine. Ils le cherchent et il les fuit, comme dans les sables d'Afrique, où sont peu d'hommes et beaucoup de tigres, les hommes fuient les tigres et les tigres cherchent les hommes : s'ensuit-il de là que les hommes sont méchants et farouches, et que les tigres sont sociables et humains ?...

LE FRANÇAIS. — Ce que les personnes équitables ont vu par elles-mêmes, ce qu'elles ont appris les unes des autres donne une idée fort peu favorable des mœurs de Jean-Jacques, de sa droiture, de sa douceur, de son humanité, de son désintéressement, de toutes les vertus qu'il étalait avec tant de faste. Il faut lui passer des défauts, même des vices ; mais il en est de trop bas pour

pouvoir germer dans un cœur honnête. Je ne cherche point un homme parfait, mais je méprise un homme abject, et je ne croirai jamais que les heureux penchans que vous trouvez dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices tels que ceux dont il est chargé. »

La réponse de Rousseau à cette objection et sa défense sont diffuses et laissent la question dans l'état où elle a tout d'abord été posée. En terminant ses *Dialogues*, le citoyen de Genève dit :

« L'espoir que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite et que ses livres deviennent utiles par *l'estime due à leur auteur* est désormais le seul qui peut le flatter en ce monde. Ajoutons-y de plus la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes et vrais s'ouvrir au sien. Tempérons ainsi l'horreur de cette solitude où l'on le force de vivre au milieu du genre humain. Enfin, sans faire en sa faveur d'inutiles efforts, qui pourraient produire de grands désordres et dont le succès même ne le toucherait plus, ménageons-lui cette consolation, pour sa dernière heure, que des mains amies lui ferment les yeux. »

Ce souhait ne devait pas s'accomplir; on sait comment Rousseau mourut; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, le panégyriste du suicide attenta à ses jours, dans les circonstances les plus humiliantes pour lui. Voici par quelle série de sophismes Saint-Preux croit avoir justifié le suicide <sup>1</sup> :

« Plus j'y réfléchis, plus je trouve que la question se réduit à cette proposition fondamentale : Chercher son bien et fuir son mal en ce qui n'offense point autrui, c'est le droit de la nature. Quand notre vie est un mal

1. *La Nouvelle Héloïse*, troisième partie, lettre 536-570.

pour nous et n'est un bien pour personne ; il est donc permis de s'en délivrer. S'il y a dans le monde une maxime évidente et certaine, je pense que c'est celle-là ; et si l'on venait à bout de la renverser, il n'y a point d'action humaine dont on ne pût faire un crime.

« Que disent là-dessus *nos sophistes*? Premièrement ils regardent la vie comme une chose qui n'est pas à nous, parce qu'elle nous a été donnée : mais c'est précisément parce qu'elle nous a été donnée qu'elle est à nous. Dieu ne leur a-t-il pas donné deux bras? Cependant, quand ils craignent la gangrène, ils s'en font couper un, et tous les deux, s'il le faut. La parité est exacte pour qui croit à l'immortalité de l'âme ; car si je sacrifie mon bras à la conservation d'une chose plus précieuse, qui est mon corps, je sacrifie mon corps à la conservation d'une chose plus précieuse, qui est mon bien-être...

« En quelque lieu que Dieu me place, soit dans un corps, soit sur la terre, c'est pour y rester autant que j'y suis bien et pour en sortir dès que j'y suis mal. Voilà la voix de la nature et la voix de Dieu. Il faut attendre l'ordre, j'en conviens ; mais quand je meurs naturellement, Dieu ne m'ordonne pas de quitter la vie, il me l'ôte ; *c'est en me la rendant insupportable qu'il m'ordonne de la quitter*. Dans le premier cas, je résiste de toute ma force ; dans le second, *j'ai le mérite d'obéir*.

« Concevez-vous qu'il y ait des gens assez injustes pour taxer la mort volontaire de rébellion contre la Providence, comme si l'on voulait se soustraire à ses lois? Ce n'est point pour s'y soustraire qu'on cesse de vivre, c'est pour les exécuter... Sa justice et sa bonté font mon espoir ; et si je croyais que la mort pût me soustraire à sa puissance, je ne voudrais plus mourir... »

Et cela remplit quatorze pages sur ce ton-là!...

La *Nouvelle Héloïse* avait paru en 1761 ; deux ans après, sous l'empire de son humeur et fidèle à ses sophismes. Rousseau annonce à trois de ses amis son projet de suicide, au nom des principes de son livre paradoxal.

A DUCLOS. — « Ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée, que mes douleurs, sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Édouard en répondant à Saint-Preux. J'ignore encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible, et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effrayent, mon cœur me rassure. Je partirais avec défiance, *si je connaissais un homme meilleur que moi... N'être rien, ou être bien* <sup>1</sup>...

A M. MARTINET. — « Adieu, monsieur ; je pars pour la patrie des âmes justes. *J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'Église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi.* Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connaissance... Au revoir <sup>2</sup>!

A MOULTON. — « Je n'eus jamais de penchant à la haine... Laissons tous ces gens-là triompher à leur aise ; ils ne me fermeront pas *la patrie des âmes justes, dans laquelle j'espère parvenir dans peu...*

« Je suis dans le cas de l'exception faite par milord Édouard en répondant à Saint-Preux <sup>3</sup>... »

Le 3 juillet 1778, Rousseau se tirait un coup de pistolet pour mettre un terme aux souffrances horribles causées par le poison qu'il avait pris.

1. Motiers, 1<sup>er</sup> août 1763.

2. Même année, sans date de jour.

3. Motiers, 1<sup>er</sup> août 1763.

VOLTAIRE JUGÉ PAR LE GRAND FRÉDÉRIC <sup>1</sup>

Rapports entre Voltaire et Frédéric. — Brouille. — Un congé en forme. — Le froid continue. — La pension de Voltaire. — Aux genoux du roi de Prusse. — La vérité... selon Voltaire. — Dispute entre Maupertuis et Kœnig. — Un tour de coquin. — Colère de Frédéric. — Voltaire-Arlequin. — Une leçon de savoir-vivre. — Le lion, le rat et le dogue. — Les bois de Clèves et la forêt des préjugés. — Ce que Frédéric pensait du sacrilège d'Abbeville. — Un mot sur J.-J. Rousseau. — Pourquoi le roi de Prusse gardait les Jésuites chez lui. — Autres aveux de Frédéric à l'égard des Jésuites.

On a beaucoup trop cité les éloges hyperboliques dont Frédéric avait *bombardé* Voltaire, dans le but d'attirer dans ses États un poète dont la célébrité jetterait quelque éclat sur la Prusse, que rien ne recommandait à l'attention de l'Europe. Voltaire arrivait à Berlin le 24 juillet 1750 ; il reçut tout d'abord de Frédéric la clef d'or de chambellan, le cordon de l'ordre du Mérite, et il passa avec le maître un contrat d'engagement qui lui assurait une pension de vingt mille livres. A ce prix-là, bien des gens, plus amis de l'argent que de leur patrie, accepteraient de passer leur existence sur les rives de la Sprée.

Mais l'enchantement ne dura pas longtemps pour Voltaire ; des tripotages d'argent où se trouva compromis le nom du roi et d'autres faits peu à l'honneur du philosophe excitèrent contre lui la colère du prince, qui d'ailleurs était obsédé de ses excessives exigences dictées par la jalousie et l'orgueil le plus effréné.

1. Voltaire est seul en cause ici par la raison qu'il a été *très*-connu de Frédéric, tandis que Rousseau n'a jamais eu d'autres rapports que par lettres avec le roi de Prusse.

Enfin, à bout de patience, Frédérie écrivit à Voltaire, le 24 février 1751, la lettre la plus dure et la plus humiliante, comme aussi la mieux méritée, qu'un tel homme pût recevoir d'une telle main :

« J'ai été bien aise de vous recevoir chez moi ; j'ai estimé votre esprit, vos talents, vos connaissances, et j'ai dû croire qu'un homme de votre âge <sup>1</sup>, lassé de s'escri-mer contre les auteurs et de s'exposer à l'orage, venait ici pour se réfugier comme en un port tranquille ; mais vous avez d'abord, d'une façon singulière, exigé de moi de ne point prendre Fréron pour m'écrire des nouvelles. J'ai eu la faiblesse ou la complaisance de vous l'accorder, quoique ce n'était pas à vous de décider de ceux que je prendrais en service. D'Arnaud a eu des torts envers vous ; un homme généreux les lui eût pardonnés ; un homme vindicatif poursuit ceux qu'il prend en haine. Enfin, quoique d'Arnaud ne m'ait rien fait, c'est par rapport à vous qu'il est parti d'ici. Vous avez été chez le ministre de Russie lui parler d'affaires dont vous n'aviez pas à vous mêler, et l'on a cru que je vous en avais donné la commission...

« Pour moi, j'ai conservé la paix dans ma maison jusqu'à votre arrivée ; et je vous avertis que si vous avez la passion d'intriguer et de cabaler, vous vous êtes très-mal adressé. J'aime des gens doux et paisibles, qui ne mettent point dans leur conduite les passions violentes de la tragédie. En cas que vous puissiez vous résoudre à vivre en philosophe, je serai bien aise de vous voir ; mais si vous vous abandonnez à toutes les fougues de vos passions et que vous en vouliez à tout le monde, vous ne me ferez aucun plaisir de venir ici <sup>2</sup>, et vous pouvez tout autant rester à Berlin.

« FRÉDÉRIC. »

1. Né en 1694, Voltaire avait alors cinquante-sept ans.

2. A Potsdam.



Certes, c'est là un congé en forme ; on ne peut s'exprimer avec plus de franchise.

Nous n'avons pas la lettre que Voltaire écrivit au roi, et nous ignorons quelle influence puissante il fit valoir en ces circonstances ; ce que nous savons, c'est que Frédéric, quatre jours après <sup>1</sup>, consentit à se montrer moins rigoureux à son égard, mais cependant avec des conditions très-formelles et qui durent paraître bien pénibles à la vanité de Voltaire :

« Si vous voulez venir ici, vous en êtes le maître... J'espère que vous n'aurez plus de querelle ni avec le *Vieux* ni avec le *Nouveau Testament* <sup>2</sup> ; ces sortes de compromis sont flétrissants, et avec les talents du plus bel esprit de France, vous ne couvririez pas les taches que cette conduite imprimerait à la longue à votre réputation... J'écris cette lettre avec le gros bon sens d'un Allemand, qui dit ce qu'il pense, sans employer de termes équivoques et de flâques adoucissements qui défigurent la vérité ; c'est à vous d'en profiter.

« FRÉDÉRIC. »

Voltaire ne tarda pas à se rendre à Potsdam, mais à peine y est-il que, loin de renoncer — ne fût-ce que par politique — à ses jalousies dont Frédéric l'a si justement tancé, il s'empresse d'écrire à d'Argental <sup>3</sup> :

« D'Arnaud, animé du vrai désir de la gloire, n'ayant pu encore se faire un nom assez illustre par ses immortels ouvrages, s'en est fait un par son ingratitude envers moi et par ses procédés. Il s'est lié avec les Frérons ; et que de belles nouvelles envoyées de canaille en canaille ! A entendre ces beaux messieurs, j'avais perdu

1. 28 février 1751.

2. Le *Vieux Testament*, allusion au juif Hirschell.

3. A Potsdam, 15 mars 1751.

un grand procès, j'avais trompé un honnête banquier juif Hirschell, et le roi m'avait disgracié. »

Si l'on ne savait pas, par Frédéric même et ses deux lettres, l'exacte vérité, on pourrait jusqu'à un certain point être ébranlé ; mais, outre les lettres précitées, la fin de celle-ci à d'Argental lève tout doute à l'égard de la confiance que méritent les démentis de Voltaire, — la seule chose dont il n'ait jamais été avare pendant tout le cours de sa longue existence.

« Ni ma croix, ni ma clef, ni ma pension ne me touchent ; j'abandonnerais tout cela sans le moindre regret, si je n'étais pas uniquement attaché à la personne d'un grand homme qui fait mon bonheur. »

Immédiatement il adresse à Frédéric ce billet de mauvais goût, sorte de madrigal en prose qui sent la pharmacie :

« *Sire, vous avez des crampes, et moi aussi ; vous aimez la solitude, et moi aussi ; vous faites des vers et de la prose, et moi aussi : de là je conclus que j'étais fait pour mourir aux pieds de Votre Majesté.* »

Ces flagorneries n'attendrissaient guère Frédéric, qui connaissait bien celui qui les lui adressait, s'en servait et comptait pour cela le garder au moins un an à Berlin. Quant à Voltaire, il supportait tout, se plaignant perpétuellement de ses innombrables maladies, qui n'existèrent jamais que pour les besoins de sa cause, soit pour prévenir les mesures de juste rigueur que lui valaient ses tours de passe-passe, soit pour sauver ses fonds aventurés dans certaines affaires scabreuses.

Pendant, à tout propos, survenaient de nouvelles tracasseries, et le bruit courut encore que Voltaire était en disgrâce. C'était fait depuis longtemps, mais il ne fallait pas qu'on le sût, sans cela Voltaire était perdu.

Aussi quelle frayeur et quelle platitude dans cette lettre au maître !

« Je demande à Votre Majesté une grâce, c'est de ne me point chasser de l'appartement qu'elle a daigné me donner à Berlin, jusqu'à mon voyage à Paris.

« Si j'en sortais, on mettrait dans les gazettes que Votre Majesté m'a chassé de chez elle, que je suis mal avec elle... J'en sortirai dès qu'il viendra quelque prince dont il faudra loger *la suite*, et alors la chose sera honnête <sup>1</sup>. »

Mais ce qui acheva de mettre le feu aux poudres et déterminna l'explosion, ce fut la dispute entre Maupertuis et le professeur Kœnig, à propos d'une soi-disant découverte philosophique assez peu importante. Ce sont les suites auxquelles nous devons nous attacher ; Voltaire trouva là un piège dans lequel il donna tête baissée.

« Le roi de Prusse vient d'écrire, vient de faire imprimer une brochure <sup>2</sup> contre Kœnig, *contre moi*, contre tous ceux qui ont voulu justifier l'innocence de ce professeur si cruellement condamné.

« Les journalistes d'Allemagne, qui ne se doutaient pas qu'un monarque fût l'auteur d'un tel ouvrage, en ont parlé librement comme de l'essai d'un écolier qui ne sait pas un mot de la question. Cependant on a réimprimé la brochure à Berlin avec l'aigle de Prusse, une couronne, un sceptre, au-devant du titre. Tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux et n'ose parler... Maupertuis n'a pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denys de Syracuse...

« Mais ce n'est encore que la moindre partie de ce qui s'est passé. Je me trouve malheureusement auteur

1. 1751.

2. Elle était intitulée *Lettre au public*.

aussi, et dans un parti contraire. Je n'ai point de sceptre, mais une plume ; et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule <sup>1</sup> sur ses géants... sur son impertinente querelle avec Kœnig. La raillerie est innocente ; mais je ne savais pas alors que je tirais sur les plaisirs du roi. L'aventure est malheureuse <sup>2</sup>...

Pour mieux enfoncer le trait, Frédéric écrivant quelques jours [après à Voltaire ne lui parle de rien ; pas la moindre allusion. Seulement il semble que l'on entende le sifflement de la flèche du Parthe dans ces derniers mots :

« J'espère d'apprendre dans peu que vous êtes guéri et de bonne humeur. Adieu. »

Mais comment avait pu paraître la brochure de Voltaire, sous les yeux mêmes du roi ? Car Frédéric, informé de son existence, avait fait défense de rien imprimer sans une permission écrite de sa main. Il fallait donc surprendre la signature royale.

Formey, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, ayant publié une dissertation contre les incrédules, Voltaire, à souper, eut l'art de persuader à Frédéric qu'il n'était pas plus épargné que les autres ; et profitant de son indignation : « Sire, lui dit-il, je me charge de punir l'insolent, si vous voulez me donner un privilège. » Le privilège accordé, il broche sa *Défense de milord Bolingbroke* et la porte à l'imprimeur, revêtue du visa royal ; il la lui redemande, après quelques feuilles, sous prétexte d'addition d'un chapitre, lui passe *Akakia* et, *Akakia* achevé, lui rend le reste du premier manu-

1. Dans la *Diatribes du docteur Akakia*, etc. ; voyez Beuchot, tome XXXIX des *Œuvres de Voltaire*, p. 474 et suiv.

2. Potsdam, à M<sup>me</sup> Denis, 15 octobre 1752.

scrit, fait brocher séparément les deux libelles et les répand l'un et l'autre.

Le tour était hardi, habile, mais c'était un vrai tour de coquin...

Un exemplaire d'*Akakia* arrive à Frédéric, qui charge son factotum Federsdorff d'éclaircir l'affaire. Voltaire proteste de son innocence; mais Frédéric, qui s'est procuré toutes les preuves, lui écrit un billet foudroyant :

« Votre effronterie m'étonne, après ce que vous venez de faire, et qui est clair comme le jour. Vous persistez au lieu de vous avouer coupable; ne vous imaginez pas que vous ferez croire que le noir est blanc. Quand on ne voit pas, c'est qu'on ne veut pas tout voir, mais si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra que *si vos ouvrages méritent qu'on vous érige des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes.* »

« L'éditeur est interrogé; il a tout déclaré. »

Et le grand comédien Voltaire, aussitôt, faisant mine de s'arracher les cheveux, pousse des cris lamentables :

« Ah! mon Dieu! sire, dans l'état où je suis! Je vous jure encore sur ma vie, à laquelle je renonce sans peine, que c'est une calomnie affreuse. Je vous conjure de faire confronter tous mes gens. Quoi! vous me jugeriez sans entendre! *Je demande justice et la mort.* »

Cependant les preuves sont là, tellement écrasantes que Voltaire subit toutes les humiliations pour échapper à des suites encore plus graves; la perspective du châtiement, d'une amende considérable qui le réduirait à l'aumône, lui arrache l'aveu formel; l'édition d'*Akakia* est brûlée sous ses yeux dans la chambre du roi. Après un tel éclat, la situation n'était plus tenable à Berlin pour Voltaire; mais fidèle jusqu'à la fin à la peur du « qu'en

dira-t-on », se voyant à la veille d'être publiquement humilié, il sollicite un congé.

« Quand j'ai vu que tout le monde voulait me mettre à la porte (disait Arlequin), j'ai dit que je voulais m'en aller. »

Frédéric s'empresse de combler le vœu de son chambellan :

« Il n'était pas nécessaire que vous prissiez le prétexte du besoin que vous me dites avoir des eaux de Plombières pour me demander votre congé. Vous pouvez quitter mon service quand vous voudrez; mais, avant de partir, faites-moi remettre *le contrat de votre engagement*, la clef, la croix et le volume de poésies que je vous ai confié. Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits et à ceux de Kœnig. Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres... Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature... »

Près de sept ans se sont écoulés. Voltaire — après avoir longtemps cherché une résidence — s'est fixé enfin à Ferney, d'où il ne sortira plus que pour venir mourir à Paris; des relations littéraires et de plus en plus *amicales* se sont renouées entre le roi de Prusse et son ex-chambellan; c'est au mieux.

« Breslau, 2 mars 1759.

« ...J'en viens à l'article qui doit vous toucher le plus, et je vous donne toute assurance de ne plus songer au passé et de vous satisfaire; mais laissez auparavant mourir en paix un homme que vous avez cruellement persécuté et qui, selon toutes les apparences, n'a plus que peu de jours à vivre<sup>1</sup>. »

1. Cette lettre est du 2 mars 1759 et Maupertuis mourut le 27 juillet suivant, à Bâle.

On le voit, chez Voltaire la haine était plus tenace encore que l'humiliation, et pourtant quelle terrible avanie que celle du mois de juin 1753 à Francfort ! Cependant le châtelain de Ferney s'acharnait de plus en plus à diffamer la mémoire de Maupertuis, dont il s'était montré jaloux dès son arrivée à Berlin.

Il trouvait que Maupertuis ne se hâtait pas de mourir ; il écrivait avec un ton moitié batin moitié impertinent à Frédérie :

« Votre Majesté me traite comme le monde entier ; elle s'en moque quand elle dit que Maupertuis se meurt. Il vient d'avoir à Bâle un procès <sup>1</sup>... »

Peut-on porter plus loin la haine contre un prétendu ennemi ; car enfin qu'est-ce que Maupertuis avait fait à Voltaire?...

Frédérie entremêle presque toujours de rudes vérités aux compliments que renferment les lettres qu'il lui adresse ; on dirait même que les compliments ne sont qu'un moyen d'amener et non d'adoucir les vérités. En voici un exemple :

« Je pardonne en faveur de votre génie toutes les tracasseries que vous m'avez faites à Berlin, tous les libelles de Leipsick et toutes les choses que vous avez dites ou fait imprimer contre moi, qui sont fortes, dures et en grand nombre <sup>2</sup>. »

Se sentant loin de Frédérie et hors des pattes du renard, le châtelain de Ferney s'égayait et s'émancipait souvent en des libertés de langage peu dignes d'un homme qui — comme lui — doit connaître le monde et les usages, surtout les distances du rang ; le roi sait les lui rappeler et le remettre à sa place :

1. 27 mars 1759.

2. 18 avril 1759.

« Êtes-vous sage à soixante-dix ans? Apprenez à votre âge de quel style il vous convient de m'écrire. Comprenez qu'il y a des libertés permises et des impertinences intolérables aux gens de lettres et aux beaux esprits. Devenez enfin philosophe, c'est-à-dire raisonnable. — Puisse le ciel, qui vous a donné tant d'esprit, vous donner du jugement à proportion <sup>1</sup>!... »

Puis revient l'invitation à des sentiments d'humanité sinon envers les vivants, au moins à l'égard des morts, auxquels soient pardon et oubli :

« Jouissez de votre ermitage; ne troublez pas les cendres de ceux qui reposent au tombeau; *que la mort au moins mette fin à vos injustes haines*. Pensez que les rois, après s'être longtemps battus, font enfin la paix. Ne pourrez-vous jamais la faire? Je crois que vous seriez capable, comme Orphée, de descendre aux enfers, non pas pour fléchir Pluton, non pas pour ramener la belle Émilie <sup>2</sup>, mais pour poursuivre dans ce séjour de douleur un ennemi <sup>3</sup> que votre rancune n'a que trop persécuté dans ce monde. Sacrifiez-moi votre vengeance, ou plutôt immolez-la à votre propre réputation... Faites une action digne des belles maximes que vous débitez avec tant d'élégance et de force dans vos ouvrages <sup>4</sup>. »

Ne sachant comment satisfaire l'indispensable besoin qu'il avait de toujours parler de Maupertuis, Voltaire adressait à Frédéric II l'apologue, passablement grossier et plat, que voici, et dont les acteurs sont le roi de Prusse, lui Voltaire et Maupertuis :

« Sire, il y avait autrefois un lion et un rat; le rat fut

1. 10 juin 1759.

2. La marquise du Châtelet.

3. Maupertuis, mort à Bâle le 27 juillet précédent.

4. 17 novembre 1759.



amoureux du lion et alla lui faire sa cour. Le lion lui donna un petit coup de patte : le rat s'en alla dans la souricière, mais il aima toujours le lion ; et voyant un jour un filet qu'on tendait pour attraper le lion et le tuer il en rongea une maille. Sire, le rat baise très-humblement vos belles griffes en toute humilité ; il ne mourra jamais entre deux capucins comme a fait à Bâle un dogue de Saint-Malo<sup>1</sup> ; il aurait voulu mourir auprès de son lion. Croyez que le rat était plus attaché que le dogue<sup>2</sup>. »

Parler pardon et oubli à Voltaire, c'était vraiment bien perdre son temps ; aussi, moins d'un an après, Frédéric s'irritait-il avec raison de ce que le châtelain poursuivait encore la mémoire de Maupertuis.

« Quelle rage vous anime encore contre Maupertuis?... lui dit-il.

Laissez en paix la froide cendre  
 Et les mânes de Maupertuis ;  
 La Vérité va le défendre,  
 Elle s'arme déjà pour lui.  
 Son âme était noble et fidèle ;  
 Qu'elle vous serve de modèle.  
 Maupertuis sut vous pardonner  
 Ce noir écrit<sup>3</sup>, ce vil libelle,  
 Que votre lureur criminelle  
 Prit soin chez moi de griffonner.  
 Voyez quelle est votre manie :  
 Quoi ! ce beau, quoi ! ce grand génie...  
 Se souille par la calomnie,  
 Même il s'acharne sur un mort !  
 Ainsi, jetant des cris de joie,  
 Planant en l'air, de vils corbeaux  
 S'assemblent autour des tombeaux

1. Maupertuis.

2. Août 1759.

3. La *Diatribes du docteur Akakia*.

Et des cadavres font leur proie.  
 Non, dans ces coupables excès,  
 Je ne reconnais plus les traits  
 De l'auteur de la *Henriade*;  
 Ces vertus dont il fait parade,  
 Toutes je les lui supposais.  
 Hélas! si votre âme est sensible,  
 Rougissez-en pour votre honneur,  
 Et gémissiez de la noirceur  
 De votre cœur incorrigible<sup>1</sup>!

Frédéric, qui a pu juger les philosophes par leur chef, ne leur est guère plus tendre. Voltaire lui ayant parlé d'une colonie de philosophes qui se proposaient de s'établir à Clèves, dans son royaume, le roi lui répond :

« Je ne m'y oppose point... toutefois à condition qu'ils ménagent les bois qui doivent être ménagés et, qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits<sup>2</sup>. »

— Madame, disait à peu près à la même époque Diderot à une femme de bons sens, nous avons abattu bien des arbres dans la forêt des préjugés.

— C'est donc ça que depuis quelque temps vous nous débitez tant de fagots!

Frédéric craignait peut-être aussi, non sans raison, que les philosophes ne fissent des dégâts très-matériels dans ses hautes futaies.

Et cette décence qu'il exigeait dans les écrits des philosophes, c'est encore un trait à l'adresse de Voltaire et de ses complices. A propos du châtimeut de jeunes impies qui avaient insulté publiquement une cérémonie du culte et dont les antécédents étaient d'ailleurs déplorablement marqués d'une cynique impiété, Frédéric écrivait à Voltaire qui tout d'abord avait pris leur parti :

1. 3 avril 1760.

2. 7 août 1766.

« La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique : mais *n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis?*... *Si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter à la croyance établie* <sup>1</sup>...? »

« Vous ne contesterez pas que tout citoyen doit se conformer aux lois de son pays ; or il y a des punitions établies par les législateurs pour ceux qui troublent le culte adopté par la nation. La discrétion, la décence, surtout le respect que tout citoyen doit aux lois obligent donc de ne point insulter au culte reçu et d'éviter le scandale et l'insolence.

« Il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils n'ont fait... »

« La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut ; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère. Voilà mes sentiments qui sont conformes à ce qu'assurent la liberté et la sûreté publique, premier objet de toute législation <sup>2</sup>. »

Voltaire ne cessait de revenir sur la mémoire de Mautertuis pour la diffamer de plus en plus ; quand ce n'était pas lui qui prenait la plume dans ce but, il dirigeait celle de quelqu'un de ses *anges*, comme il arriva, en 1766, pour d'Argens.

« Il ne faut point — répétait alors Frédérie — troubler la cendre des morts. Quelle gloire y a-t-il de combattre un homme que la mort a désarmé?... »

1. 7 août 1766. Ces quelques lignes d'un penseur couronné et de la pire espèce auraient besoin, de nos jours plus que jamais, d'être recommandées aux méditations de nos *radicaux*.

2. *Ibid.*, *ut sup.*

« Vous avez eu tous les torts du monde vis-à-vis de moi; j'ai souffert ce qui pouvait se souffrir, et je supprime tout ce que votre conduite me donna d'ailleurs de justes sujets de plainte <sup>1</sup>... »

Sous peine d'être accusé de rabâchage en s'acharnant plus longtemps sur Maupertuis, Voltaire chercha une autre victime, bien vivante, et, dans une lettre qui nous manque, il demanda au roi de Prusse ce qu'il pensait à l'égard de Jean-Jacques Rousseau, sa bête noire à lui. Frédéric lui répondit en post-scriptum :

« Je pense que Rousseau est malheureux et à plaindre. Je n'aime ni ses paradoxes ni son ton cynique. Ceux de Neufchâtel en ont mal usé envers lui : il faut respecter les infortunés; il n'y a que des âmes perverses qui les accablent <sup>2</sup>. »

Ces lignes ne durent que médiocrement satisfaire Voltaire, mais Frédéric se doutait bien pourquoi le châtelain de Ferney lui demandait son opinion sur le citoyen de Genève: ce n'était que pour s'en faire une arme de plus contre l'auteur d'*Émile*... Les *âmes perverses* atteignent Voltaire et ses complices dans les rigueurs dont Rousseau fut la victime de leur part.

La correspondance entre le roi de Prusse et le châtelain de Ferney se maintient ainsi dans des termes sinon affectueux, au moins empreints de flatterie d'un côté et d'une sorte de respect de l'autre; mais l'impertinence de Voltaire ne devait pas tarder à s'émanciper. Acharné après les Jésuites, ses premiers maîtres, comme il l'avait été envers Maupertuis et presque tous ses contemporains, il était curieux de savoir pourquoi le protestant et libre-

1. 25 novembre 1766.

2. 1766.

penseur Frédéric avait (ainsi que Catherine II de Russie) recueilli ces religieux dans ses États.

« Vous voulez — lui répond le roi de Prusse — savoir ce que sont devenus les Jésuites chez nous?... J'ai conservé cet ordre tant bien que mal, tout hérétique que je suis et, pis encore, incrédule. En voici les raisons :

« On ne trouve dans nos contrées aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les Jésuites; nous n'avions personne capable de tenir les classes; nous n'avions ni pères de l'Oratoire ni Piaristes; il fallait donc conserver les Jésuites ou laisser périr toutes les écoles. Il fallait donc que l'ordre subsistât, pour fournir des professeurs à mesure qu'il venait à en manquer; et la fondation pouvait fournir la dépense à ces frais. Elle n'aurait pas été suffisante pour payer des professeurs laïques. De plus, c'était à l'université des Jésuites que se formaient les théologiens destinés à remplir les cures. Si l'ordre avait été supprimé, l'université ne subsisterait plus, et l'on aurait été nécessité d'envoyer les Silésiens étudier la théologie en Bohême, ce qui aurait été contraire aux principes fondamentaux du gouvernement.

« Toutes les raisons valables m'ont fait le paladin de cet ordre. Et j'ai si bien combattu pour lui que je l'ai soutenu, à quelques modifications près, tel qu'il se trouve à présent. »

Après ces détails intéressants, qui durent déplaire à Voltaire, Frédéric — qui ne perdait pas une occasion si bonne de rappeler à l'ordre son ex-chambellan — lui dit :

« Souvenez-vous, je vous prie, du P. Tournemine, votre nourricier (vous avez sucé chez lui le doux lait des Muses), et réconciliez-vous avec un ordre qui a porté et

qui, le premier, a fourni à la France des hommes du plus grand mérite <sup>1</sup>. »

Et ce n'est pas seulement en 1777, c'est-à-dire quinze ans après la destruction des Jésuites en France <sup>2</sup>, que Frédéric disait ainsi sa pensée à leur égard; dès le 22 avril 1769, le roi de Prusse écrivait à Dalemberl : « Vous vous ressentirez avec le temps en France de l'expulsion de cet ordre, et l'éducation de la jeunesse en souffrira. Cela vous vient d'autant plus mal à propos que votre littérature est sur son déclin et que, de cent ouvrages qui paraissent, c'est beaucoup d'en trouver un passable. » Sommé plusieurs fois par les philosophes de justifier sa conduite à l'égard des Jésuites, il répondit à Dalemberl :

(15 mai 1774) : « Je ne vois en eux que des gens de lettres qu'on aurait bien de la peine à remplacer pour l'éducation de la jeunesse. C'est cet objet précieux qui me les rend nécessaires, parce que de tout le clergé catholique du pays, il n'y a qu'eux qui s'appliquent aux lettres; aussi n'aura pas de moi un Jésuite qui voudra, étant très-intéressé à les conserver. »

En Russie, Catherine II suivit l'exemple de Frédéric et s'appuya des mêmes raisons.

Le 3 avril 1770, Frédéric écrivait à Dalemberl :

« On a chassé les Jésuites. Je vous prouverai, si vous le voulez, que la vanité, des vengeances secrètes, des cabales et enfin l'intérêt ont tout fait. »

Comme pour donner pleine raison aux prévisions sagaces du roi de Prusse, en 1771 <sup>3</sup>, le *Journal historique* <sup>4</sup> constatait ce fait important : « On observe que, depuis l'extinction des Jésuites en France, la plus grande partie

1. 18 novembre 1777. — 2. 1762. — 3. 7 août. — 4. Tome II, p. 72.

des collèges est très-mal pourvue; qu'au moyen du sort très-médiocre qu'on fait aux professeurs tous les gens de lettres en état de faire mieux se refusent à ces places.» Diderot <sup>1</sup> est du même avis : «A l'expulsion des Jésuites, nous croyions toucher au moment de la restauration des bonnes études; mais les magistrats qui nous ont débarrassés de mauvais instituteurs n'ont pas songé à nous en donner de meilleurs. C'est que ce n'est pas le zèle du bien public, mais de petites haines particulières qui les ont dirigés. Aux Jésuites ont succédé des gens sans mœurs et sans lumières.» En 1790, le prince de Ligne écrivait à Catherine II : «Moi qui ne suis pas prophète dans mon pays et pas grand sorcier dans les autres, j'ai dit il y a longtemps que si l'on n'avait pas chassé les Jésuites, l'on ne verrait pas ce maudit esprit d'indépendance, de chicane, de définition, de sécheresse se répandre comme un torrent qui renverse ou menace les trônes de l'Europe.» Montbarrey <sup>2</sup> n'est pas moins explicite sur les effets de la suppression des Jésuites : «Dès ce moment, l'éducation nationale fut remise nécessairement entre les mains de tous les grimauds subalternes soumis aux grands désorganisateur. Les jeunes gens entrant dans le monde y arrivaient imbus de tous les principes de science et sans aucun frein qui pût les arrêter. Tout fut dès lors perdu, la ruine de la monarchie française fut prononcée, et l'époque de l'exécution fut ajournée au premier moment favorable.»

Quoi de plus?... Ces détails ont une telle actualité que ce serait les affaiblir que de vouloir les commenter; il suffit de les avoir exposés.

1. *Voyage à Langres*, publié à la suite de ses *Mémoires*.

2. *Mémoires*, tome III, p. 94.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS . . . . .	1
Voltaire juge de Rousseau . . . . .	4
Rousseau juge de Voltaire . . . . .	77
Voltaire et Rousseau devant l'Assemblée nationale et la Con- vention (1790-1794) . . . . .	155
Voltaire et Rousseau devant les révolutionnaires, les républi- cains et les philosophes de notre temps . . . . .	181
Voltaire jugé par lui-même . . . . .	196
Rousseau jugé par lui-même . . . . .	209
Voltaire jugé par le grand Frédéric . . . . .	219

FIN DE LA TABLE







ema 86

.. 1961

PQ           Barthélemy, Charles (comp.)  
2105           Voltaire et Rousseau  
R6B3

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

